

québec

Le drapeau n'a pas suivi

Malgré la démission du gouvernement Bourassa, qui avait cédé l'après-midi devant le fédéral, le drapeau québécois a eu plus de cran et a refusé de se dresser au mât en même temps que celui des autres provinces.

page 7

Bellemarre jubile

Dans Johnson, les troupes d'Yvon Dupuis ne présenteront pas de candidat et accordent leur appui au candidat UN, Maurice Bellemarre. Du coup, le vieux parti reprend espoir.

page 7

Un service spécialisé aux avocats?

Le ministère de la Justice propose au Barreau de créer un bureau spécial pour les avocats qui ont besoin de faire faire des travaux cléricaux. Ce qui déchargerait ses fonctionnaires trop tentés par l'appât du gain... Exclusif au JOUR.

page 3

monde

Kissinger à la rescousse

Les dangers de voir les hostilités reprendre au Moyen-Orient, plus particulièrement entre Israël et la Syrie, ont amené hier l'intervention d'Henry Kissinger.

page 10

La nouvelle OCAM

L'Organisation Commune Africaine et Mauricienne, qui a terminé lundi soir à Bangui son huitième sommet, a décidé d'être moins politique, plus économique et de s'ouvrir à des pays anglophones africains.

page 10

Nixon est riche... sur papier

page 11

Gerald Ford réussit son examen devant le Congrès

page 11

économie

Une auto sport de toute sécurité née au Canada

page 9

Power Corpor profits doublés!

page 9

sport

C'est parti!

Les championnats mondiaux de cyclisme amateur et professionnel débutent aujourd'hui au Centre sportif de l'Université de Montréal. Des concurrents de plus de 52 pays prendront part aux différentes épreuves sur piste et sur route.

page 14

Devant les délégués de 24 pays réunis à Québec à l'occasion de l'ouverture de la Super Franco Fête

1,500 manifestants affrontent Trudeau

par Maurice Giroux et Gisèle Tremblay

envoyés spéciaux du JOUR

QUÉBEC — Les jeunes délégués de 24 nations francophones ont eu droit, hier après-midi à Québec, à un cours pratique (et gratuit) de science politique quand près de 1,500 manifestants, scandant des slogans indépendantistes ont chahuté MM. Pierre Elliott Trudeau et Robert Bourassa pendant presque toute la durée de leur discours respectif, lors de l'inauguration officielle du Festival international de la jeunesse francophone.

Dans une atmosphère chaude et humide, et sous les yeux d'une foule de 7,000 à 8,000 personnes rassemblées sur les pelouses de l'Assemblée nationale du Québec, un étrange dialogue de sourds s'est engagé entre les manifestants et M. Trudeau, dont les propos étaient commentés au fur et à mesure par des cris et des slogans désapprobateurs.

Ripostant à son tour, le premier ministre canadien est sorti à trois reprises de son texte officiel pour vilipender les "gaulois", pour leur prédire une "nouvelle défaite lors des prochaines élections", et pour prendre à témoin le reste de la foule sur "le sens de l'hospitalité de la majorité des Québécois".

Ce fut finalement un match nul. Les manifestants ont réussi à faire passer leur message, en sabotant partiellement les discours officiels. Par contre, M. Trudeau a "engueulé" le groupe des manifestants. Même M. Bourassa a eu de la difficulté à passer la rampe, commentant au passage "le manque de savoir-vivre de quelques exceptions".

Un hymne, quatre drapeaux

Le brouhaha a véritablement commencé une demi-heure seulement après le début de la cérémonie officielle, lorsque l'orchestre du Royal 22ème Régiment a joué le O Canada, après avoir joué auparavant l'hymne national de chacun des pays participants pendant la levée des drapeaux nationaux. Mais voilà que pour le Canada, on se trouvait en présence de cinq drapeaux, dans l'ordre suivant: celui du Canada, celui du Nouveau-Brunswick, celui de l'Ontario, celui du Manitoba et finalement celui du Québec.

Derrière chacun des quatre premiers mâts se tenait un membre de la délégation canadienne. Au moment où l'orchestre a joué les premières mesures de l'hymne canadien, la foule a vu les quatre premiers drapeaux être hissés au long du mât, celui du Québec demeurant immobile, le délégué québécois responsable du fleurdelisé demeurant coi. Ce n'est qu'une fois l'hymne terminé que l'on vit alors le drapeau québécois être rapidement hissé à son mât, sous un tonnerre de vivats.

Le nombre des drapeaux avait d'ailleurs fait l'objet de longues et laborieuses négociations, jusqu'à 3 heures du matin mardi, entre les représentants du gouvernement québécois et ceux d'Ottawa, ces derniers réclamant la présence des drapeaux des trois autres provinces qui ne sont pourtant pas membres, comme le Québec, de l'Agence de coopération culturelle et technique des pays francophones. Le Québec a finalement cédé devant les exigences fédérales après une discussion orageuse.

Le Québec au défilé

La complicité qui s'était manifestée entre la délégation québécoise et la foule des spectateurs au moment de la levée du drapeau fleurdelisé s'est poursuivie ensuite tout au long du défilé, rue Grande Allée, du parlement jusqu'au Musée du Québec sur les Plaines.

La délégation québécoise qui, comme représentante du pays hôte, fermait la marche, s'est tenue en effet dès le départ ostensiblement en retrait des trois autres délégations canadiennes qui la précédaient derrière le drapeau à feuille d'érable. Acclamée partout sur

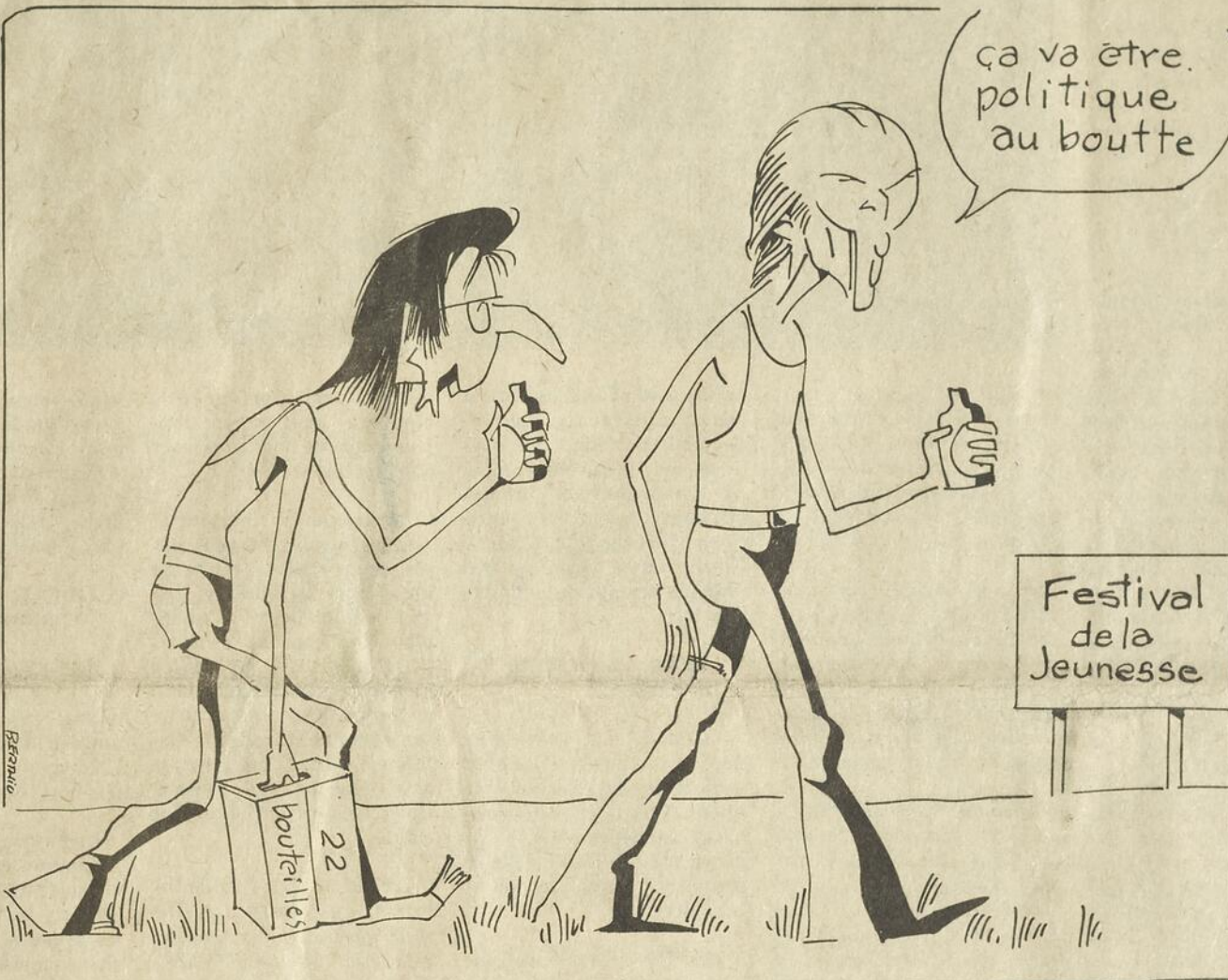
son passage, elle rassemblait à mesure derrière elle des jeunes Québécois arrachés aux rangs des spectateurs sur les trottoirs.

déplacés à leur suite, entraînant avec eux des groupes de Québécois.

La délégation québécoise est vite devenue, de ce fait, la plus imposante et

instruments à percussions qui diffusaient des rythmes presque africains.

Des délégués canadiens, isolés en avant du groupe québécois, émanaient



Les membres de la délégation scandaient le slogan "Québec, oui!" et répondaient aux acclamations. Une pancarte au nom du Québec et un drapeau québécois les identifiaient.

Mais dès leur sortie de l'enceinte où s'était déroulée la cérémonie officielle, un grand fleurdelisé et une large affiche ("Bienvenue dans notre pays le Québec"), qui se dressaient au-dessus de la clôture centrale aux premiers rangs de l'auditoire pendant les discours, se sont

celle qu'on attendait. Des applaudissements nourris l'accueillaient, de même que divers slogans tels "Ce n'est qu'un début, continuons le combat", "Québec français", "Le Québec aux Québécois".

Derrière le porte-drapeau, les athlètes québécois marchaient les premiers, en chemise bleue et costume safari, suivis de la délégation culturelle dont les membres étaient facilement identifiables à leurs ponchos bleus et à leurs

un peu, par comparaison, des images de deuil.

Toutes les autres délégations réunies formaient le défilé, par ordre alphabétique, de la Belgique au Vietnam du Sud. Elles ont donné aux spectateurs, dispersés sur la Grande Allée, avec des points denses devant le parlement et l'entrée des Plaines, un spectacle contenu de rythmes, de sons et de couleurs, et le sentiment de participer sans réticence à une fraternité internationale liée à sa propre culture.

La grève du transport risque de toucher aussi les autobus

par Paule Beaugrand-Champagne

La grève du transport à Montréal risque d'être longue et très prochainement, elle risque de s'étendre aux autobus qui, déjà, circulent en moins grand nombre dans les rues de la métropole. Avec un enthousiasme qui ne laissait aucun doute sur leurs intentions, les quelque 700 grévistes réunis hier matin dans la salle du Plateau, ont voté spontanément à main levée en faveur de la poursuite de l'arrêt de travail.

Les 1,600 employés d'entretien et de garage, affiliés à la CSN, sont maintenant les seuls à faire la grève, mais cela ne les inquiète pas: ils comptent sur les autobus pour supporter leur grève et lui donner toute sa force! C'est qu'au fur et à mesure que ces véhicules se brisent ou ont des ratés de mécanique, ils doivent rentrer au garage d'où ils ne pourront sortir qu'avec l'aide de ceux qui sont en grève.

À l'assemblée d'hier matin, les employés sont venus dire au micro qu'actuellement au moins 125 autobus sont sur la route dans des conditions qui sont loin d'être sécuritaires et qu'ils devront bientôt (probablement d'ici vendredi) être remis. Ce sera alors la grève totale des transports.

M. Jacques Beaudoin, président du syndicat, a bien insisté sur le fait que les grévistes remettent l'entière responsabilité de la circulation d'autobus en mauvais état à la CTCUM: "S'il y a des accidents, la CTCUM ne devra s'en prendre qu'à elle-même puisque c'est elle qui a décidé de faire circuler ces autobus envers et contre tout!"

Front commun?

Selon un quotidien anglophone de Montréal, la CSN aurait prévu le déclenchement d'une grève générale des employés municipaux ou paramunicipaux de Montréal pour septembre ou octobre et la grève actuelle des transports n'en serait qu'un prélude. La CSN a immédiatement démenti cette nouvelle: son secrétaire-général, M. Jean Thibault, a cependant rappelé qu'en mars dernier, il a été décidé que les syndicats de la CSN tenteraient tous d'obtenir l'indexation des salaires au coût de la vie.

Ce que LE JOUR a appris pour sa part, c'est qu'un front commun des employés du transport et d'autres employés municipaux était en préparation depuis quelque temps en vue de la négociation de cette indexation des salaires.

Certains estiment que la CTCUM aurait eu vent de ce qui se préparait et aurait décidé d'essayer de "régler le cas" de chacun de ses syndicats, un par un, d'où sa décision de faire des suspensions dans la section des garages. Elle se doutait bien que les employés allaient réagir en force.

On remarque également que la CTCUM fait poursuivre pour mépris de cour 71 employés, membres de l'exécutif du syndicat et du conseil syndical, mais aucun permanent de la CSN ou de la Fédération des employés des services publics. Elle se réserverait la porte de sortie dans le cas où elle serait obligée de négocier, une fois acculée au mur d'une grève complète.

Les 71 employés poursuivis doivent comparaître lundi matin au Palais de Justice; le syndicat est passible d'une amende de \$50,000 et chaque gréviste d'une amende de \$2,000 par jour de grève. Une manifestation des grévistes doit avoir lieu devant le Palais à la même heure. Aucune rencontre de négociation n'a eu lieu depuis le 6 août. "Le seul signe de vie que nous avons eu de la CTCUM, ce sont des poursuites. La CTCUM s'en remet à la loi et ne négocie pas!" A été le commentaire de Jacques Beaudoin.

LE QUÉBEC EN

80 JOURS

Une ville pleine de contrastes

De Saint-Luc jusqu'à Saint-Hyacinthe. Du Richelieu (pas la piste évidemment) jusqu'à la Yamaska. C'est un trajet que tous les Montréalais connaissent ou s'imaginent connaître. C'est à côté de chez eux. En arrivant à Saint-Hyacinthe hier matin, j'ai quand même fait des découvertes. J'ai d'abord vu une place du marché comme il n'en existe probablement plus au Québec. Un édifice d'une centaine d'années qui mériterait d'être classé au rang des monuments historiques. Pour le protéger définitivement des assauts de Steinberg qui n'ai me pas beaucoup qu'un aussi grand nombre de gens viennent acheter à leurs légumes.

Le marché, c'est le coeur de la ville. Tout autour, un centre commercial qui essaie de résister à un nouveau concurrent établi à la sortie de la municipalité: les Galeries de Saint-Hyacinthe (pas de rapport autre qu'apparent avec les Galeries d'Anjou). Il ne faut pas que le coeur de la ville se déplace du centre vers la périphérie. Tant pis pour le bonheur des commerçants anglophones!

Une grande partie du charme de Saint-Hyacinthe tient à son marché et à son environnement.

C'est une ville par ailleurs assez paradoxale, à l'intérieur de laquelle les plus hauts représentants de notre bourgeoisie côtoient les plus bas salaires du Québec. Un milieu extrêmement conservateur qui donne quand même asile à une quinzaine de mouvements populaires.

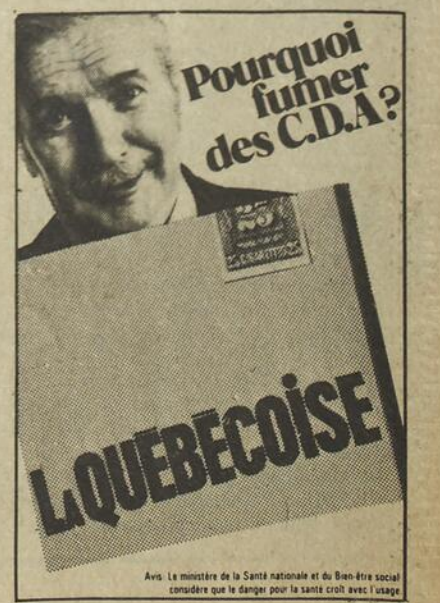
Une ville où l'immigration est aussi forte que l'émigration. Un problème cependant. Ceux qui s'installent à Saint-Hyacinthe sont en général des vieux qui quittent les campagnes environnantes pour venir finir leurs jours "en ville". Ceux qui partent sont des jeunes.

"Il n'y a rien d'autre que la shop ici", disent-ils. Et ils ont à peu près raison. A part les écoles et l'hôpital, le principal employeur demeure la Dominion Textile, connue ici sous le nom Pedman's. On y fabrique des sous-vêtements surtout. Les travailleurs y gagnent juste un peu plus que le salaire minimum. Pas étonnant qu'ils soient en grève depuis deux mois.

Les bas salaires, c'est une tradition à Saint-Hyacinthe. Cela fait parti des moeurs. C'est une des deux ou trois villes du Québec où les ouvriers sont les moins bien payés. Quelques-uns commencent à en avoir assez.

Pensant à notre rédacteur en chef qui y a fait ces débuts dans le journalisme et me référant à sa réputation de journal contestataire, j'ai demandé à voir Le Clairon. Oh déception M. Michaud! Le Clairon est devenu une feuille de chou. Son actuel propriétaire, Le Courrier en fait une espèce de circulaire publicitaire.

Marcelle Bourque



Les Îles-de-la-Madeleine, un pays à vivre!

La plus grande richesse: les habitants

par Marie Vallée

Aux îles-de-la-Madeleine, j'ai compris, ou plutôt ressenti, ce qu'un jeune gars m'avait dit une semaine plus tôt à Cabano. "Le Québec, ce n'est pas un pays à visiter; c'est un pays à vivre!"

En effet, dès ma première journée aux îles, je rêvais déjà d'y déménager pénates et famille pour venir y exploiter ces merveilleux pâturages naturels où ne paissent que quelques vaches dispersées, perdues parmi les abondantes et merveilleuses fleurs sauvages de la région.

On ne peut pas visiter les îles comme on visite une capitale. On ne peut pas fréquenter les îles comme on fréquente une plage à la mode, ou quelque autre lieu dit de villégiature. Il ne faut pas.

C'est le frère Marie-Victorin qui écrivait, je crois, que la plus grande richesse naturelle des îles, ce sont ces habitants. Et c'est vrai. Mais il me déplaît de voir ou d'entendre des gens qui considèrent les Madelinots comme des reliques du passé qu'il faudrait conserver comme des pièces de musée. Ceux qui s'inquiètent de la poussée touristique aux îles, sont souvent de ceux-là.

Seigneurie et isolement

Il est évident que ce petit coin du monde a été jusqu'ici protégé des monstruosités de la civilisation américaine. Ce qui fait qu'il est encore "beau" dans toute la force du terme, que les gens y sont encore "humains" dans le sens le plus vrai du mot. Mais il ne faut pas oublier, ou ignorer que ce "miracle" est le résultat d'une exploitation sans limite qui a charrié autant de misère qu'elle a laissé de charme.

Le droit de propriété n'a été accordé aux Madelinots qu'en 1895, après de nombreuses réclamations et plusieurs refus de divers gouvernements. La loi votée à cette date, 1895, n'abolissait même pas le régime seigneurial, elle permettait seulement aux gens d'acheter le lot qu'ils occupaient. Donc sans possibilité d'accroître leur bien. Il a fallu attendre Duplessis, eh! oui, pour éliminer complètement, en 1958, la propriété et les droits seigneuriaux. Une très grande partie du sol appartenait encore aux descendants du premier seigneur des îles, Isaac Coffin qui avait obtenu ce territoire, en 1798, du gouvernement britannique, en récompense de services militaires.

Les premiers Madelinots, pour la plupart des Acadiens ayant fui les déportations,

étaient arrivés aux îles complètement démunis. Ce n'est pas un régime seigneurial qui a duré presque deux siècles qui a pu leur permettre de capitaliser et de prospérer.

L'isolement physique et moral est un autre facteur qui a joué pour beaucoup dans le prolongement des traditions et du mode de vie d'autrefois. Coupés du continent cinq à six mois par année, les Madelinots ont été longtemps imperméables aux influences extérieures. Le charme que les îles ont gagné à cette situation a été payé par la lenteur du développement des commodités modernes. "La création d'un réseau d'adductions est une chose tout à fait récente qui n'est d'ailleurs pas encore terminée", peut-on lire dans le rapport-programme du Comité d'implantation du CLSC. "quand aux égouts, seul le village de Cap-aux-Meules possède un tel système... chaque maison possédait son propre puits et son propre système d'égouts."

Une semaine de découvertes

Tout en étant consciente que la vie des Madelinots n'a pas toujours été rose, je n'ai pu m'empêcher d'être séduite, comme les autres touristes, par l'ambiance "d'autrefois" de leur vie, et de goûter jusqu'à la limite la joie de leur chaude hospitalité et de leur émouvante simplicité.

Eugénie à Anthime Hubert, c'est comme ça qu'on dit la-bas, avait invité LE JOUR aux Îles-de-la-Madeleine. Elle-même fille des îles, mais vivant à Montréal avec son mari aussi Madelinot, elle était en vacances chez ses parents, qui ont généreusement accepté de loger et de nourrir la journaliste du JOUR. Toute une semaine, Eugénie m'a patiemment pilotée pour me faire découvrir les multiples facettes de cette terre qu'elle aime et qu'elle rêve de réhabiliter.

D'abord, la géographie...

En y arrivant, j'en connaissais bien peu de choses. Sur une carte routière du Québec, les îles-de-la-Madeleine sont toujours "en-dehors de la carte", encadrées dans un coin, grossies à une échelle différente, de telle sorte qu'il m'était difficile, de mémoire, de les situer géographiquement d'une façon précise, et d'en apprécier les dimensions réelles. La raison de cela est bien simple, elles sont trop loin dans le golfe pour les montrer sur une carte de la Gaspésie.

En fait, c'est une carte des Maritimes qui permet de les mieux voir, puisque ce petit

LE QUÉBEC EN 80 JOURS



archipel de douze îles n'est qu'à 55 milles du Cap Breton (Nouvelle-Ecosse) et à 70 milles de la pointe est de l'île du Prince-Édouard, alors que 180 milles le séparent de Gaspé.

Toutes ces îles sauf une, l'île d'Entrée, sont reliées entre elles par des dunes naturelles, élargies ou carrément construites de mains d'hommes. Est-ce un signe du destin que leur disposition les fasse ressembler à un hameçon?

Bien qu'elles semblent toutes petites sur une carte, il ne faut pas sous-estimer leurs dimensions. De Havre-Aubert au sud-ouest, à Grosse-Île au nord-est, il y a 60 milles; la superficie de 74 milles carrés n'inclut pas les baies intérieures. À elles seules elles forment un comté du Québec, partagé en neuf municipalités. C'est sûrement le seul comté rural du Québec dont aucun village ne porte le nom d'un saint. Voici les principaux: Île-d'Entrée, la seule île isolée, où vivent des Anglais; Havre-Aubert et Bassin qui forment l'île la plus au sud; Cap-aux-Meules, le village commercial; Étang-du-Nord et Fatima où on trouve les plus grandes densités de population; Havre-aux-Maisons, où

habitent mes hôtes Anthime et Georgiana Hubert; Grosse-Île, premier refuge des Acadiens qui en furent chassés par des Anglais dont les descendants forment la population actuelle de l'île; Grande-Entrée, où se trouve un magnifique terrain de camping provincial.

...pour comprendre les habitants

Ces notions géographiques des îles sont essentielles pour comprendre les gens qui y habitent. Nuls plus que des insulaires sont dépendants de leur géographie, et les Madelinots peut-être plus que les autres insulaires.

Les îles-de-la-Madeleine n'ont pas toujours été reliées entre elles comme elles le sont maintenant. Ce qui veut dire qu'autrefois, l'univers de chacun était encore plus restreint, puisque les distances à parcourir en voiture à cheval d'abord, puis en bateau ensuite, invitaient peu au voisinage d'une île à l'autre. Au point qu'avant l'avènement des routes et des automobiles, les mariages entre personnes d'îles différentes étaient rares. Aujourd'hui, les communications entre les îles sont satisfaisantes mais les problè-

mes de transport avec le continent sont encore majeurs, comme nous le verrons dans un autre article.

Dans ce contexte, les mariages consanguins ont peut-être été encore plus fréquents qu'ailleurs au Québec. Les noms de familles ne se multipliant pas beaucoup, on a pris l'habitude de présenter quelqu'un en donnant plutôt le prénom de son père, ou de son conjoint (Eugénie à Anthime); parfois on remonte ainsi deux ou trois générations, histoire d'être plus clair...

D'ailleurs Jean-Claude Delorme, qui rédige actuellement une thèse d'anthropologie sur la "vision du monde" de la population de Havre-Aubert, a remarqué une exceptionnelle souvenance des ancêtres, chez les Madelinots. Jeanne à Joseph Chevrier, chez qui nous l'avons rencontré, réplique ironiquement là-dessus "qu'elle n'échangerait pas ses six années d'école pour ses vingt-deux années de scolarité. De toute façon c'est moi qui l'a toute fait sa thèse. Moi je parlais, lui il faisait juste prendre des notes!" Faudra attendre la thèse de Jean-Claude pour découvrir le savoir de Jeanne à Joseph...

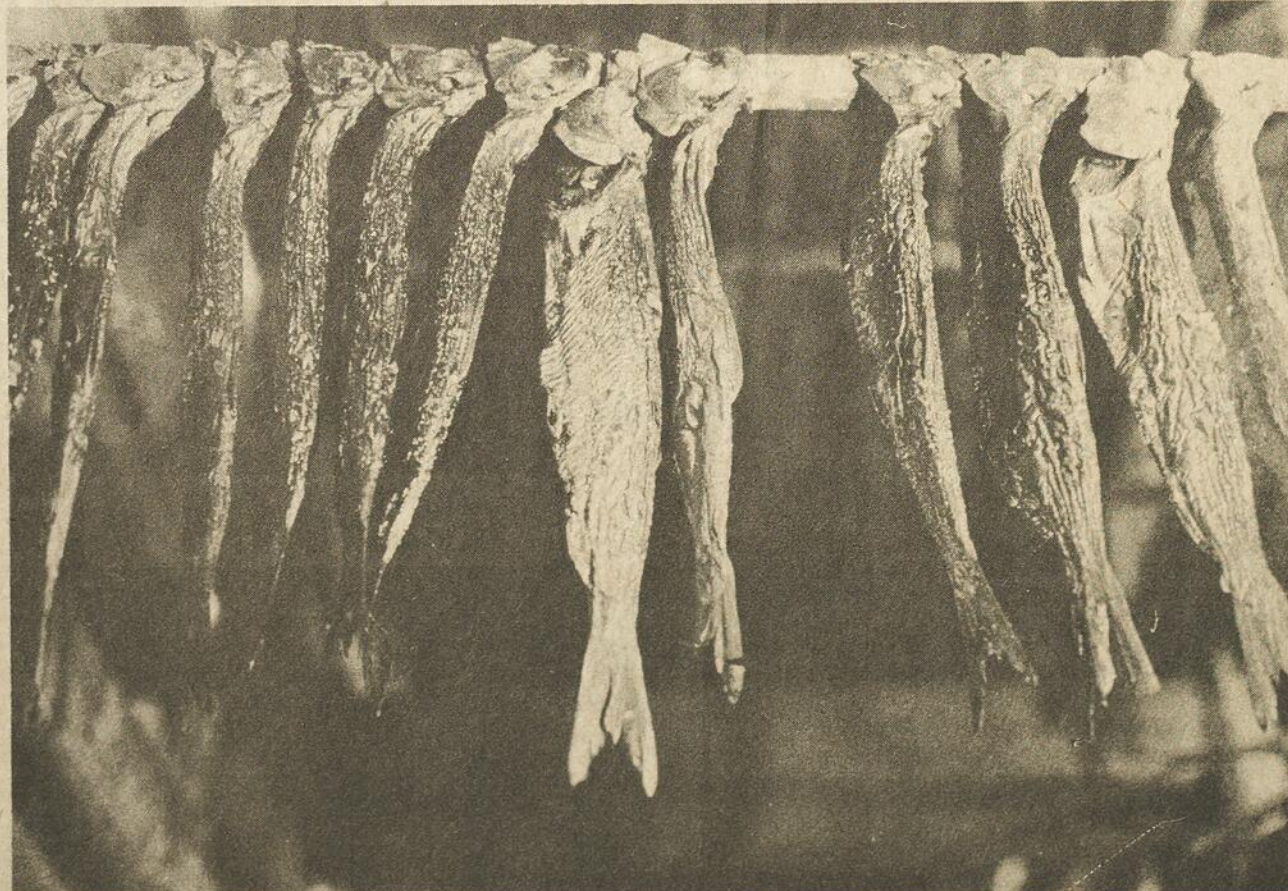
Mais avant cette thèse, Jean-Claude nous a promis pour l'automne un recueil d'histoires vraies qu'il a enregistrées d'un conteur de la place, puis retranscrites le plus fidèlement possible.

La mer, vie et mort

Peut-on parler des Madelinots sans parler de la mer? Autre réalité géographique qui les a façonnés à son image. Chaleureux par beau temps, ténébreux les mauvais jours.

La mer leur apportait tout: nourriture et vie, inquiétude et mort. Aujourd'hui, il faut ajouter, travail et chômage. La pêche demeure la principale composante de l'économie. Et ça ne tourne pas toujours rond, comme nous le verrons demain.

Le passage des méthodes artisanales à la technologie moderne apporte plus que sa part de problèmes économiques et sociaux, mais aussi culturels. Car ce qui fait que les gens des îles-de-la-Madeleine sont encore des "humains" dans le vrai sens du mot résistera-t-il au recyclage des pêcheurs marins en autonomes ouvriers-chômeurs des usines à poissons?



la cuisine d'été

par Jacques Guay



Le coeur de Saint-Hyacinthe et ceux qui se l'arrachent

Le coeur de Saint-Hyacinthe, c'est bien son vieux marché. À lui seul, il vaut le voyage.

J'aimerais être moins fatigué, moins épuisé, pour vous le décrire avec plus d'éloquence, plus de chaleur. Mais justement la chaleur, la vraie, m'a littéralement vidé.

Venez à Saint-Hyacinthe, quittez un moment la froide transcanadienne, vous ne le regretterez pas.

Flânez dans et autour du vieux marché. Les rues commerciales l'entourent, et ont trouvé une nouvelle vie depuis qu'un centre commercial à l'américaine, impersonnel, tapageur et fou, a décidé de s'installer dans un nouveau développement.

Si vous voulez voir une vraie ville québécoise et non pas un champ d'asphalte et quelques milliers de pied carrés de tuiles comme partout ailleurs en Amérique, si vous en avez assez des "Galeries X ou Y" venez à Saint-Hyacinthe et promenez-vous près du vieux marché.

Plus haut, dans la ville, vous verrez la cathédrale, le monastère des Dominicains, de vieilles maisons bourgeoises, un parc que l'on a, hélas! bétonné, y compris le kiosque à musique. Et un Palais de Justice vaguement mauresque.

Dans le parc, vous verrez d'un côté, les rentiers, de l'autre les jeunes. Au vieux marché, surtout les juifs et vendredis des gens de tout âge dans un décor d'autrefois.

Mais Saint-Hyacinthe a d'autres titres moins glorieux. C'est l'une des, sinon la ville au Québec où les salaires sont les plus bas. Où, selon un porte-parole de la Centrale des syndicats démocratiques, la C.S.D., les notables font tout pour empêcher les industries versant de bons salaires de s'implanter.

C'est aussi ce que nous ont dit, à peine une heure plus tôt, des militants de la C.S.N.

À la Penman's, une filiale de la Dominion Textile, 350 membres de la C.S.N., sont en grève depuis le 10 juin. Ils gagnent en moyenne \$2.15 l'heure, \$2.80 avec les "boni".

Ils demandent 50 cents de plus l'heure. Leur grève est "illé-gale" mais ils croient qu'eux aussi ont le droit de suivre la hausse du coût de la vie.

L'indexation de 90 cents de l'heure, c'est ce qu'exigent les 174 syndiqués de la C.S.D., travailleurs de la Griffin Deel Foundries de Chicago, qui ont déclenché une grève "légale", dimanche dernier.

C'est leur deuxième grève depuis l'arrivée de la compagnie en 1954. La première était "illé-gale". C'était en 1958, sous Duplessis et sa sinistre police provinciale. Ils ne l'ont pas oubliée mais cette année, ils veulent effacer 16 ans de soumission.

"Ils vont arrêter de nous traiter comme des esclaves, comme des nègres-blancs. La Griffin, c'est une industrie lourde et nous devons nous battre pour obtenir les mêmes salaires que dans le textile. Si ce n'est pas pire des "Canadiens..."

Arthur Lapointe, directeur de grève de la C.S.D., parle le langage de Pierre Vallières. Ou du moins il emploie, volontiers, un vocabulaire qui a rendu populaire l'actuelle critique littéraire du Devoir.

Plus tôt, dans la matinée, LE JOUR a fait avec les représentants de l'Union des producteurs agricoles, un tour d'horizon de la situation de l'agriculture le long du Richelieu.

D'ici, quelques jours, Marcelle Bourque vous en reparlera. De même que Saint-Hyacinthe. Je n'ai voulu aujourd'hui que placer quelques balises. Me sentant bien incapable d'en écrire bien davantage. LE JOUR n'est décidément pas en vacances.

Le québec à la carte



Bonjour!
Êtes-vous toujours là?

Envoi de Mme Marilaure Cotnoir
Giugues, Témiscamingue

Le calendrier du JOUR

Mercredi 14 août: Manseau
Jeudi 15 août: Québec

L'équipe du JOUR remercie ceux qui ont contribué à cette tournée du Québec en 80 jours.

—La Société des Tabacs Laurentiens qui produit la cigarette La Québécoise.

—Les Roulettes Unik de Saint-Jérôme qui nous ont prêté une Safari pour l'été.

—M. Guy Simard de Transition Audio-Visuelle qui a installé le système de son de la caravane.

—Les Disque Lemaire qui ont fourni les cartouches de chaussonniers.

TÉLÉPHONE: 331-8961 (lignes groupées)

TISSAGE DE CHEVEUX INTERNATIONAL
7121 CHATEAUBRIAND — MONTRÉAL
(stationnement en face) 277-1716 (FACE AU Métro Jean-Talon)

Vous perdez vos cheveux?
Ils peuvent être remplacés avantageusement par un procédé d'homme moderne. Vous permettant ainsi la pratique de tous les sports. Chevelure en cheveux humains ou synthétiques sur mesure

Un simple examen vous renseignera sur ce qui peut être fait dans votre cas

CLINIQUE D'ÉPILEPSIE DE MONTRÉAL

L'épilepsie, un phénomène naturel qui peut se contrôler

Tél.: LAN-3000
822 est, Sherbrooke, Suite 400
Montréal, Québec

Dr. Fernand Poirier, Epileptologue, Directeur

LE JOUR

LE JOUR est publié par la société SODEP INC., qui a son bureau principal au 387 Lebeau, Ville Saint-Laurent, Montréal 379. Il est imprimé à l'imprimerie Trans-Continental Inc., 433 Lebeau. La composition et le montage se font à l'atelier de composition D.S.C. Inc., 385 Lebeau.

La Presse Canadienne et l'Agence France Presse sont autorisées à publier les informations du JOUR. Abonnement: édition quotidienne, livrée à domicile par porteur: \$1.25 par semaine; par la poste: \$52 par année et \$30 par six mois. Édition du samedi: \$12. Tarif de l'abonnement servi par la poste aérienne sur demande. Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 3299. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

collaborateurs

Rédaction

Rédacteur en chef: Yves Michaud
Secrétaire général de la rédaction: Jean-Pierre Fournier
Chef de pupitre: Pierre Godin; adjoints: Roch Côté, Bruno Dostie, Paul Paré
Politique: Jacques Guay, Maurice Giroux, Evelyn Dumais, Gil Courtemanche, Claude Grégoire
Consommation: Marie Vallée
Travail et éducation: Paule Beaugrand-Champagne, Gisèle Tremblay
Affaires urbaines: Rose-Anne Giroux.

Économie et finance: Jean Chartier, Pierre Sormany
Vie et Culture: Alain Pontaut, Jean-Pierre Tadros
Reporters: Marcelle Bourque, Pierre Tanguay, Pierre Bertrand
Photographie: Antoine Désilets, Michel Giroux
Caricature: Berthio
Documentation: Ginette Héty
Agences: Maurice Beaulieu
Sport: Alain Gerbier, Christian Nobert, Pierre Latreille
Tourisme: Bougainville

Administration

Directeur administratif: Robert St-Jean
Contrôleur: Marcel Latendresse
Comptable: Ginette Roy
Assistante comptable: Johanne Marier

Tirage

Directeur: Marcel Pinsonnault
Adjoint: Michel Gagné

Publicité

Directeur: Ronald Lamoureux
Représentants: Jacqueline Avril, Jean-Normand Senay, Rod Berger, Jean-Pierre Tison, Richard Bradette, Francine Tremblay, Robert Pepin
Carrières: Suzanne Asselin
National: Gérard Lapointe
Petites annonces et Avis légaux: Ginette Tremblay
Maquettiste: François Delaney

Le JOUR

United Aircraft La grève continue malgré les sentences

par Pierre Tanguay

Les dirigeants de la succursale 510 des Travailliers unis de l'automobile avaient convoqué hier soir dans le sous-sol de l'église Notre-Dame-de-Fatima à Longueuil une assemblée générale pour faire le point sur le conflit présentement en cours à la United Aircraft.

Les grévistes de la United Aircraft ont eu à subir récemment des assauts venant de tous les côtés, certains qui n'étaient pas surprenants, d'autres qui l'étaient plus.

Ainsi hier soir, on a beaucoup commenté les sentences qui avaient été rendues un peu plus tôt au cours de la journée par le juge Vallier contre le syndicat et une dizaine de syndiqués qui avaient défié une injonction leur interdisant le piquetage devant l'usine de Longueuil.

Deux mille cinq cents dollars pour le syndicat, des amendes allant de \$50 à \$1,000 pour les syndiqués. Il était évident hier soir, que tout le monde s'attendait à des sentences beaucoup plus sévères.

Malgré tout, ces amendes ont été qualifiées par M. Louis Laberge, président de la Fédération des travailleurs du Québec, de très lourdes comparées à celles qui sont imposées à des grosses compagnies jugées coupables de contrevenir aux lois antipollution.

"Qu'est-ce que \$200 pour la Canadian International Paper comparés aux \$1,000 d'André Choquette (représentant syndical)?" de commenter M. Laberge.

Il a en outre commenté une lettre envoyée aux grévistes de la United Aircraft la semaine dernière par un des dirigeants du syndicat international. La lettre mentionne qu'à Longueuil, certains auraient pu être trop généreusement dans le fonds de grève mis à la disposition des grévistes par le syndicat.

M. Laberge a qualifié cette lettre de coup très bas injustifiable alors que les grévistes ont déjà à se battre depuis 32 semaines contre la United Aircraft.

M. Robert Dean, des TUA, avait un peu plus tôt dans la soirée commenté cette lettre

en expliquant qu'elle était sûrement due à un malentendu au quartier général du syndicat à Detroit. Une rencontre doit d'ailleurs avoir lieu lundi prochain à Detroit entre des représentants du comité de négociation, d'une part, et des représentants du syndicat international, d'autre part, afin d'éclaircir la question de l'administration du fonds de grève.

Une autre rencontre doit avoir lieu la semaine prochaine à Québec entre des représentants du comité de négociation, le premier ministre Bourassa et le ministre du travail, Jean Cournoyer.

Cette rencontre, selon les porte-parole du syndicat, vise à forcer le gouvernement québécois à intervenir de façon un peu plus active dans le conflit.

Bien que la compagnie ait décidé d'embaucher des travailleurs pour remplacer les grévistes, les 500 grévistes présents hier soir ont manifesté de façon presque unanime leur détermination à poursuivre le combat le temps qu'il faudra pour gagner.

Les ristournes à des fonctionnaires de la Justice Le ministère propose au Barreau de créer un bureau spécialisé

par Paule Beaugrand-Champagne

C'est une tradition presque séculaire qui veut que des fonctionnaires du Palais de justice à Montréal offrent leurs services aux avocats pour faire des travaux qui normalement relèvent de ces avocats. Pour y mettre fin, différentes solutions sont possibles. La direction du ministère de la Justice en propose une au Barreau qu'elle espère voir accepter.

Le ministère est prêt à fournir au Barreau un ou des bureaux, équipés de tout le nécessaire, dans lesquels le Barreau installerait des employés relevant de lui et chargés de faire les travaux juridiques secondaires découlant de divers genres de causes. Car, il faut savoir qu'en plus de la publication d'avis légaux, des fonctionnaires de la Justice font pour les avocats au moins une dizaine d'autres travaux qui ne relèvent pas normalement de leur tâche.

Hier, LE JOUR dénonçait le fait que des fonctionnaires, pendant leurs heures de travail, rendent le service à des avocats de publier dans

des journaux des avis légaux, ce qui leur est interdit. Certains fonctionnaires rédigent aussi des "mémoires de frais" pour les avocats, mémoires qu'ils sont ensuite appelés à approuver dans le cours de leur travail régulier de fonctionnaires! C'est aussi d'une moralité pour le moins douteuse...

Mais la tradition est forte et elle fait l'affaire des avocats. Pour y mettre fin, il faut pouvoir fournir le même service aux avocats par le biais d'autres personnes.

Un besoin

Rejoint par téléphone, le bâtonnier de la province, Me Michel Robert, nous a déclaré avoir discuté de la question avec son exécutif hier à la suite de la parution du JOUR. Le Barreau se demande dans quelle mesure un très grand nombre d'avocats se servent de fonctionnaires pour faire faire leurs travaux; il a l'intention d'étudier l'étendue du "mal".

"Surtout en fonction de l'offre que nous fait le ministère d'ouvrir un bureau d'aide aux avocats pour ces travaux, nous a dit Me Robert. Personnellement, je suis en poste depuis trop peu de temps pour avoir entendu parler de cette offre, mais j'ai l'intention de rencontrer le sous-ministre de la Justice pour étudier la possibilité que nous en arrivions à une entente".

En principe, le Barreau n'a pas d'objection à ouvrir ce bureau s'il est démontré que l'affaire pourrait être rentable, utile et nécessaire. Selon Me Robert, les avocats qui se servent de fonctionnaires sont probablement membres de petits bureaux mal équipés pour faire ces travaux cléricaux; les grands bureaux s'en chargeaient eux-mêmes.

"Il est évident qu'il existe un besoin dans ce domaine et nous sommes intéressés à y répondre. Mais la question du financement d'un tel service se pose. Peut-être pourrait-il devenir un bureau équivalent à une agence

chargeant des tarifs fixes pour la production de différents travaux. Et il serait peut-être alors plus normal de charger une commission aux journaux, comme le font les agences de publicité. De toute façon tout cela est à évaluer parce qu'il ne faut pas oublier que c'est le justiciable qui paie la note en fin de compte, auprès de son avocat", nous a dit le bâtonnier.

Dépannage?

La proposition du ministère est que le Barreau utilise, dans cette espèce d'agence, des avocats à leur retraite ou encore des étudiants ayant raté leur examen du Barreau et se cherchant un emploi en attendant de pouvoir le reprendre. L'idée semble intéressante à Me Robert, mais à son avis, les travaux juridiques qu'il y a à faire nécessitent certaines connaissances spécialisées mais pas nécessairement l'emploi d'avocats.

Les avocats doivent cependant se débrouiller seuls

pour s'établir des revenus pour leur retraite. Tous ne font pas des affaires d'or pendant leur vie active et il est bien possible qu'un tel bureau devienne pour eux un moyen de dépannage fort utile.

Toute cette question de fonctionnaires faisant des travaux qui leur sont interdits et ce, à la demande des avocats, Me Robert en avait entendu parler comme tout le monde; il ignorait cependant que certains réclamaient une commission des journaux pour la publication d'avis publics. À son avis, c'est essentiellement un problème de relations d'employeur à employés de la Fonction publique et non un geste illégal selon le Code criminel.

Ainsi donc, c'est à suivre: le ministère est intéressé à participer financièrement à la mise sur pied d'un nouveau service qui enlèverait à ses employés des occasions de "pêcher" et le Barreau ne refuse pas l'idée.

Le Québec devrait être consulté pour la nomination des juges de Cour supérieure

—Robert Burns

QUÉBEC (PC) — Le droit civil étant de juridiction québécoise, et donc provinciale, le ministre de la Justice du Québec devrait "avoir au moins une voix consultative quant à la nomination des juges de la Cour supérieure", qui ont à appliquer ces lois.

Telle est l'opinion émise par Me Robert Burns devant la commission parlementaire de la justice qui siègeait, avant l'ajournement de la session, pour étudier le bill 36. Ce projet de loi, qui a été adopté par la suite, abolissait la Cour du Banc de la reine, augmentait le nombre de juges des différentes cours et apportait divers autres changements mineurs au système judiciaire.

L'opinion du leader parlementaire du Parti québécois contredisait directement celle du ministre de la Justice Jérôme Choquette, qui a maintenu qu'il fallait respecter la constitution et

qu'un sain fédéralisme exigeait qu'il n'aille pas se mêler de la nomination des juges fédéraux.

Pouvoirs complémentaires

M. Choquette a expliqué que dans le domaine de l'administration de la justice, "les pouvoirs du gouvernement fédéral et ceux du gouvernement provincial se complètent, à l'occasion, se superposent, et dans d'autres occasions, se pénètrent".

"Par exemple, nous avons l'autorité sur la propriété des droits civils en vertu de l'article 92, paragraphe 16 de la constitution, ce qui nous donne autorité sur le code civil. Nous avons également autorité sur la constitution, des tribunaux et l'administration de la justice, de telle sorte que c'est au provincial à édicter les dispositions qui s'appliquent à la structure générale des tribunaux, et c'est en vertu de ce pouvoir que nous déterminons quel est le nombre de postes de juges de la Cour supérieure qui doit exister.

"Le gouvernement fédéral doit faire la même chose, parce que lui, en vertu de la constitution, il a comme responsabilité... le pouvoir de nomination des juges des tribunaux supérieurs appartenant à l'autorité fédérale."

Niant qu'il acceptait ainsi une subordination à l'État

central, comme l'affirmait Me Burns, le ministre a ajouté: "Si le ministre fédéral de la Justice veut me demander mon avis sur les nominations de juges à la Cour supérieure ou à la Cour d'appel, je suis disposé à lui donner mon opinion. Mais étant donné que je pense que nous devons respecter le fédéralisme et que c'est d'ailleurs une exigence que nous posons en général vis-à-vis des autorités fédérales, je ne vois pas pourquoi j'irais imposer ou tenter d'imposer des vues au gouvernement fédéral, d'avoir un mot à dire dans les nominations de juges."

Pleine juridiction

Le ministre a cependant admis que comme ministre de la Justice au Québec, il serait normal de "récupérer totalement, au nom du gouvernement du Québec, la pleine juridiction sur l'administration de la justice, surtout dans les lois de compétence provinciale", comme le suggérait Me Burns.

Il a révélé que cette question avait déjà été soulevée aux conférences des procureurs généraux. Lors de la conférence de mai dernier, à Toronto, des procureurs généraux avaient récamé d'être consultés par les autorités fédérales concernant la nomination des juges des tribunaux supérieurs, mais cette opinion n'a pas prévalu.

Les autres procureurs généraux exigeaient que le fé-

déral s'en tienne intégralement à la constitution au sujet de l'administration de la justice.

"Je dirais, a déclaré M. Choquette, que le gouvernement fédéral a tenté par plusieurs moyens, au cours des récentes années, de s'introduire dans ce secteur qu'est l'administration de la justice en dépassant les termes de la constitution et que les procureurs généraux des provinces sont bien déterminés à faire obstacle aux politiques fédérales dans ce domaine."

Conférence

À leur prochaine conférence, à Montréal en octobre prochain, les procureurs généraux sont bien déterminés à faire valoir un point de vue uniforme, c'est-à-dire que "l'administration de la jus-

tice doit demeurer, comme le dit la constitution, une matière de compétence provinciale et qu'il n'appartient pas aux autorités fédérales de tenter de s'introduire dans l'administration de la justice par des moyens qui ne sont pas constitutionnels".

M. Choquette a ajouté que l'administration de la justice était un domaine extrêmement vaste et, qu'en situant ces responsabilités au niveau provincial, la constitution avait donné aux provinces "un pouvoir considérable".

"Nous sommes convaincus qu'il faut faire respecter nos prérogatives et nos droits en matière criminelle. C'est la raison pour laquelle, de notre côté, nous n'insistons pas pour dépasser les bornes de la constitution", a déclaré M. Choquette.

Manque de professeurs sur la Côte Nord

SEPT-ÎLES (PC) — À quelques semaines de la rentrée scolaire, la Commission scolaire régionale du Golfe, sur la Côte-Nord, est de nouveau aux prises cette année avec une pénurie de personnel enseignant.

Selon un porte-parole du Syndicat des enseignants du Nordet, environ 25 pour cent

des quelques 320 professeurs de cette régionale ont démissionné au cours des dernières semaines, et il en manquerait une soixantaine pour compléter les cadres en vue de la prochaine année scolaire.

Ce taux de démissions n'est pas plus élevé que par les années antérieures.

Du haschisch pour \$1 million a été saisi à Dorval par la GRC

Remise des trophées aux gagnants du concours d'embellissement organisé par le Service des Sports et Loisirs de Montréal, au Centre François-Perrault, 7601 rue François-Perrault.

● Congrès international franco-américano-canadien de toxicologie clinique et analytique, à l'hôtel Windsor.

● Cliniques de sang de la Croix-Rouge au 421 boul. Pie IX, de 9h à 12h et de 13h30 à 15h30, au 8585 Côte-de-Liesse, de 9h à 12h et de 13h30 à 15h30.

● Congrès de l'International Brotherhood of Teamsters à l'hôtel Chateau Champlain.

Colloque de l'Association internationale de Pédagogie expérimentale de Langue française à l'Université de Montréal.

● Congrès du "Cincinnati Red Rooters Club" au Ritz Carlton.

La brigade des stupéfiants de la GRC vient de saisir pour \$1 million de haschisch liquide, à l'aéroport de Dorval, la plus grande quantité de cette drogue qui ait jamais été saisie au Canada.

Et, pour la deuxième fois en une semaine, un diplomate étranger — ou du moins un homme porteur d'un passeport diplomatique — est arrêté ou accusé en rapport avec une affaire de drogues.

La semaine dernière, trois ressortissants boliviens, dont l'un s'est identifié à la police comme étant le secrétaire du président de la Bolivie, ont été accusés d'avoir importé à Montréal pour \$1 million de cocaïne et ils subissent sous peu leur enquête préliminaire.

Et l'une des quatre personnes appréhendées, hier, peu après l'arrivée à Dorval de deux valises contenant 74 livres de haschisch liquide, était en possession d'un passeport l'identifiant comme at-

taché culturel du Yémen.

La police vérifie actuellement l'authenticité du passeport, enquête qui pourra prendre plusieurs jours, sinon plusieurs semaines.

Comparutions

Les quatre personnes arrêtées hier sont MM. Hamid Handul Mamid, 30 ans, le porteur du passeport diplomatique du Yémen, qui est de citoyenneté libanaise, et do-

Des affrontements violents ont failli avoir lieu hier soir à Longueuil entre 325 employés de la compagnie Héroux Ltée, en grève depuis plus d'un mois et l'escouade anti-émeute de la Sûreté du Québec.

Les grévistes qui s'étaient réunis devant l'usine Héroux ont tenté sans succès d'empêcher l'évacuation par la

milicie à Hull; Laus Bassile, 30 ans; Rudolph Becker, 47 ans, ressortissant de l'Allemagne de l'Ouest; et Mike Saikelys, âgé d'une cinquantaine d'années, Libanais domicilié à Ottawa.

Les trois premiers ont nié leur culpabilité devant le juge Émile Trotter; le quatrième comparait mardi en cour, à Montréal. Le juge Trotter a fixé à aujourd'hui la tenue d'une enquête qui déterminera si les accusés pourront

compagnie de plus de \$100,000 de pièces d'avion.

Depuis le début du conflit, la compagnie a, à plusieurs reprises, utilisé cette tactique que les grévistes qualifient de tentative d'intimidation.

La compagnie a de plus, à un moment donné, laissé planer la menace de la perte

être libérés sous cautionnement.

Un des enquêteurs dans cette affaire a révélé qu'après l'arrivée à Dorval des deux valises contenant la drogue, on avait établi une filature qui avait amené l'arrestation des quatre hommes.

Ce serait M. Becker, porteur d'un faux passeport australien, qui avait les deux valises en sa possession, alors qu'il débarquait à Dorval, venant de Damas, via Amsterdam et New York.

de plusieurs contrats importants si le conflit se poursuivait.

Finalement, les grévistes de l'usine Héroux ont préféré ne pas obstruer le passage des camions chargés de pièces servant au renforcement des ailes d'avions. Les camions, sous la protection et la bonne garde de l'escouade anti-émeute, ont pu passer leur chemin.

**C'EST LE temps
d'avoir la Vôtre
du 5 au 15 août 1974
SOUS LE SIGNE DE
L'ÉCONOMIE
Elle sera toute
équipée:**

2 portes
*Flancs blancs
Grands enjoliveurs de roues
Briquet
Sièges couchettes
Intérieur de luxe
Appuie-tête
Tapis porte à porte
Vitres teintées
*Dégriveur arrière électrique
*Antirouille
*Radio Am-Fm
Feux de recul
*Montre électrique
Freins à disques assistés
(Full power)
Lave-glace électrique
Pare-brise laminé etc. etc...

OU

\$2985⁰⁰

\$238⁰⁰ taxe

\$21⁰⁰ plaques

\$3244⁸⁰

\$44⁸⁰ comptant

\$3200⁰⁰ balance

\$86⁶⁴ a 48 mois



\$2,985⁰⁰

DATSUN

bellemare

DATSUN ltée

10305 PAPINEAU (Angle Fleury)

382-2780

éditorial

Intervenant à la toute dernière minute dans un dossier qu'elle n'a guère pris le temps d'étudier et encore moins de fouiller, la presse gouvernementale et libérale se fait l'écho complaisant des porte-parole officiels de Québec et d'Ottawa pour enlever tout son contenu politique au Festival international de la jeunesse francophone qui se déroule actuellement dans la Vieille Capitale.

"La guerre des tapis rouges n'aura pas lieu", titre le quotidien LA PRESSE, ajoutant le plus naturellement du monde que les Québécois qui participent à cette première manifestation internationale des pays francophones seront dirigés par le chef de la délégation du Canada, M. Jean-Guy Gagnon, et que c'est au nom du gouvernement canadien que le groupe québécois prendra part aux diverses manifestations culturelles et sportives du festival."

En clair, cela revient à dire que le gouvernement du Québec renonce à son statut de membre de l'Agence des pays francophones et donne au monde entier le spectacle de sa soumission la plus inconditionnelle aux autorités fédérales. Et cela, dans un domaine qui ressort au premier titre de sa compétence constitutionnelle: la culture.

Le quotidien libéral LE DEVOIR pour sa part, écrit triomphalement sous la signature de son rédacteur en chef adjoint, Michel Roy, que la question du statut du Québec au sein de l'organisme qui regroupe les pays francophones et toutes les luttes menées depuis plus de dix ans pour affirmer la personnalité internationale du Québec sont "d'anciennes querelles depuis longtemps vidées et qui demeurent les symboles poussièreux de l'époque presque oubliée du statut particulier." Qu'un journal qui fut naguère le reflet d'une partie de notre conscience nationale prenne ainsi fait et cause pour les autorités fédérales, qu'il endosse d'un trait de plume les efforts du gouvernement anglophone d'Ottawa pour ramener le Québec au rang d'une province comme les

Un peuple aux chaînes dorées

autres, qu'il répudie ouvertement les batailles qu'il a lui-même livrées sous les couleurs d'un statut particulier pour le Québec au sein de la Confédération canadienne, voilà qui témoigne du degré d'avilissement de certaines de nos vieilles élites. Qu'à cela ne tienne, LE DEVOIR aura sa récompense. Les maîtres anglophones qui nous gouvernent savent reconnaître leurs bons et loyaux serviteurs.

Chaque fois que des Québécois n'ont pas accepté que le Québec et son gouvernement soient humiliés dans des réunions internationales, l'on invoqua l'argument facile et démagogique de "querelles de tapis rouges"; de "guerres de drapeaux", de chicanes de protocole, pour justifier les multiples abandons du régime libéral de M. Bourassa à son grand frère fédéral. Dans une série de six articles sur les relations internationales du Québec publiés la semaine dernière dans LE JOUR, notre confrère Maurice Giroux a révélé le peu d'importance qu'attachait le gouvernement très "provincial" de M. Bourassa au rôle international du Québec.

L'escroquerie intellectuelle à laquelle se prêtent avec une pieuse élégance LA PRESSE et LE DEVOIR consiste à ravalier ces questions au rang de querelles futiles de protocole et de préséance. Que plus d'un millier de professeurs québécois, formés dans nos institutions d'enseignement à coups de millions de dollars, enseignent en Afrique francophone ou ailleurs sous le contrôle de l'Agence canadienne de développement international (ACDI), laissant au ministère de l'Éducation du Québec un rôle plus maigrichon, voilà qui dépasse les querelles de tapis. Que le gouvernement anglophone d'Ottawa usurpe les prérogatives constitutionnelles du Québec en matière d'éducation en attribuant unilatéralement des bourses à des étudiants étrangers et que le gouvernement très provincial de M. Bourassa accepte que les choses se passent ainsi à sa barbe et sans consultation préalable, voilà qui

dépasse les querelles de tapis. Qu'à l'organisation des Nations-Unies pour l'éducation et la culture (UNESCO), je répète pour l'éducation et la culture, le gouvernement anglophone de M. Trudeau fasse cavalier seul et qu'il ne s'impose pas au moins l'élémentaire décence d'une consultation préalable avec les provinces avant de former la Commission canadienne de l'Unesco et les délégations mandatées pour représenter le gouvernement unitaire du Canada au sein de cet organisme international, voilà qui dépasse les querelles de tapis (sic).

Les journalistes amateurs qui traitent de ces questions sans avoir la moindre idée de quoi elles retournent, se contentant de répéter les inepties des porte-parole gouvernementaux et des valets du pouvoir anglophone, ne rendent service ni à leurs lecteurs ni à eux-mêmes.

La bataille des relations internationales du Québec est le prolongement exprimé des luttes internes que les Québécois mènent depuis des décennies, les uns pour accéder à une plus grande autonomie de décision au sein de la Confédération canadienne, les autres pour que notre collectivité nationale entre en pleine possession d'elle-même en se dégageant de la tutelle centralisatrice d'Ottawa.

Hier, la Guinée-Bissau a été le cent trente-sixième État à devenir membre des Nations-Unies. Le Québec reste l'un des rares peuples du monde à vivre encore dans une situation de type colonial. Les jeunes francophones du monde qui participent au Festival international de Québec seront abreuvés des mensonges de la presse officielle et des laquais gouvernementaux pendant les jours qui suivront. Puissent-ils au-delà des ronflantes déclarations comprendre le sens réel de nos combats. Le métal de nos chaînes est peut-être doré mais il est plus lourd à porter.

Yves Michaud

vous avez la parole

L'avenir d'un peuple qui se reproduit au compte-gouttes

Un commissaire d'école vient de déclarer que la baisse de la natalité constitue au Québec rien de moins qu'une tragédie nationale. Il semble, hélas, qu'il ait raison. Déjà victime de l'érosion linguistique, tout récemment légalisée, officialisée, statufiée contre vents et marées par le morbide gouvernement qu'il a élu, notre déjà petit peuple peut-il se permettre le luxe de se reproduire au compte-gouttes? Il aurait plutôt besoin d'un bon bébé-boom pour entreprendre de pied ferme une fin de siècle qui s'annonce difficile.

Mais nous sommes des gens que n'effraient pas les contradictions. Ne vient-on pas de condamner un médecin à dix-huit mois de prison pour avortement illégal? Il en aurait pratiqué des milliers à la demande d'autant de femmes. Je n'ai rien contre le docteur Morgentaler, il n'est pas responsable de l'insécurité de nos lois. Et puis chaque avortement exécuté ici, c'est de l'argent en moins pour les Américains, qui sont connus pour leur libéralisme quand il s'agit d'interrompre les grossesses des autres. Il ne faut pas en vouloir non plus à nos femmes, elle ne sont pas responsables des lois sociales et elles paient cher pour le savoir.

Le vrai problème, le comble de l'absurdité, c'est que tant de femmes en soit réduites à se faire avorter. Je ne suis pas du sexe à qui ce genre de chose peut arriver, je m'en confesse, mais il me semble que pour la plupart des femmes, avoir un enfant, si l'on met de côté les fameuses joies de la maternité, ce n'est pas une sinécure. Elles y perdent beaucoup. D'abord, à quelques rares exceptions près, c'est leur indépendance qui avorte des que l'enfant naît. En tant qu'indépendantiste, je considère que l'indépendance d'un peuple commence par celle des individus qui le composent. Or, pour ceux qui en douteraient encore, et n'allez pas croire qu'il n'y en a plus, les femmes sont des individus au même titre que nous, les Mâles. Et puis elles y perdent souvent leur santé, tant physique que morale, et d'autres peccadilles encore, dont leur taille que tous les Mâles voudraient pourtant tous-jours semblable à celle de la guêpe.

Bref, pas besoin d'un oeil de lynx pour se rendre compte que la femme est pénalisée pour avoir la lourde tâche d'assurer la reproduction de l'espèce. Si on leur imposait un semblable travail pour de si piètres emoluments, il y a longtemps que les mâles auraient fait la plus sauvage grève de l'histoire. Il est bien plus que temps qu'on s'en rende compte. Mais ces milliers d'avortements, n'est-ce pas en quelques sortes une grève perdue? Alors, négociations que diable!

LE JOUR est encore trop montréalais!

Je tiens à féliciter toute l'équipe de notre formidable quotidien national, LE JOUR. Malheureusement, il demeure encore trop un journal régional, c'est-à-dire de Montréal. On y parle de tout ce qui se passe à Montréal au point de vue culturel, artistique, gastronomique, sportif, etc... Pour les gens de Québec, Rimouski, Chicoutimi, est-ce si loin?

Félicitations pour le billet de monsieur Claude Morin "conte du Moyen Âge", 28 juillet. C'est à mettre en bandes dessinées. Pour les articles de monsieur Louis O'Neil, ils sont devenus trop "outre-mer"! Ça colle moins. J'espère qu'il reviendra bientôt.

Clémence Gingras
St-Amand Silery

Que fait donc la sémillante Lise Bacon (ne)? Sensée représenter ses camarades. N'est-elle pas, elle, du sexe à qui ce genre de chose peut arriver? Elle devrait pourtant comprendre. Bien sûr, il est vrai qu'elle est libérale... je suppose que ça finit par marquer sa femme...

Il faut inciter absolument le gouvernement à tout faire pour rendre la maternité attrayante, pour dédommager la femme d'avoir à assumer 99,9% du processus de reproduction. Mais pas de revanche des berceaux, merci! Plutôt balayer tous les préjugés moraux, le débat ne se situe plus à ce niveau. Être mère célibataire, ce n'est pas honteux, bien au contraire, mère mariée non plus d'ailleurs. Il faut faire en sorte que la mère puisse l'être autant de fois qu'elle le juge bon, sans que cela l'empêche de mener une vie individuelle d'être complet et libre. Et il faut quand même légaliser l'avortement pour celles qui, pour des raisons qui ne regardent qu'elles, ne veulent pas faire d'enfant, ou pas tout de suite. Ce gouvernement si enclin à l'incitation en d'autres domaines, devrait cesser de forcer nos femmes à avoir leurs enfants, et chercher plutôt à les encourager... le libre choix en somme! À moins que cette loi ne relève du fédéral... faudrait peut-être demander à Monsieur McWinney avant.

Il faut aussi dire, malheureusement, que bien des mâles verraient d'un bien mauvais oeil l'accession de leurs femmes à l'indépendance. Le Devoir n'aurait pas assez de toutes ses pages pour publier les lettres de protestation (attention, les machines! pas protestantes, protes-tation) de tous les réactionnaires du pays et de leurs perroquets moins intelligents, ou plus bêtes, c'est selon. C'est que dans ce débat comme pour ainsi dire partout ailleurs, il y a comme un petit problème politique timide qui n'ose pas dire son nom. Ne le répétez surtout à personne, mais les femmes ne constitueraient-elles pas, d'une certaine manière, (j'ose à peine le dire) quelque chose qui ressemble à ce qu'on appelle, ailleurs bien sûr, pas ici, une classe sociale?

Sylvain Meunier
Montréal

Le papier-journal et les journaux indépendantistes

Il y a rumeur de pénurie de papier journal. Comment se fait-il que le Courrier du Sud et bien d'autres continuent de circuler "gratuitement" sans éprouver aucun problème. Le Courrier du Sud est distribué à chaque porte et il est aussi épais que la grosse "Presse".

Pourquoi les journaux indépendantistes ne sont-ils pas aussi favorisés? Québec-Presse, Digeste québécois, Canada français n'ont pu survivre.

Espérons que LE JOUR aura l'oeil ouvert afin de résister à sa disparition.

Stella Vallée
Longueuil

vous avez la parole

LE JOUR est votre journal. Écrivez-nous sur tous les sujets qui vous intéressent. De cent à deux cents mots (1 à 2 pages). Pas plus. Histoire de donner une chance à tout le monde. Merci. Adressez vos lettres: Vous avez la parole, Journal LE JOUR, 387 boul. Lebeau, Montréal 379.

Les manuscrits ne seront pas rendus.

billet

Le drame de Boutin

Si j'étais dans Johnson, moi, je saurais pour qui voter. Je ne tergiverserais pas, comme dirait Michaud dans son langage populaire. Face à l'injustice, à l'aveuglement des ordinateurs, à l'étroitesse de l'opposition, j'irais mettre ma croix au bout du nom de Boutin, comme un signe indicateur de la bonne route.

Non, mais, je vous demande un peu, qu'est-ce qu'il a fait de mal ce pauvre Boutin? L'Opposition, qui mérite bien ce nom négatif, prétend qu'il a agi comme procureur pour le ministère de la Justice en même temps qu'il était député.

Il ne faut pas connaître notre honnête gouvernement pour oser porter de pareilles accusations. Si l'Opposition avait appris sa leçon, elle saurait que lorsque le gouvernement fait appel aux amis, c'est pour le plus grand bien de l'État. Prenez seulement l'affaire Paragon. Bourassa l'a dit: le gouvernement a sauvé de l'argent en faisant affaire avec les Simard. Comme ça, tout le monde est heureux. Le gouvernement est heureux, les contribuables sont rassurés, les p'tits Simard ne se plaignent pas. On est en famille, quoi! C'est le népotisme rentable.

Si jamais Boutin a servi de procureur pour le compte du gouvernement, au lieu d'en faire un scandale, on devrait d'abord se demander si les contribuables n'y ont pas encore sauvé de l'argent. Boutin lui-même nous a d'ailleurs mis sur la piste: il n'a pas touché d'argent en tant que procureur du gouvernement. Vous en connaissez beaucoup vous autres des procureurs comme ça? Ça doit être un de ces avocats social-démocrates!

Pourquoi les non-francophones refusent-ils le dialogue avec les indépendantistes?

En réponse aux critiques récentes de M. George Bardosh qui reprochait au journal LE JOUR de "n'avoir pas tenu la promesse de ses idéaux nationalistes et sociaux-démocrates", j'aimerais signaler les faits suivants:

N'est-il pas un peu tôt pour juger des paroles et des actes du JOUR lorsque ce journal commence à peine à préciser son idéologie à travers un cheminement intellectuel et culturel difficile mais qui ne fait que témoigner de la complexité de la question nationale au niveau de la prise de conscience des réalités sociales qui la sous-tendent.

N'est-il pas injuste d'associer l'échec du N.P.D.-Québec à la consigne d'annulation du P.Q. quand les membres du N.P.D.-Québec n'avaient d'autre chose à dire aux Québécois qu'à peu près ceci:

"Votez N.P.D. sinon Trudeau va rentrer ou bien c'est décidé, je vote N.P.D." Avec des bêtises électorales du genre, le N.P.D. s'est malheureusement suicidé tout seul!

Et n'est-il pas prématuré d'aligner le P.Q. à droite (sans préciser évidemment ce que cela veut dire dans le concret) quand la grande majorité des membres, militants, députés du parti luttent avec la classe ouvrière dans des organismes populaires ou des corps intermédiaires parallèles. Dans la même perspective, ne s'agit-il pas d'un préjugé d'affirmer que plus le mouvement indépendantiste croîtra en effectifs, plus il deviendra un mouvement de droite. J'aimerais rappeler à M. Bardosh que le niveau de politisation des masses n'est pas fonction d'une loi mathématique mais bien plutôt des efforts collectifs d'éducation du mouvement révolutionnaire allié à une volonté cohérente de combat quotidien.

Comment peut-on affirmer que le mouvement indépendantiste ne fait aucun effort pour rejoindre les non-francophones quand aux élections d'octobre dernier, des militants péquistes de plusieurs comtés ont tra-

Alors qu'est-ce qu'il a fait de mal Boutin? Son nom, paraît-il, figurait bel et bien sur des formules (paragon?) en tant que procureur du gouvernement. Non mais! Il ne faut rien connaître à l'administration moderne pour y voir un délit. Pour qui a le moins le sens des réalités nouvelles, le coupable est vite désigné: c'est l'ordinateur.

Boutin l'a dit. C'est la faute à l'ordinateur. Il est "dur de comprendre" l'ordinateur. Boutin avait beau avoir été élu parmi les 102 lumières du gouvernement social-démocrate, l'ordinateur n'en faisait qu'à sa tête et continuait à laisser trainer le nom de notre héros sur des formules. Drame moderne. L'homme et la machine. Avengement de la machine, grandeur de l'homme.

Alors, Boutin, il n'avait pas le choix. Fallait qu'il démissionne. Vous allez peut-être penser qu'il n'y avait pas de quoi démissionner, qu'on ne peut être coupable des bêtises de l'ordinateur, que Burns, le sombre vilain, aurait de toute évidence, dans ces conditions, perdu sa cause.

Vous êtes à côté de la question. Boutin en démissionnant a posé le geste courageux de l'homme traqué par l'aveugle machine. C'est maintenant aux électeurs de juger.

Moi, le 28 août, je voterai contre l'ordinateur. Pas vous?

Côté

vaillé avec des non-francophones politisés dans le but d'éduquer politiquement les Néo-Québécois aux réalités socio-culturelles et aux conflits constitutionnels qui déchirent notre patrie. Moi, j'aimerais qu'on regarde les choses en face et qu'on se pose honnêtement la question suivante: compte tenu des efforts persistants du mouvement indépendantiste québécois pour dialoguer avec les non-francophones, comment se fait-il que cette communauté, en grande majorité, refuse le dialogue avec nous, votant à 95% pour le parti libéral! Voilà un bon réflexe de droite que M. Bardosh oublie facilement.

En terminant, j'aimerais dire à M. Bardosh qu'il se décourage un peu vite et que s'il retourne au Star ou à La Presse comme il le menace de le faire, je devrai en toute bonne conscience le classer à droite! Mais malgré cela, je continuerai à dialoguer avec les non-francophones; strictement pour ne pas laisser le désespoir vaincre...

Alors j'espère que M. Bardosh renouvellera son abonnement au JOUR. Nous estimons son appui malgré nos divergences d'opinion. Et les opinions ça se discute et ça change...

James Conrad Tessier
Montréal

Au pays du français langue officielle!



on sale here
booklets or tickets

On an average 2,300 winners every week

PRIZES
\$5000 \$500 \$100

Un peuple avec une arme braquée sur son coeur...

Aujourd'hui, c'est le jour d'arrêt de mort pour le Québec français.

Et, comme pour souligner la couleur qui prendra le Québec si cette loi est maintenue, dame Nature se pare, en ce jour sombre, de ses atours les plus typiquement "British".

Au moment d'écrire ces lignes, la bilinguisation du Québec (qui constitue un pas de géant vers l'assimilation "systématiquement officialisée", étant donné la dénatalité croissante "des deux bords" et le "bord" linguistique que choisit la majorité des immigrants) est à prendre force de loi.

En effet, présentement, dans le "salon de la race" désormais transformé en "foire aux manigances" d'écarlates arrivistes, un drame se dénoue: la trahison d'un peuple par ceux qui lui tiennent lieu de représentants et dont l'immense majorité est constituée de ses ressortissants.

On a beau "se fermer la gueule" pi laisser faire parce qu'y a quelque chose dans "l'frigidaire", se laisser endormir par le confort et l'été houlonné, si, tout au moins quelque corde secrète ne vibre pas dans le tréfonds de l'âme de chaque Québécois, en ce jour d'assassinat de notre patrimoine linguistique par des nôtres servant d'autres intérêts, alors, c'est à désespérer!

Mais, déjà, des voix ont protesté: l'opposition péquiste dont il faut louer l'acharnement au combat, tout spécialement de la part de MM. Charron et Morin, la Ligue des Droits de l'Homme, des syndicats, etc...

Avec la reprise de la "vie normale" à l'automne et aussi, à l'usage, par la mise en application, le bill 22 fera la démonstration de sa "souple" (comme dit Bourassa) et inextricable impuissance, il faut absolument que le peuple québécois tout entier se lève debout et s'affirme afin de se défaire (faire retirer) de cette "arme de calibre 22" braquée sur son coeur.

Gilles Lafleur,
Orsainville

La prétention de M. Stewart

Nous savons tous que monsieur Stewart n'aura jamais besoin d'aide, tant qu'il vivra de ceux qui détiennent le pouvoir par l'argent. Il serait peut-être moins prétentieux s'il luttait contre ceux qui prennent le Québec et les Québécois pour leur chose, en se servant de l'argent d'honnêtes gens pour favoriser ceux qui leur sont tout dévoués.

J'ai toujours considéré qu'il serait juste de la part du gouvernement québécois qui donne de l'argent pour la publicité qu'il en fasse profiter tous ceux qui paient pour cette publicité. Je ne crois pas qu'on ait exempté ceux qui favorisent l'indépendance de payer leurs taxes.

De toute façon, nous savons depuis longtemps ce que nous devons attendre de ce gouvernement qui entretient bien ses favoris. Depuis longtemps, nous ne comptons que sur nous-mêmes et c'est peut-être mieux ainsi. Il est important que LE JOUR vive pour tous ceux qui ont à coeur l'avenir du Québec. Je paierais beaucoup plus pour avoir des nouvelles des gens qui vivent dans mon pays, le Québec. À tous les artisans du journal, merci beaucoup pour le travail que vous faites.

Yvon Boivin
LaSalle

le fond des choses

Sera-t-il le de Gaulle de son pays?

La Grèce entre les mains de Caramanlis

par Edouard Pellissier

(AFP Paris — Une conversation téléphonique de quelques minutes avec le général Ghizikis, Président de la République le 23 juillet 1974, a fait de M. Constantin Caramanlis, réfugié politique à Paris et chef de la droite constitutionnaliste, un autre de Gaulle.

Lorsque M. Caramanlis donna sa démission du gouvernement le 11 juin 1963, il prétendit le refus du roi Paul de renoncer à une visite officielle en Grande-Bretagne. Mais sa décision fut motivée en fait par l'impossibilité où il se trouvait d'obtenir une réforme de la Constitution renforçant le pouvoir exécutif alors prisonnier des partis et du souverain (situation assez semblable à celle du général de Gaulle en 1946). De même son exil fut provoqué par son échec aux élections de novembre 1963, où son propre parti perdit la majorité absolue. (de Gaulle avait connu la même déception avec le RPF).



(Photo AFP)

On l'admire ou le déteste

Il ne fait d'ailleurs aucun doute que M. Caramanlis avait évoqué, quelques mois plus tôt, la situation politique de son pays lors de la visite officielle en Grèce du général de Gaulle, qui avait pour le chef du gouvernement grec une estime toute particulière, disant de lui notamment: "Il sait gouverner ce peuple dont la vie politique est aussi dentelée que ses côtes et complexe que son relief".

De taille élancée, l'oeil vif sous d'épais sourcils qui font la joie des caricaturistes, âgé de 67 ans, M. Caramanlis a un visage régulier et sévère, qui attire ou repousse sans nuance la sympathie.

Peu d'hommes en Grèce, le grand Eleuthère Venizelos excepté, ont été au cours de ce siècle, autant admirés qu'odieux, ce fils d'instituteur macédonien, qui a tenu le gouvernail pendant huit ans sans interruption (1955-63).

Huit années au pouvoir dans un pays où l'instabilité gouvernementale a été pendant si longtemps la règle. Qui plus est, un homme sorti du rang, sans relation de famille ni fortune, qui a fait modestement ses études de droit à Salonique, tout en travaillant pour faire vivre sa famille après la mort de son père.

Destin assurément hors série dans un pays où les origines sociales ont de l'importance, surtout si on appartient comme lui à un parti de droite.

Deux appels au peuple

Orateur d'un talent moyen, il a une "présence" incomparable à la tribune, tant ses phrases reflètent une conviction passionnée.

Menant une vie très simple, contrairement à beaucoup d'hommes politiques grecs, habitant, quand il était premier ministre, un petit appartement dans le quartier de Kolonaki, aimant se rendre à pied à son bureau, il était autoritaire à un degré rarement rencontré en régime parlementaire. Ministres et députés lui obéissaient avec enthousiasme ou résignation, mais aucun ne lui a résisté dans son propre parti.

À deux reprises, étant mal suivi par le Parlement et la Cour, il fit appel au peuple, en 1956 et en 1963.

Encore de nos jours, de nombreux grecs comparent les huit années de pouvoir de Caramanlis à l'âge d'or. Cet homme a donné en effet à la politique grecque un style nouveau: celui des décisions

rapides et des réalisations immédiates.

Après avoir été un avocat prospère, M. Caramanlis se distingua particulièrement comme ministre des travaux publics (1952-54).

Assumant le contrôle d'un ministère qui venait d'être créé et ne possédait ni personnel entraîné, ni crédits spéciaux, Caramanlis a fait d'Athènes une ville moderne, digne de son passé. C'est également sous sa conduite qu'à partir de 1955, la Grèce a réalisé son décollage économique et s'est amarrée à la Communauté économique européenne afin de contrebalancer l'influence excessive des États-Unis.

Un accueil délinant

Il ne put empêcher toutefois la progression de la gauche et plus particulièrement des communistes à partir de 1958 d'où une ingérence de plus en plus brutale des militaires. La triste affaire Lam-

brakis, racontée dans le film "Z", s'est passée peu avant sa démission et a sans doute contribué à la provoquer, car, comme le général de Gaulle, il savait que seul un pouvoir exécutif fort peu se faire obéir, en période de crise.

Arrivé le 24 juillet à deux heures du matin dans un "Mystère 20", mis à sa disposition par M. Giscard d'Estaing président de la République française, M. Caramanlis a reçu à Athènes un accueil délinant d'une foule évaluée à 500.000 personnes. La tâche qui l'attend est à la mesure de celle qu'a connue le général de Gaulle en mai 1958.

Il lui faut d'abord rétablir la paix à Chypre sans trop heurter l'Armée ulcérée par sa défaite (les Turcs ont débarqué à Chypre sans que l'armée grecque puisse intervenir efficacement).

La deuxième tâche du gouvernement: maintenir l'ordre dans un pays tout vibrant de ses libertés nouvelles, sera facilitée par le maintien de la mobilisation générale et de la loi martiale qui l'accompagne obligatoirement.

Les autres tâches de M. Caramanlis, il les a énumérées lui-même dans une interview au journal "Le Monde" du 29 novembre 1967, ce qui prouve qu'en politique les problèmes évoluent toujours lentement.

Une situation difficile

Il lui faut notamment: "Rédiger une nouvelle Constitution, qui devra être efficace sans pourtant être antidémocratique", "réorganiser l'administration et le système de l'enseignement", "assainir par des mesures radicales et anti-populaires l'économie du pays", "rétablir la discipline dans l'armée, ainsi que le prestige du pays, gravement atteint durant ces dernières années", "enfin procéder à un référendum, puis à des élections qui doivent être le point de départ d'une nouvelle vie politique".

Un programme, on le voit, assez proche de celui du général de Gaulle en mai 1958.

Le gouvernement d'Union nationale que vient de constituer M. Caramanlis montre toutefois que le chef de la droite grecque n'a pas en main tous les atouts dont disposait le chef de la France Libre. Il est notamment sensiblement moins étendu sur la gauche, avec laquelle M. Caramanlis n'a que peu de contacts. Cette situation risque de devenir gênante dans un pays où les syndicats ont montré leur dynamisme, et où le taux d'inflation annuelle s'élève depuis 1972 à 30%.

L'ambiguïté de la détente Ce sont les hommes, non les armes, qui font les guerres

par Raymond Aron

Forcé de quitter le pouvoir, Richard Nixon n'en a pas moins laissé à son successeur un dossier parmi les plus lourds: celui de la négociation avec l'URSS de la limitation des armements stratégiques.

Analyste de réputation internationale, Raymond Aron verse quelques éléments d'information supplémentaires à ce dossier, partant de cette observation que l'équilibre plus ou moins grand de la terreur nucléaire ne tend pas à s'améliorer à partir d'une certaine capacité de destruction.



(Photo AFP)

Entre Nixon et Brejnev se régla quelque temps le sort du monde...

drilles, la qualité des armes et des troupes échappant à la quantification. En ce qui concerne les armes nucléaires, c'est l'hétérogénéité des systèmes, russe et américain, qui crée la première difficulté. L'accord intermédiaire de 1972 accordait à l'Union soviétique un nombre d'engins largement supérieur à celui des États-Unis, environ 1.400 contre 1.000 pour les engins terrestres, 950 contre 710 pour les engins lancés à partir de sous-marins. L'Union soviétique obtenait aussi un nombre de sous-marins lanceurs d'engins supérieur (62 contre 44). Les États-Unis avaient accepté cette sorte d'infériorité parce qu'ils conservaient un nombre de têtes nucléaires, grâce à la technique des MIRV, largement supérieur (probablement triple aujourd'hui) à celui de l'Union soviétique.

Mais comme celle-ci disposait d'engins d'une puissance supérieure à celle des engins américains, il était facile de prévoir qu'une fois maîtrisée la technique des MIRV (têtes nucléaires multiples dans un seul engin), elle apparaîtrait redoutable aux experts du Pentagone, capable d'atteindre d'ici à 1980 ou 1985 à une certaine supériorité.

Supériorité significative ou non? Il n'est jamais possible de

démontrer qu'une supériorité ne serait significative en aucune circonstance. Les engins soviétiques d'aujourd'hui, les SS9, sont déjà porteurs de charges de 25 mégatonnes; les SSX18 ou 19 seront porteurs de charges de 50 mégatonnes, dotés à leur tour de têtes nucléaires multiples. Plus les engins sont puissants, plus les têtes nucléaires multiples seront, elles aussi, puissantes. Il suffit d'imaginer un scénario — les engins soviétiques utilisés contre les silos dans lesquels sont enfouis les engins américains — pour mettre en lumière le danger que créerait pour les États-Unis (ou pour l'Union soviétique) une infériorité d'une certaine sorte. D'après la presse américaine, le secrétaire à la Défense imagine un scénario de cette sorte: donc les États-Unis, après une attaque soviétique limitée, devraient posséder la capacité d'une réplique contre les forces nucléaires adverses et non contre les villes.

Pas d'unité de mesure

Laissons de côté les divers scénarios, bien que ceux-ci, faute d'expérience (heureusement), offrent le seul moyen d'apprécier approximativement les forces nu-

cléaires respectives. En termes abstraits et simples, en dehors de toute subtilité stratégique et technique, supposons, par hypothèse, que les négociateurs, d'un côté comme de l'autre, se donnent pour objet l'égalité ou l'équilibre: ils ne sont pas encore parvenus à en préciser les conditions pour le simple motif qu'ils ne disposent pas d'une unité de mesure.

En mégatonnes et en nombre d'engins, les Russes ont acquis l'avantage; en têtes nucléaires et en précision, les Américains conservent la supériorité (probablement décisive). Quelle est l'importance respective des têtes nucléaires de 5.10 ou 20 mégatonnes ou de la précision des têtes nucléaires d'une demi-mégatonne ou d'une mégatonne? La réponse dépend du scénario que l'on imagine. Ajoutons que les essais souterrains, nécessaires au perfectionnement des armes, continuent: l'interdiction des essais à 150 kilotonnes, qui n'entrera en vigueur qu'au 31 mars 1976, ne sert qu'à camoufler l'impossibilité d'un accord authentique qui mettrait fin à la course qualitative aux armements.

Une explosion incontrôlable

Le secrétaire d'État, qu'il soit ou non acquis à la thèse d'une conversion de l'Union soviétique, souhaite édifier une structure de paix, compatible avec l'opposition évidente des intérêts et des idéologies des deux Grands.

À cette fin, il vise un accord qui limite durablement les armements stratégiques et consacre un équilibre entre les deux Grands. Pour mobiliser l'opinion, il dénonce les dangers d'une "explosion technologique incontrôlable".

Argumentation qui me semble, elle aussi, équivoque. L'accord de 1972, l'équilibre fondé sur le retard technique de l'Union soviétique, conduisait logiquement à l'impasse actuelle. Il faut, de toute évidence, regretter que Russes et Américains ne parviennent pas à définir les termes d'un équilibre durable, sinon définitif. (Disons équilibre plutôt qu'égalité, puisque l'hétérogénéité des systèmes ne permet pas de calculer l'égalité). Mais ne confondons pas les milliards de dollars, probablement gaspillés, avec une menace d'apocalypse.

Ce sont les hommes, non les armes, qui déclenchent les guerres.



Gaston Laurion

Les mensonges de la loi 22 (2)

La liberté de s'exprimer à son gré

Il reste la question des voyages. C'est une question banale, mais comme on la soulève couramment (les bilinguistes font des lieux communs. D'abord, faisons remarquer que les États-Unis ne sont pas le seul pays où nous pouvons voyager même si c'est le plus accessible. Ensuite il suffit de se dire que partout dans le monde il y a des milliers de touristes qui voyagent sans connaître la langue du pays où ils vont ou la connaissent fort peu. Que font-ils? Eh bien! ils s'arment d'un petit dictionnaire de poche qu'ils complètent avec des gestes et tout va très bien. Et, si l'on a la chance de rester un certain temps dans le même pays, au bout d'une semaine ou deux on a déjà appris quelques phrases. Mais ne devons-nous surtout pas savoir que, lorsqu'on est en vacances dans un pays étranger, on a besoin de très peu de mots pour se débrouiller, sans oublier, quoi qu'on pense, que le français peut servir dans un très grand nombre de cas.

L'anglais exige

Reprenons maintenant ce que nous avons expliqué hier,

pour dégager l'essentiel de notre propos. Le bilinguisme d'État ou officiel, même s'il est institué hypocritement sous le couvert du français langue officielle comme dans la loi 22, ne peut que contraindre, en dernière analyse, tous les francophones à connaître l'anglais. Déjà l'anglais est suffisamment nécessaire, dans l'état actuel des choses, lorsque on doit gagner sa vie. Avec le beau "cadeau", pour reprendre la fière expression du commissaire J.-D. Gendron, que les libéraux nous ont récemment offert, tous les individus québécois vont pratiquement être obligés de connaître l'anglais puisque cette langue pourra dorénavant être exigée à peu près dans toutes les circonstances où un anglophone le désirera. Si, au contraire, l'État québécois était officiellement unilingue (français), cela n'empêcherait nullement les francophones qui le désirent d'apprendre l'anglais (et d'autres langues), mais personne ne les y forcerait. D'autre part aucun anglophone ne pourrait exiger l'anglais au Québec, pas plus qu'un travailleur québécois ne serait tenu de connaître

l'anglais, en dehors du monde des affaires internationales.

Donc, le bilinguisme d'État c'est la contrainte exercée sur les individus pour les obliger à apprendre l'anglais; l'unilinguisme d'État, c'est la liberté, pour le Québécois, de faire sa vie dans la langue de ses ancêtres, sans qu'il soit empêché par ailleurs d'être bilingue ou polyglotte si cela lui plaît. Qu'aujourd'hui, on ait du mal à s'imaginer qu'il est possible de vivre uniquement en français au Québec, cela provient précisément de ce que nous devons vivre dans un bilinguisme de fait, que l'ignominieuse loi 22 vient de rendre quasi officiel.

La seule conclusion

Si l'État québécois était unilingue officiellement, mais sans hypocrisie cette fois, la situation changerait, l'impossibilité de vivre uniquement en français disparaîtrait. Nous serions alors enfin comme les autres: des gens normaux et libres de s'exprimer à leur gré.

C'est parce que les Libéraux, comme en 1969 les Unionistes, nous ont trahis, que le bilinguisme nous est encore imposé au Québec et qu'ainsi notre pays n'est pas normal. Et ces traites osent de surcroît, pour justifier leur infamie, tromper notre peuple en invoquant les nécessités du "contexte nord-américain". Quand on y pense bien, il faut une audace et une malhonnêteté intellectuelle peu communes pour nous présenter comme un argument en faveur du bilinguisme les 220 millions d'anglophones qui forment notre fameux contexte. La vérité, c'est qu'une situation aussi menaçante ne peut que nous mener, un jour prochain, à l'unilinguisme (anglais) si nos lâches gouvernants persistent à ne rien faire.

C'est pourquoi tous ceux qui en tirent la seule conclusion honnête qui soit possible, réclament si impérieusement que l'État québécois protège son peuple et lui redonne sa liberté, à l'aide d'une loi véritablement efficace c'est-à-dire proclame le français comme seule langue officielle du Québec.

le consommateur

Le Salon du meuble

Le taux de croissance de l'industrie du meuble n'est guère encourageant

par Marie Vallée

Le Salon du meuble s'est ouvert lundi. Dans son allocution, le président de l'Association des fabricants de meubles du Québec, M. G. Leight Townsend, ne s'est montré que modérément satisfait du taux de croissance de cette industrie au Canada au cours de la dernière année. Tout en étant confiant que la valeur totale des expéditions des usines de meubles dépasse le milliard 200 millions de dollars au cours de 74, il s'inquiète de l'augmentation constante des importations, des accroissements successifs dans le prix des matières premières et de la pénurie de main-d'œuvre.

M. Townsend a déclaré qu'un taux de croissance de 14 ou 15% n'est guère plus qu'encourageant, si l'on tient

compte de l'inflation. La croissance est calculée sur la valeur des expéditions des usines. Cette valeur comporte donc l'augmentation des prix des matières premières qu'il faut déduire de la valeur globale pour évaluer la croissance réelle.

Parmi les matières premières qui ont augmenté, il a énuméré: ferronnerie et tissus, de même que les laques (peintures) et autres finis qui ont déjà monté de 40% cette année et dont on annonce une autre augmentation de 50% pour le mois prochain.

"Le coût de fixer aux meubles remboursés toutes les étiquettes requises pour l'information et la protection du consommateur" est aussi cité au chapitre de l'inflation par M. Townsend. Tout en se défendant de s'opposer aux éti-

quettes d'information, il rappelle "qu'une ou deux opérations ou manutentions de plus au stade de la fabrication ajoutent au coût de fabrication et que ce coût additionnel est éventuellement payé par le consommateur".

Importations

En 1973, la valeur des importations de meubles s'est accrue de 55%, alors que la production canadienne ne s'accroissait que 14%. Pour les cinq premiers mois de 74, les importations augmentent de 60%, la production canadienne de 15.5%. Selon M. Townsend, l'industrie canadienne est prête "à faire face à la concurrence extérieure basée sur des normes économiques équitables et des produits de qualité". L'Association des fabricants de meubles ne demande pas de hausser

démensurément les tarifs douaniers, mais invite le gouvernement à ne pas réduire les tarifs actuels avant de prendre les moyens de protéger le marché canadien du dumping des pays étrangers qui sont pris avec de gros inventaires à cause de mauvaises conditions économiques chez eux.

Si de faire face aux importations est un défi, M. Townsend reconnaît que l'industrie du meuble a un second défi à relever, c'est celui de la pénurie de la main-d'œuvre. Il croit que la réponse ne peut venir seulement au niveau des salaires, qui doivent concurrencer les prestations d'assurance-chômage et autres, mais aussi au niveau du genre de travail et des chances d'avancement que pourrait offrir l'industrie. Car il arrive souvent à cette industrie, toujours d'après M. Townsend,

de "subir la défaite aux mains des régimes d'assistance sociale payés à même les fonds publics". L'École du Meuble affiliée au Cegep de Victoria ne suffirait pas à régler le problème, et l'industrie doit "combattre la bureaucratie lorsqu'elle tente de mettre sur pied un programme de recyclage pour tenter de le solutionner".

LE JOUR ayant reçu, il y a un certain temps, des plaintes de jeunes chômeurs inscrits à des cours de fabrication de meubles du Centre de la main-d'œuvre, qui affirmaient recevoir des cours complètement inadéquats pour se placer dans l'industrie, j'ai cherché à connaître l'opinion de M. Townsend à ce sujet. Il a reconnu que ces cours répondent fort peu aux besoins de l'industrie, malgré le fait qu'il y eut consultation. Malheureusement, les recommandations ne semblent pas avoir été suivies, de dire M. Townsend.



Beau, bon, mais cher

Ce divan de Standard Desk s'est classé pour l'évaluation finale du concours. Il est un des éléments d'une série qui comporte aussi des fauteuils, tables et pupitres. Les éléments de bois sont dans le style "bloc de boucher". Toute une gamme de tissus peut faire varier le prix du divan illustré ci-haut de \$660 à \$810.



L'antique reprend de la vogue

Ce mobilier de chambre à coucher "Port-Joli" fabriqué de pin solide fini J'miel" par Toussaint & Frères, est un design de Guy Choquette qui s'est rendu jusqu'à l'évaluation finale du concours. Il se détaillera autour de \$875. La table de chevet en supplément, coûtera environ \$95.

Des goûts, on ne discute pas, mais...

(par M.V.) — Le consommateur québécois délaisse progressivement le style espagnol en matière de meuble. Les jeunes s'orientent de plus en plus vers le moderne, alors que les conservateurs de tous âges recherchent surtout le colonial américain ou canadien. C'est que nous apprennent les communiqués et revues spécialisées distribués à la presse lors de l'ouverture du Salon du meuble.

Cette double tendance se retrouve dans le choix du jury qui a décerné les neuf "prix d'excellence" à l'intérieur du concours organisé par l'Association des fabricants de meubles du Québec. Par son concours, l'association cherchait à promouvoir le traditionnel autant que le design moderne, la qualité étant le principal objectif poursuivi.

Les 27 mobiliers choisis pour l'étape finale sont expo-

sés dans un couloir de la galerie des boutiques de la Place Bonaventure. On peut donc les examiner gratuitement.

Chacun pourra constater que notre industrie du meuble nous offre du beau, du bon, mais hélas pas pour toutes les bourses. On dira qu'il est normal que dans un concours émergent des pièces originales d'une qualité hors de l'ordinaire, et que la qualité ça se paie. Soit.

Je concède aussi que des concours comme ceux-là ont dû contribuer à l'amélioration de notre industrie du meuble. Mais je continue de m'interroger sur l'effet obtenu. Il est évident que se développe chez nous une fabrication de meubles de qualité. Mais à visiter tout le Salon, on se rend vite compte que cette production continue à côtoyer, pour ne pas dire se noyer dans une production de qualité douteuse, princi-

palement dans le meuble rembourré. C'est comme si l'industrie du meuble se développait en deux secteurs, les meubles de qualité, et les autres...

Des goûts on ne discute pas!

Il se trouve des fabricants pour nous dire que cette avalanche de meubles aux fleurs criardes et multicolores est réclamée par le public. "On les fait parce que le monde les aime" m'a dit quelqu'un.

Oui, bien sûr, des goûts on ne discute pas. Mais on peut parler de qualité, par exemple. La grande majorité de ces mobiliers sont recouverts de tissus synthétiques. Les vendeurs vantent la résistance du "nylon" par rapport à la laine, ses facilités de nettoyage etc... Ces arguments sont vrais, en théorie. Hélas, ils le sont pas mal

moins dans des cas particuliers, où par exemple le tissage est tellement lâche que tous les objets se prennent dans les mailles, ou même les fibres, du tissu utilisé. Ce type de tissu est pourtant largement utilisé. L'enduit appliqué à l'envers n'a souvent d'autre raison d'être que l'insuffisance du fil tissé.

Mais juger de la solidité d'un meuble, n'est pas facile. Pourtant lorsqu'on pense à l'investissement que représente l'ameublement d'un logis, la solidité devrait être la première qualité recherchée par le consommateur. Trop de jeunes ménages succombent à la tentation d'acheter "cheap" pour commencer, quitte à renouveler quelques années après, plutôt que d'acheter du bon, mais progressivement. L'inflation devra redonner aux nord-américains le culte de la qualité, non par snobisme, mais par économie.

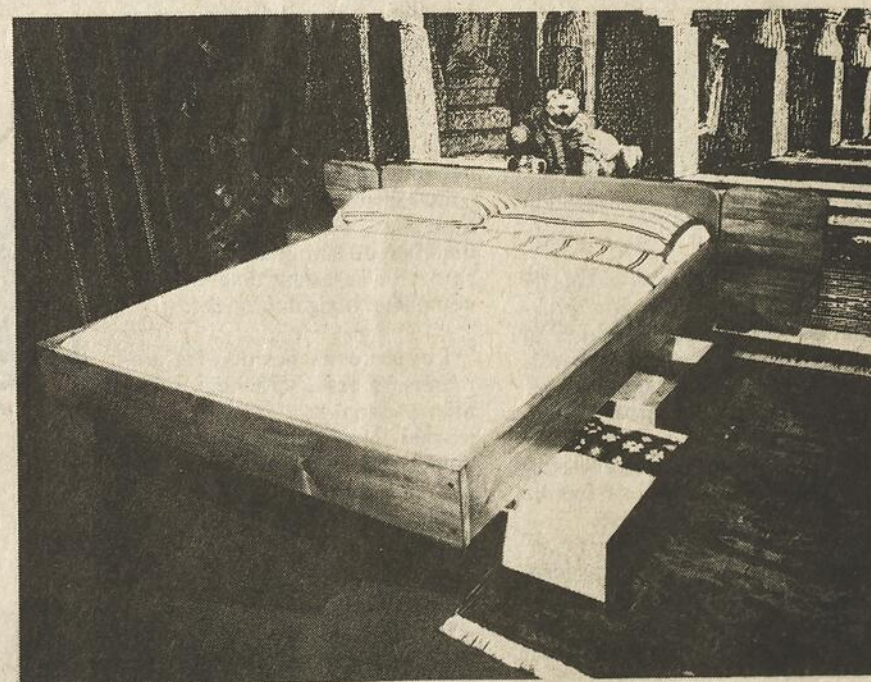
DÉCORHOME

Le détail qui fait le décor

Décorhome:
Division Léon Roy Inc.
L'Assomption, Qué.



Le lit d'eau



Le lit d'eau gagne constamment en popularité. Ses avantages sont nombreux. Il est plus ou moins ferme à volonté, selon le volume d'eau dans le matelas. Sa surface uniforme, éliminant les points de pression, lui permet de s'adapter parfaitement au corps. Il est hygiénique, sa surface pouvant être lavée sans problème. Jamais froid, même l'hiver, puisque un chauffe-eau muni d'un thermostat assure une température uniforme à la surface de couchage.

Le lit d'eau est fabriqué d'une enveloppe en polyvinyl de calibre robuste, solidement attachée est séchée spécialement de façon à lui laisser une humidité d'environ 8%. Le cadre de bois repose sur un piédestal de pycoré 3/4 de pouce solide noir, qui lui donne un aspect moderne. Ce piédestal peut, en option, être muni de tiroirs de rangement.

Garantie de 5 ans contre les défauts de fabrication.

N.B. Il est préférable d'aviser son assureur de l'achat d'un lit d'eau. Il l'inclura généralement sans frais à votre police actuelle.

LES PRODUITS DE BOIS
MACO LTÉE
5200, rue De Lanaudière
Montréal, Québec
TÉL: 521-7838
521-0244

Le problème du Québec éclate à la Super Franco Fête

Le fleurdelysé a fait bande à part malgré la démission du gouvernement Bourassa

par Pierre Bellemare

QUÉBEC (PC) — Des Québécois nationalistes, dégoûtés de la toute fraîche loi 22 sur la langue officielle, ont profité de la cérémonie d'ouverture de la Super Franco-Fête pour crier leur mécontentement devant la jeunesse francophone internationale.

Ils étaient au moins quelques centaines massés hier sur la colline parlementaire québécoise à scander des slogans et à brandir des pancartes, pendant que les dignitaires des 25 pays et les 1.600 participants du festival cherchaient à comprendre, pour la plupart, ce qui se passait.

Le premier ministre Trudeau, le chef du gouvernement québécois, M. Robert Bourassa, ainsi que le secrétaire de l'Agence de coopération culturelle et technique, M. Dankoulodo Dan Dicko, ont essuyé les sarcasmes de la foule tout au long de leur allocution.

L'autre orateur, M. Richard Drouin, président du festival, a toutefois été fort bien accueilli, sans doute pour avoir pris soin de ne pas toucher les cordes sensibles des manifestants.

Levée des drapeaux

On s'attendait à une manifestation anti-bill 22 à l'occasion de l'ouverture grandiose de la Super Franco-Fête. Les forces de l'ordre, par centaines, étaient prêtes à intervenir en tout temps, si la saucisse était gâtée.

Mais on était loin de prévoir qu'une poignée de manifestants, parmi une foule évaluée à entre 7.000 et 8.000 personnes, allait perturber ainsi la cérémonie.

Tout a commencé avec la levée des drapeaux. Me Drouin, le président de la fête, présentait chacun des pays et le groupe musical du Royal 22^e Régiment jouait quelques notes de l'hymne nationale du pays présent.

Cela s'est très bien passé jusqu'à ce qu'on présente le Canada, en même temps que les provinces d'Ontario, du Manitoba, du Nouveau-Brunswick et du Québec. Les musiciens ont fait entendre "O Canada", pendant que l'on hissait les drapeaux du Canada et des trois provinces anglophones.

Les manifestants se sont mis à chahuter et le représentant québécois a délibérément attendu que les quatre autres drapeaux soient hissés avant de glisser en vitesse le drapeau du Québec jusqu'en haut du mât.

Trudeau chahuté

Prenaient place sur l'estrade d'honneur des ambassadeurs, des membres de corps consulaires et plusieurs autres invités de marque, ainsi que presque tous les membres du cabinet provincial et une bonne partie du cabinet Trudeau.

De l'autre côté de la clôture, juste devant les dignitaires, on pouvait lire sur une immense banderole: "bienvenue dans notre pays le Ké-bek". Sur une banderole de grandeur plus modeste, il était écrit: "Bourassa nous a trahis. Le bill 22, on l prend pas".

Ainsi, après la présentation de tous les pays, le premier ministre Trudeau a prononcé le discours d'ouverture sous la huée des manifestants qui lui criaient: "Prostitué", "Québec libre", "Canada mon cul".

"Trudeau au poteau", "Vendu", "Le Québec aux francophones".

Perché sur un arbre, au-dessus de la foule, un Québécois d'origine vietnamienne tenait en main un drapeau du pays et, visiblement, il ne semblait pas trop comprendre les événements.

"N'oubliez pas le bill 22", a lancé soudainement une dame d'un certain âge, un peu avant la fin du discours de M. Trudeau.

Bourassa copieusement hué

Le chef du gouvernement québécois a subi un pire traitement, tout de suite après. Il a parlé une dizaine de minutes et, dans la foule, on entendait à peine ses paroles.

"On veut Desrochers", "Le Québec aux Québécois", "On veut Boutin", "On veut Cloutier", scandait la foule, sous l'œil attentif des agents de la Sûreté du Québec, juste derrière la clôture.

Il y a aussi le maire de Québec, M. Gilles Lamontagne, qui a souhaité la bienvenue à tous les participants dans la vieille capitale, mais ses propos n'ont provoqué aucune réaction négative de la foule.

Cependant, quelques membres du cabinet Bourassa et de la délégation québécoise ont été indignés de l'attitude des manifestants et ils ont confié que ce spectacle désolant n'avait aucunement sa raison d'être. On ne doit pas mêler la politique à la Super Franco-Fête, disaient-ils en allant à la réception à laquelle ont assisté plus de 700 invités au café du Parlement, immédiatement après la cérémonie d'ouverture.



La Super Franco Fête vue par la Canadian Press

Tandis que ça manifestait fort à Québec et que 8.000 personnes avaient envie de fêter la francophonie, le service-photo de la Canadian Press nous transmettait, depuis Toronto, cette réjouissante photo pour illustrer la Super Franco Fête. Comme les autres journaux du pays

alimentés par cette agence "nationale", LE JOUR ne disposait hier soir que de cette seule photo. On vous la passe comme souvenir "canadien". Mais ne désespérez pas, demain on aura les photos de Michel Giroux.

200 athlètes de 23 pays

par Robert Lefebvre

QUÉBEC (PC) — Quelques 200 athlètes de 23 pays sont arrivés à Québec en fin de semaine dernière pour prendre part à la rencontre internationale d'athlétisme de la fin de semaine prochaine, dans le cadre du premier Festival international de la jeunesse francophone qui a débuté hier.

C'est autour et sur la toute nouvelle piste de gabarit olympique — 400 mètres, 8 couloirs — de l'université Laval, que prendront place les épreuves de piste et pelouse couvrant toutes les disciplines reconnues aux Jeux Olympiques.

Cette piste, considérée après celle de Mexico, des Jeux de 1968, comme la plus grande en superficie au monde, est recouverte du même matériau caoutchouté que 22 des 24 pistes qui ont servi ces dernières années à des compétitions internationales.

Les gradins, eux aussi de construction récente, pourront recevoir 2.500 specta-

teurs, et l'ensemble des places permettra de regrouper tout autour environ 10.000 personnes.

Une équipe technique de plus de 200 officiels, contrôleurs de piste, commissaires, médecins et entraîneurs, a été mise sur pied pour répondre à toutes les exigences de la Fédération internationale d'athlétisme.

Simplicité

Bien que sanctionnée officiellement par cet organisme, cette compétition de piste et pelouse sera empreinte de simplicité. Pas d'hymnes nationaux, pas de drapeaux, pas de décompte de points par pays. Même le podium traditionnel à trois marches a été remplacé par un podium large de 25 pieds et découpé selon la forme du symbole du Festival.

Il y aura bien sûr des médailles d'or, d'argent et de bronze, frappées au symbole du Festival, mais leur remise sera réduite à de simples présentations venant souligner l'effort et le mérite des vainqueurs et de leurs seconds.

"La véritable rencontre se fera coude à coude sur la piste, ou encore à la séance d'entraînement et de musculation des sauteurs en longueur, et non pas sous une débauche de drapeaux", comme l'ont voulu les organisateurs.

Records

Il y a lieu de s'attendre à de belles performances et à des records à la douzaine au cours de ces deux journées de compétitions, étant donné que chacun des pays participant a délégué ses meilleurs athlètes.

Qu'il suffise de mentionner quelques noms, comme le Sénégalais Adama Fall, qui a égalé le record du monde dans le 100 mètres, en 9,9 secondes. Sera aussi présent Amadou Meïfè, de la Côte d'Ivoire, qui a réussi le 200 mètres en 20,7 secondes, soit 0,9 de secondes de plus que le record mondial établi par l'Américain Tommie Smith et le Jamaïcain Don Quarrie.

Étant donné par ailleurs

qu'il s'agira de la première rencontre internationale d'athlétisme du genre, toutes les performances victorieuses seront enregistrées comme records.

Autres volets

Mais l'athlétisme n'est qu'un des volets du secteur sportif. Parachutisme, volley-ball et jeux traditionnels figurent également au programme sportif de cette grande fête populaire de la francophonie, en plus des démonstrations, compétitions, tournois qui seront présentés par une quinzaine de fédérations et d'associations sportives, québécoises et canadiennes, qui ont manifesté le désir de s'associer elles aussi à ce festival de la jeunesse.

Le plus spectaculaire de ces événements sera sûrement la compétition internationale de parachutisme, à laquelle participeront 24 sauteurs de huit pays, entre les 14 et 22 août, lorsque les conditions atmosphériques le permettront, vents ne dépassant pas 15 milles à

l'heure au sol et plafond de nuages au-delà de 10.000 pieds.

Cette épreuve, qui a reçu la sanction de l'Association canadienne de parachutisme sportif et qui combinera des sauts de précision et voltige, réunira entre autres la Française Danielle Gaillard, ex-championne du monde, et son compatriote André Chambon, champion de France en équipe 1968.

Ce sera par ailleurs la première fois au Canada qu'une telle compétition se tiendra en pleine ville, et la première fois également au pays que des sauts sportifs s'effectueront à partir d'un hélicoptère, lequel pourra même se poser sur le campus de Laval.

Cette université sera le site de toutes les autres activités sportives, du 13 au 24 août, comme le tournoi international de volley-ball féminin, le premier du genre à se tenir au Québec. Au total, huit pays participants, dont le Canada qui y déléguera trois équipes.

Jeux traditionnels

Il y aura aussi les jeux traditionnels que présenteront les 25 pays participants tout au long du Festival. Témoins d'un passé et d'une réalité, ces jeux, à caractère sportif et culturel, ne sont pas des compétitions, mais bien des démonstrations.

C'est ainsi que l'on pourra voir à l'oeuvre les arbalétriers du Togo et les parties d'échec avec démonstrations simultanées du panaron malgache. Pour sa part, le Canada sera représenté à ces jeux par des équipes de crosse.

Hand-ball, haltérophilie, tennis sur table, boxe, baseball, soccer, cyclisme, escrime, judo, pétanque, water-polo, spectacles aquatiques et "jog-o-thon", qui permettra au public et à tous les délégués de se dégourdir les jambes, le 20 août, compléteront le menu sportif du Festival.

La question du leadership sera au centre des débats du caucus conservateur

OTTAWA (PC) — La question du leadership sera vraisemblablement au centre des discussions du caucus des députés conservateurs, qui se réunissent pour la première fois aujourd'hui, à Ottawa, depuis le scrutin du 8 juillet.

Les 95 élus du mois dernier, dont une douzaine de nouveaux députés, analyseront en long et en large les résultats de l'élection dans une assemblée qui, croit-on au bureau du chef de l'Opposition, pourrait durer jusqu'à demain, jeudi.

Nul doute que les plaies à panser sont nombreuses pour ce parti qui, il y a moins de deux ans, est venu frapper à la porte du pouvoir et qui se retrouve aujourd'hui bien ancré de nouveau dans l'Opposition où il croupit depuis 11 ans.

Au cours des quatre prochaines années, le Parti conservateur sera de plus en plus amputé de trois de ses plus vigoureux parlementaires: MM. Tom Bell, l'ancien leader en Chambre, Paul Hellyer, ex-ministre libéral, et John Lundrigan, tous trois défaits dans leur propre circonscription.

Parti désuni

C'est une formation politique désunie qui se retrouvera dans la capitale, aujourd'hui, autour d'un chef, M. Robert

Stanfield, contesté par une partie des députés élus et des candidats défaits le 8 juillet.

Dès le lendemain de la déroute, en effet, le député de Crowfoot, M. Jack Horner, qui siège sans interruption aux Communes depuis 1958, clamait que M. Stanfield devait céder sa place à un autre.

M. Duncan Beattie, député battu dans Hamilton-Moutain, allait plus loin en déclarant qu'il n'avait jamais vraiment approuvé le choix de M. Stanfield comme chef du parti et qu'après trois échecs électoraux, il était temps qu'il parte.

Un des trois députés du Québec, M. Roch LaSalle, de Joliette, a été moins catégorique mais il a reconnu qu'il est peut-être "normal et logique en politique" qu'un chef de parti qui ne peut gagner le pouvoir après trois tentatives songe à se retirer.

D'un autre côté, des députés ont fait preuve de plus de modération après l'échec et l'un d'eux, M. Douglas Roche, d'Edmonton, en Alberta, dans une longue ana-

lyse publiée dans les journaux, a lancé un appel à ses collègues de bien étudier la situation avant de se lancer dans un congrès à la direction trop hâtif.

"Si M. Stanfield doit quitter après le caucus du 14 août, écrivait-il le 30 juillet, un congrès précipité à la direction, tenu sous le coup de l'émotion, engloberait le parti et rappellerait la foire-picnic qui a marqué le congrès de 1967" celui qui avait élu M. Stanfield.

M. Roche, député depuis seulement 1972, est également d'avis que le parti n'est pas prêt physiquement et mentalement à envisager de façon rationnelle une nouvelle course à la direction.

Selon lui, M. Stanfield commande le respect d'une foule de Canadiens, qu'ils soient d'allégeance conservatrice ou non, et personne ne nie "ses grandes qualités".

Dans l'entourage du chef de l'Opposition, on est d'avis que présentement, le seul homme capable de refaire l'unité et de cicatriser les blessures, à cause de sa diplomatie et de son tact, est encore M. Stanfield.

Par ailleurs, les députés conservateurs devront considérer des problèmes à plus court terme, comme le choix d'un leader parlementaire à la place de M. Bell.

Dans Johnson, l'Union nationale se réjouit de l'appui d'Yvon Dupuis à Maurice Bellemare

ACTON VALE (PC) — Le quartier général de l'Union nationale dans le comté de Johnson, où se déroule une élection partielle, débordait de joie et d'enthousiasme, hier matin, alors que M. Maurice Bellemare, chef intérimaire de l'UN et candidat unioniste, ainsi que ses lieutenants, ont pris connaissance de la déclaration faite la veille par M. Yvon Dupuis, leader du Parti présidentiel.

M. Dupuis spontanément à l'appel lancé par M. Bellemare, à Acton Vale, diman-

che après-midi, lors de l'ouverture de sa campagne, alors qu'il préconisait le regroupement des forces vives de l'opposition au Québec.

Déclaration

Voici le texte de la déclaration de M. Bellemare: "Après avoir pris connaissance, ce matin, du communiqué du Parti présidentiel, remis aux médias d'information par son chef, M. Yvon Dupuis, je me réjouis très profondément, au nom de tous ceux qui, dans la province, cherchent ardemment l'unité dans la diversité

et non l'assimilation des esprits".

"Dans un moment aussi dramatique et surtout historique, le peuple de Johnson se réjouit de cette décision logique et très souhaitable.

"Dimanche, lors de l'ouverture de ma campagne électorale à Acton Vale, j'ai lancé un appel vibrant et pressant à toutes les forces de l'opposition afin de former un front commun contre un gouvernement autocratique et dictatorial".

"Ce premier coup de clairon au ralliement a été immédiatement entendu et compris. Le communiqué du Parti présidentiel en est la preuve bien évidente, tout comme la prise de position de MM. Fabien Roy et Camill Samson, députés créditistes à l'Assemblée nationale".

"Nous continuerons ensemble le cheminement vers une victoire certaine du Québec et des électeurs de Johnson qui diront tout haut ce que la province pense tout bas", conclut le communiqué de M. Bellemare.

VOLVO RIVE SUD

en face des galeries Taschereau

3839 boul. Taschereau, Saint-Hubert 678-1220

LES DÉVALUÉS

TORONTO

Séance terne

TORONTO (PC) — Exception faite de ce qui s'est passé dans le secteur de l'or, la séance a été terne mardi à la Bourse de Toronto.

L'indice de l'or, qui avait perdu plus de 13 points lundi, en a gagné 17,4 mardi et atteint ainsi le niveau de 493,39.

L'indice des métaux de base, pour sa part, a monté légèrement de .10, et fermé à 81.05.

L'indice industriel a reculé de 1.30 et est tombé à 183.64. Il a baissé pour la troisième séance consécutive. Et l'indice des pétroles de l'Ouest, de son côté, a reculé de .97 et est tombé à 177.00.

Le marché new yorkais, qui exerce une grande influence sur le marché canadien depuis un certain temps, continue de régresser et, de l'avis d'analystes, le discours que le président Ford a prononcé lundi devant le Congrès ne contenait rien de précis sur la politique anti-inflationniste.

Le virement à Toronto a été de 1.22 million d'actions d'une valeur totale de \$9.68 millions, contre 1.1 million d'actions d'une valeur totale de \$9.05 millions lundi.

Cours transmis par la Presse Canadienne

Ventes Hunt Bas Fern Chang										Ventes Hunt Bas Fern C																		
A					B					C					D					E								
Abby Glen	7152	360	335	350	15	Con Farley	2000	112	112	112	-3	MTS Inter	1800	43	43	-5	Unicorp	1000	160	160	160	-14	BBC R un	100	1014	1014	1014	-14
Abby Glen	7152	360	335	350	15	Con Farley	2000	112	112	112	-3	MTS Inter	1800	43	43	-5	Unicorp	1000	160	160	160	-14	BBC R un	100	1014	1014	1014	-14
Abby Glen	7152	360	335	350	15	Con Farley	2000	112	112	112	-3	MTS Inter	1800	43	43	-5	Unicorp	1000	160	160	160	-14	BBC R un	100	1014	1014	1014	-14
Abby Glen	7152	360	335	350	15	Con Farley	2000	112	112	112	-3	MTS Inter	1800	43	43	-5	Unicorp	1000	160	160	160	-14	BBC R un	100	1014	1014	1014	-14
Abby Glen	7152	360	335	350	15	Con Farley	2000	112	112	112	-3	MTS Inter	1800	43	43	-5	Unicorp	1000	160	160	160	-14	BBC R un	100	1014	1014	1014	-14
Abby Glen	7152	360	335	350	15	Con Farley	2000	112	112	112	-3	MTS Inter	1800	43	43	-5	Unicorp	1000	160	160	160	-14	BBC R un	100	1014	1014	1014	-14
Abby Glen	7152	360	335	350	15	Con Farley	2000	112	112	112	-3	MTS Inter	1800	43	43	-5	Unicorp	1000	160	160	160	-14	BBC R un	100	1014	1014	1014	-14
Abby Glen	7152	360	335	350	15	Con Farley	2000	112	112	112	-3	MTS Inter	1800	43	43	-5	Unicorp	1000	160	160	160	-14	BBC R un	100	1014	1014	1014	-14
Abby Glen	7152	360	335	350	15	Con Farley	2000	112	112	112	-3	MTS Inter	1800	43	43	-5	Unicorp	1000	160	160	160	-14	BBC R un	100	1014	1014	1014	-14
Abby Glen	7152	360	335	350	15	Con Farley	2000	112	112	112	-3	MTS Inter	1800	43	43	-5	Unicorp	1000	160	160	160	-14	BBC R un	100	1014	1014	1014	-14
Abby Glen	7152	360	335	350	15	Con Farley	2000	112	112	112	-3	MTS Inter	1800	43	43	-5	Unicorp	1000	160	160	160	-14	BBC R un	100	1014	1014	1014	-14
Abby Glen	7152	360	335	350	15	Con Farley	2000	112	112	112	-3	MTS Inter	1800	43	43	-5	Unicorp	1000	160	160	160	-14	BBC R un	100	1014	1014	1014	-14
Abby Glen	7152	360	335	350	15	Con Farley	2000	112	112	112	-3	MTS Inter	1800	43	43	-5	Unicorp	1000	160	160	160	-14	BBC R un	100	1014	1014	1014	-14
Abby Glen	7152	360	335	350	15	Con Farley	2000	112	112	112	-3	MTS Inter	1800	43	43	-5	Unicorp	1000	160	160	160	-14	BBC R un	100	1014	1014	1014	-14
Abby Glen	7152	360	335	350	15	Con Farley	2000	112	112	112	-3	MTS Inter	1800	43	43	-5	Unicorp	1000	160	160	160	-14	BBC R un	100	1014	1014	1014	-14
Abby Glen	7152	360	335	350	15	Con Farley	2000	112	112	112	-3	MTS Inter	1800	43	43	-5	Unicorp	1000	160	160	160	-14	BBC R un	100	1014	1014	1014	-14
Abby Glen	7152	360	335	350	15	Con Farley	2000	112	112	112	-3	MTS Inter	1800	43	43	-5	Unicorp	1000	160	160	160	-14	BBC R un	100	1014	1014	1014	-14
Abby Glen	7152	360	335	350	15	Con Farley	2000	112	112	112	-3	MTS Inter	1800	43	43	-5	Unicorp	1000	160	160	160	-14	BBC R un	100	1014	1014	1014	-14
Abby Glen	7152	360	335	350	15	Con Farley	2000	112	112	112	-3	MTS Inter	1800	43	43	-5	Unicorp	1000	160	160	160	-14	BBC R un	100	1014	1014	1014	-14
Abby Glen	7152	360	335	350	15	Con Farley	2000	112	112	112	-3	MTS Inter	1800	43	43	-5	Unicorp	1000	160	160	160	-14	BBC R un	100	1014	1014	1014	-14
Abby Glen	7152	360	335	350	15	Con Farley	2000	112	112	112	-3	MTS Inter	1800	43	43	-5	Unicorp	1000	160	160	160	-14	BBC R un	100	1014	1014	1014	-14
Abby Glen	7152	360	335	350	15	Con Farley	2000	112	112	112	-3	MTS Inter	1800	43	43	-5	Unicorp	1000	160	160	160	-14	BBC R un	100	1014	1014	1014	-14
Abby Glen	7152	360	335	350	15	Con Farley	2000	112	112	112	-3	MTS Inter	1800	43	43	-5	Unicorp	1000	160	160	160	-14	BBC R un	100	1014	1014	1014	-14
Abby Glen	7152	360	335	350	15	Con Farley	2000	112	112	112	-3	MTS Inter	1800	43	43	-5	Unicorp	1000	160	160	160	-14	BBC R un	100	1014	1014	1014	-14
Abby Glen	7152	360	335	350	15	Con Farley	2000	112	112	112	-3	MTS Inter	1800	43	43	-5	Unicorp	1000	160	160	160	-14	BBC R un	100	1014	1014	1014	-14
Abby Glen	7152	360	335	350	15	Con Farley	2000	112	112	112	-3	MTS Inter	1800	43	43	-5	Unicorp	1000	160	160	160	-14	BBC R un	100	1014	1014	1014	-14
Abby Glen	7152	360	335	350	15	Con Farley	2000	112	112	112	-3	MTS Inter	1800	43	43	-5	Unicorp	1000	160	160	160	-14	BBC R un	100	1014	1014	1014	-14
Abby Glen	7152	360	335	350	15	Con Farley	2000	112	112	112	-3	MTS Inter	1800	43	43	-5	Unicorp	1000	160	160	160	-14	BBC R un	100	1014	1014	1014	-14
Abby Glen	7152	360	335	350	15	Con Farley	2000	112	112	112	-3	MTS Inter	1800	43	43	-5	Unicorp	1000	160	160	160	-14	BBC R un	100	1014	1014	1014	-14
Abby Glen	7152	360	335	350	15	Con Farley	2000	112	112	112	-3	MTS Inter	1800	43	43	-5	Unicorp	1000	160	160	160	-14	BBC R un	100	1014	1014	1014	-14
Abby Glen	7152	360	335	350	15	Con Farley	2000	112	112	112	-3	MTS Inter	1800	43	43	-5	Unicorp	1000	160	160	160	-14	BBC R un	100	1014	1014	1014	-14
Abby Glen	7152	360	335	350	15	Con Farley	2000	112	112	112	-3	MTS Inter	1800	43	43	-5	Unicorp	1000	160	160	160	-14	BBC R un	100	1014	1014	1014	-14
Abby Glen	7152	360	335	350	15	Con Farley	2000	112	112	112	-3	MTS Inter	1800	43	43	-5	Unicorp	1000	160	160	160	-14	BBC R un	100	1014	1014	1014	-14
Abby Glen	7152	360	335	350	15	Con Farley	2000	112	112	112	-3	MTS Inter	1800	43	43	-5	Unicorp	1000	160	160	160	-14	BBC R un	100	1014	1014	1014	-14
Abby Glen	7152	360	335	350	15	Con Farley	2000	112	112	112	-3	MTS Inter	1800	43	43	-5	Unicorp	1000	160	160	160	-14	BBC R un	100	1014	1014	1014	-14
Abby Glen	7152	360	335	350	15	Con Farley	2000	112	112	112	-3	MTS Inter	1800	43	43	-5	Unicorp	1000	160	160	160	-14	BBC R un	100	1014	1014	1014	-14
Abby Glen	7152	360	335	350	15	Con Farley	2000	112	112	112	-3	MTS Inter	1800	43	43	-5	Unicorp	1000	160	160	160	-14	BBC R un	100	1014	1014	1014	-14
Abby Glen	7152	360	335	350	15	Con Farley	2000	112	112	112	-3	MTS Inter	1800	43	43	-5	Unicorp	1000	160	160	160	-14	BBC R un	100	1014	1014	1014	-14
Abby Glen	7152	360	335	350	15	Con Farley	2000	112	112	112	-3	MTS Inter	1800	43	43	-5	Unicorp	1000	160	160	160	-14	BBC R un	100	1014	1014	1014	-14
Abby Glen	7152	360	335	350	15	Con Farley	2000	112	112	112	-3	MTS Inter	1800	43	43	-5	Unicorp	1000	160	160	160	-14	BBC R un	100	1014	1014	1014	-14
Abby Glen	7152	360	335	350	15	Con Farley	2000	112	112	112	-3	MTS Inter	1800	43	43	-5	Unicorp	1000	160	160	160	-14	BBC R un	100	1014	1014	1014	-14
Abby Glen	7152	360	335	350	15	Con Farley	2000	112	112	112	-3	MTS Inter	1800	43	43	-5	Unicorp	1000	160	160	160	-14	BBC R un	100	1014	1014	1014	-14
Abby Glen	7152	360	335	350	15	Con Farley	2000	112	112	112	-3	MTS Inter	1800	43	43	-5	Unicorp	1000	160	160	160	-14	BBC R un	100	1014	1014	1014	-14
Abby Glen	7152	360	335	350	15	Con Farley	2000	112	112	112	-3	MTS Inter	1800	43	43	-5	Unicorp	1000	160	160	160	-14	BBC R un	100	1014	1014	1014	-14
Abby Glen	7152	360	335	350	15	Con Farley	2000	112	112	112	-3	MTS Inter	1800	43	43	-5	Unicorp	1000	160	160	160	-14	BBC R un	100	1014	1014	1014	-14
Abby Glen	7152	360	335	350	15	Con Farley	2000	112	112	112	-3	MTS Inter	1800	43	43	-5	Unicorp	1000	160	160	160	-14	BBC R un	100	1014	1014	1014	-14
Abby Glen	7152	360	335	350	15	Con Farley	2000	112	112	112	-3	MTS Inter	1800	43	43	-5	Unicorp	1000	160	160	160	-14	BBC R un	100	1014	1014	1014	-14
Abby Glen	7152	360	335	350	15	Con Farley	2000	112	112	112	-3	MTS Inter	1800	43	43	-5	Unicorp	1000	160	160	160	-14	BBC R un	100	1014	1014	1014	-14
Abby Glen	7152	360	335	350	15	Con Farley	2000	112	112	112	-3	MTS Inter	1800	43	43	-5	Unicorp	1000	160	160	160	-14	BBC R un	100	1014	1014	1014	-14
Abby Glen	7152	360	335	350	15	Con Farley	2000	112	112	112	-3	MTS Inter	1800	43	43	-5	Unicorp	1000	160	160	160	-14	BBC R un	100	1014	1014	1014	-14
Abby Glen	7152	360	335	350	15	Con Farley	2000	112	112	112	-3	MTS Inter	1800	43	43	-5	Unicorp	1000	160	160	160	-14	BBC R un	100	1014	1014	1014	-14
Abby Glen	7152	360	335	350	15	Con Farley	2000	112	112	112	-3	MTS Inter	1800	43	43	-5	Unicorp	1000	160	160	160	-14	BBC R un	100	1014	1014	1014	-14
Abby Glen	7152	360	335	350	15	Con Farley	2000	112	112	112	-3	MTS Inter	1800	43	43	-5												

l'économie

Une prudence excessive?

Les cartonneries de Matane et de Cabano ne font pas le poids à côté de New-Richmond

par Jean Chartier
envoyé spécial du JOUR

MATANE — L'usine de Cabano sera la soeur jumelle du moulin de la CIP à Matane. Toutefois, à elle seule, la manufacture de la Consol à New-Richmond a une capacité deux fois supérieure à ce que produiront Matane et Cabano réunies.

La Consol utilise le bois mou et fabrique ce qui apparaît à la surface et à l'intérieur des boîtes de carton. Les usines de Matane et de Cabano utiliseront du bois franc pour la fabrication du carton à onduler qui se place au milieu de feuilles comme celles que fabrique la Consol de New-Richmond.

À vrai dire, il n'est pas surprenant que le moulin de Matane ait servi de modèle au projet de Cabano d'autant plus que le mode d'approvisionnement s'y distingue de ce que l'on est habitué de rencontrer au Québec, à savoir des concessions forestières. C'est le syndicat des producteurs de bois du diocèse de Rimouski qui fournit en en-

tier le bois dont l'usine a besoin.

Jusqu'ici, il n'y a pas eu de problèmes. Mais lorsqu'on se demande pourquoi le moulin de Matane n'a pas été construit avec une machine plus large et plus rapide, on s'aperçoit que le site de Matane n'était pas central pour des quantités de bois qui auraient été supérieures à son approvisionnement actuel en bois franc.

L'hypothèse Rivière-du-Loup

Interrogé à ce sujet, le directeur de l'usine, M. Williamson avance l'hypothèse que Rivière-du-Loup aurait été un site central pour une usine géante qui aurait une capacité de production supérieure aux deux usines de Matane et de Cabano. Aujourd'hui, c'est une nouvelle usine de papier journal qui se construit à Rivière-du-Loup. Elle se nourrit de bois mou.

On peut être porté à croire que la CIP a préféré s'installer à Matane, c'est-à-dire en Gaspésie,

parce que son usine de Dalhousie dispose d'une concession forestière et que jusqu'au début de la décennie soixante, la CIP ne transformait rien au Québec.

Devant l'intransigeance que venait de manifester le gouvernement Lesage à l'endroit de la compagnie de Bathurst pour qu'elle transforme son bois au Québec, la CIP a fait deux pas et s'est installée à Matane et à Causapscal. Bien curieusement, tout comme à Cabano, il n'y eut pas d'usine géante. On y alla avec prudence.

Questionné sur la rentabilité de l'usine, le directeur déclare qu'elle fonctionne à plus de 85 pour cent et que les problèmes sont mineurs. Les premières années, ajoute-t-il, on n'a pas fait fureur, c'était normal. Et, par la suite, en 70, ce fut la crise dans le papier. Aussi, notre situation vient tout juste de commencer à s'assainir.

Le monstre

La compagnie ne songe pas à s'agrandir. Voyez-

vous, dit-il, actuellement, les industriels sont beaucoup plus prudents qu'en 63 ou en 65. Si en 66, la CIP n'a pas construit un moulin considérable, ici, il faut bien avoir à l'esprit que la compagnie venait d'inaugurer la machine géante installée à Gati-neau et qu'elle ne s'en était pas remis. On appelle actuellement cette machine le monstre et elle cause beaucoup d'embêtements.

À la même époque, la CIP construisait une scierie à Causapscal au bord de la rivière Matapédia. Depuis quelques années, ce moulin a été racheté par Lacroix Lumber de Carleton qui est maintenant le principal industriel de sciage du sud de la Gaspésie.

Du côté nord, le concurrent de la CIP, la Consol vient pourtant d'acheter par l'intermédiaire de la compagnie Bobois la scierie neuve de Marsoui. On se souvient qu'en 70, le moulin à scie de cette localité avait brûlé causant une commotion dans la région. Du

côté nord de la Gaspésie, c'est l'industriel James Richardson qui détient, par ailleurs, l'équivalence de Lacroix Lumber pour le côté sud.

Un exemple et un anachronisme

Dans tout ce décor, l'importance de la CIP ne fait que s'amenuiser. Après du syndicat des producteurs de bois de Rimouski, le patron de l'usine s'est bâti la réputation d'un négociateur ouvert. Mais, avec tous les changements et les nouvelles usines de bois de la région, l'importance de la CIP s'atténue à nouveau en Gaspésie.

L'on est donc encore porté à s'interroger sur cette concession que détient la compagnie au sud de la péninsule. Paradoxalement c'est la formule d'achat du bois aux petits producteurs de la CIP de Matane qui inspire une formule de remplacement aux concessions forestières à fortiori aux concessions forestières des industries oeuvrant à l'extérieur du Québec.

Les bénéfices de Power Corp. haussent de près de 100%

Le bénéfice consolidé de "Power Corporation of Canada, Limited" pour le semestre terminé le 30 juin 1974 s'est élevé à \$18,851,000, comparative-ment à \$9,604,000 pour le semestre terminé le 30 juin 1973.

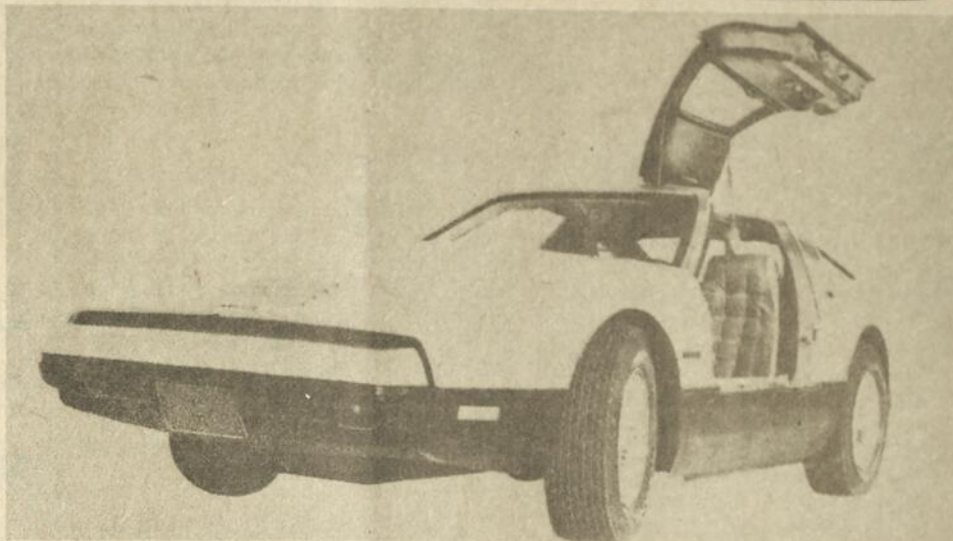
Après avoir pourvu aux dividendes sur les actions privilégiées non participantes, le bénéfice consolidé s'établit à \$1.43 par action, en comparaison de 66 cents pour le premier semestre de 1973.

tation de Power et ses filiales consolidées s'est élevé à 14,468,000, ce qui représente une augmentation de 4,378,000 (ou 43.4%) sur celui des six premiers mois de 1973. Cette augmentation satisfaisante du bénéfice d'exploitation a résulté d'une amélioration générale du volume d'affaires dans chacune des divisions de Canada Steamship Lines, ainsi que d'une meilleure utilisation des actifs, qui a contrebalancé l'augmentation constante des frais d'exploitation.

bruts des filiales non consolidées et des compagnies affiliées a été de \$13,535,000, une augmentation de \$6,438,000 (ou 90.7 pour cent) sur celle des six premiers mois de 1973, résultant principalement de l'augmentation du bénéfice de Consolidated-Bathurst Limitée. Les taux d'intérêt élevés ont eu tendance à ralentir le taux d'accroissement de certaines des filiales dans le secteur financier, alors que les résultats d'opérations des journaux ont continué à être satisfaisants.

Le revenu brut d'explo-

La part du bénéfice



La Bricklin est produite... il faut maintenant la roder

Depuis la semaine dernière, il existe sur le marché américain, une nouvelle voiture de grand sport.

Depuis la semaine dernière, devant l'empire des quatre grands de l'automobile, se dresse un nouveau venu, le premier depuis la guerre. Et ce nouveau venu qui compte s'implanter dans toute l'Amérique du Nord, il est produit au Canada.

Contrairement à la Manic, échec industriel québécois d'il y a quelques années, la Bricklin (du nom de son créateur, Malcolm Bricklin, un américain de Phoenix en Arizona) est produite sur une grande échelle. Une production en chaîne, grâce à un moteur American Motors, et une carrosserie de fibre de verre produite à Minto, Nouveau-Brunswick.

La province a d'ailleurs risqué le tout pour le tout dans cette impensable aventure qu'est le lancement d'une voiture de grand prix, à

une époque où le marché est en recul, et l'inflation dangereuse. Le gouvernement conservateur de M. Hatfield est en effet propriétaire de \$500,000 en actions, en plus de garantir un prêt de \$4 millions à l'entreprise. Le fédéral y est pour sa part allé d'un prêt de \$3 millions.

Les premiers efforts de Malcolm Bricklin avaient en fait porté sur le Québec, dont la structure industrielle lui semblait plus dynamique. Mais le Québec n'avait pas voulu courir le risque.

Et d'ailleurs, si la voiture est officiellement lancée depuis mardi dernier (première voiture produite à l'usine de 130,000 pieds carrés de Saint-Jean), le défi n'est pas gagné. Avant la mise en marche officielle, le promoteur de l'entreprise a en effet juré que sa voiture serait "parfaite". Or, les premiers modèles ne le sont pas encore suffisamment.

Bricklin accepte de retarder la mise en marché de plusieurs mois. Mais pas de faux départ.

Son marché, il ne le fera pas aux dépens des voitures de grand public. À \$7,500 comme prix de lancement, sa Bricklin 1975 sera un concurrent direct de la Corvette, ou des importées de grand sport comme Ferrari. L'an dernier, l'invasion de ces quelques étrangers Saab, BMW, Ferrari, etc. a compté pour plus de 50,000 voitures.

Ainsi, le discours prononcé lundi soir par le président Ford a de nouveau renforcé le dollar à New York, tant par rapport au franc français (20.90 cents) que par rapport à la livre sterling britannique (\$2.35 3/4). Le mouvement est aussi sensible par rapport aux autres monnaies majeures, y compris le dollar canadien.

Recul de la balance commerciale britannique

LONDRES (AFP) — La balance commerciale britannique s'est à nouveau dégradée en juillet, mais d'un million de livres seulement (\$2.50 millions).

Le déficit global est officiellement estimé pour ce mois à 375 millions contre 374 millions (chiffre révisé) en juin.

Expansion de l'industrie pétrolière en Nouvelle-Écosse

Shaheen devra d'abord convaincre les syndicats

Par Al Colletti

NEW YORK (PC) — Il y a maintenant 21 mois que le projet de construction d'une des plus importantes raffineries au Canada était dévoilé par le magnat du pétrole John Shaheen.

Pourtant, rien n'a encore été construit dans le détroit de Canso, et cette situation risque de se prolonger si les promoteurs n'accèdent pas aux conditions des syndicats de la Nouvelle-Écosse, en échange d'une entente garantissant qu'aucun débrayage ou ralentissement de travail ne viendra perturber les travaux sur ce chantier.

Alors que la plupart des grandes sociétés pétrolières ont décidé de freiner leur rythme de développement dans ce secteur, Shaheen, lui, mise sur les besoins accrus en pétrole durant les prochaines années.

Clause de productivité

Toutefois, il ne veut pas prendre de chances. Dans une interview qu'il accordait lundi, il a affirmé de nouveau que la matérialisation du projet de raffinerie à Point Melford ne dépendait que de l'inclusion dans la convention collective d'une clause de productivité.

Ses propos ne laissent place à aucune équivoque. "Sans accord sur la question de la productivité, il n'y aura pas de raffinerie", déclare le magnat.

M. Shaheen invoque le taux élevé des intérêts sur les emprunts pour justifier la nécessité de cette clause. Tout

prolongement des travaux pourrait mettre en péril la rentabilité du projet.

Entre-temps, les négociations se poursuivent entre le principal entrepreneur du projet, l'Italien Snam Progetti, et les syndicats impliqués.

Toutefois, ces négociations ont été interrompues en fin de semaine dernière, ce qui a causé quelque inquiétude chez les dirigeants syndicaux. Mais pour M. Shaheen cette interruption n'est que temporaire.

Consortium britannique

Lorsqu'une entente sera

intervenue entre M. Progetti et les syndicats, elle devra encore être ratifiée par M. Shaheen.

Quant au financement du projet, il sera assuré en grande partie par un consortium de banques britanniques. C'est le consortium qui a d'ailleurs posé comme condition de sa collaboration au projet l'inclusion dans la convention d'une clause de productivité.

Les travaux de construction de la première raffinerie de la société Shaheen, à Come-by-Chance, T.-N., avaient en effet été retardés par des conflits ouvriers, ce

qui avait résulté en des dépenses additionnelles de l'ordre de \$45 millions. Cette fois-ci, les banquiers ne veulent prendre aucune chance.

Lundi, le ministre du Développement économique de la Nouvelle-Écosse, M. George Mitchell, a révélé que la mise en chantier de la raffinerie de Point Melford ne débiterait "presque certainement" pas avant le printemps prochain au plus tôt. Il a de plus fait part de la décision du gouvernement de cette province de ne pas intervenir dans les pourparlers entre les deux parties.

bref économie

Relèvement possible du prix des grains de provende

EDMONTON (PC) — M. David Walker, analyste du marché attaché au ministère albertain de l'Agriculture, recommande que l'on augmente le prix de tous les grains de provende. Ceci s'impose, dit-il, parce que les récoltes de maïs aux États-Unis seront considérablement moins abondantes qu'on ne l'avait prévu.

Le secrétariat à l'Agriculture, dans un estimé rendu public lundi à Washington, a prédit que l'on récoltera cette année 77.6 boisseaux de maïs à l'acre, alors que, dans son rapport émis avant les semailles, il prévoyait un rendement de 90 boisseaux.

Selon M. Walker, le marché du maïs va être particulièrement fort, de même que celui de l'orge. Mais il a ajouté que l'industrie de l'élevage, principal marché pour le maïs et les autres grains de provende, pourrait tempérer les tendances inflationnistes dans le domaine des céréales.

Les éleveurs canadiens perdent déjà de l'argent, sur le marché temporairement trop alimenté, allant jusqu'à payer \$3.15 le boisseau d'orge. Les prix trop élevés de grains de provende pourraient en acculer un bon nombre à la banqueroute.

Les prix du sucre ont ouvert la porte au marché des "substituts"

NEW YORK (AFP) — Avec la forte hausse de prix du

sucré aux États-Unis, les fabricants américains de boissons gazeuses s'orientent définitivement vers des produits de substitution.

Alors qu'en un an, le prix du sucre sur le marché américain a plus que triplé, le paquet de cinq livres passant de 55 cents à \$1.75, plusieurs grands fabricants vont utiliser pour le sucrage de leurs boissons un adoucisseur dérivé du maïs, qui remplacera dans la proportion d'un tiers le sucre habituel.

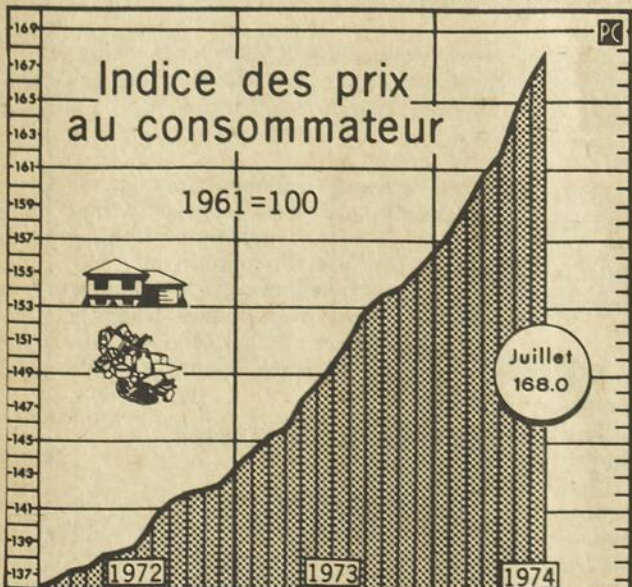
La société Coca-Cola a déjà pris la décision d'utiliser cet adoucisseur dans toutes ses boissons à l'exception du coca. Son principal concurrent, Pepsi-Cola, envisage lui aussi des produits de remplacement.

Si cette orientation se généralise chez les autres fabricants de boissons, la consommation de sucre traditionnel dans ce secteur diminuerait de plus d'un million de tonnes sur les 3.5 millions consommés annuellement.

D'autres produits de substitution sont actuellement mis au point dont le pouvoir de sucrage est 180 fois supérieur à celui du sucre de canne ou de betterave. Les fabricants de boissons se sont vu garantir par les producteurs de substituts que le prix de ces nouveaux produits resteraient toujours inférieurs à celui du sucre.

Le dollar É.U.: témoin de la reprise de confiance mondiale

(D'après AFP) — Si la venue de Gerald Ford à la présidence des États-Unis risque peu de changer le climat économique ou boursier, à court terme du moins, une amélioration se fait tout de même sentir au niveau de la confiance des financiers.



Avec les revendications à l'indexation des salaires, l'indice "technique" des prix au consommateur devient de plus en plus important, dans l'économie nationale. Pour juillet, il a connu une hausse de 1.3 points (0.8%) principalement à cause de la hausse des produits alimentaires, qui comptent pour plus du tiers de l'augmentation totale.

ZENITH = NEC + ultra

TÉLÉCOULEUR 1975 ARRIVÉ
20% DE RÉBAIS SUR
APPAREIL 1974

ÉCRAN DE
12 pouces
6 couleurs
au choix

E 1335

Vente — Service

Dumoulin TV

388-4636
388-4777
783, RUE MISTRAL
COIN 8250, ST-HUBERT

Les Ateliers Felka, inc.

— DÉCAPAGE DE MEUBLES
— POLISSAGE
— REMBOURRAGE
— ESTIMATION GRATUITE

1330 EVERETT

TÉL: 277-0996

DUMOULIN BICYCLE

GROS et DÉTAIL

DISTRIBUTEUR C.D.M. et C.C.M.

— Établi depuis 1952

651 VILLERAY (coin Foucher)

274-0125

HEURES D'OUVERTURE
Lun. au ven., de 9 h à 6 h
Jeudi - ven., de 9 h à 9 h
Samedi: jusqu'à 5 h

BICYCLETTE CCM
"GRAND SPORT"
10 VITESSES
Pneus nylon Dunlop.
Pour hommes.

RÉG.: \$115.
SPÉCIAL
\$89.95
GARANTIE 1 AN

Sur présentation de cette annonce,
vous recevrez un accessoire gratuit
(avec achat).

le monde

L'O.C.A.M. se "dépolitise" pour devenir un organisme africain purement économique

PARIS (AFP) — L'Organisation Commune Africaine et Mauricienne (O.C.A.M.) a décidé de se "dépolitiser" pour devenir un "véritable instrument de solidarité et de coopération économique, culturelle et sociale", c'est-à-dire un organisme "purement économique" chargé de développer la "coopération" entre les États membres, au nombre de dix pour le moment. Ces derniers souhaitent d'ailleurs agrandir l'audience de l'Organisation Commune puisqu'une mission composée des présidents de certains pays membres va se rendre auprès des chefs des six États-Mauritanie, Zaïre, Congo, Cameroun, Tchad et Madagascar - qui l'ont quittée afin de les inciter à revenir dans "l'O.C.A.M. nouvelle formule".

Il semble en fait que l'O.C.A.M. ait été "sauvée" à Bangui où la conférence au sommet, qui s'est achevée lundi soir, a choisi la "survie" et non la dissolution, comme on pouvait le craindre. Les observateurs notent que "les problèmes politiques seront désormais du ressort de l'Organisation de l'Unité Africaine" - laquelle regroupe tous les États indépendants du continent aussi bien les anglophones, et bientôt les anciens territoires portugais. Il est envisagé également de changer le nom de l'O.C.A.M., après avoir recueilli l'avis des membres "démisionnaires", qui avaient expliqué leur geste en laissant croire que ce "commonwealth à la française sans la France" avait quand même des liens trop étroits avec l'ancienne métropole.

Fin du "club francophone"

En conséquence, l'Organisation Commune devrait théoriquement cesser d'être un "club francophone" opposé dans les instances internationales aux pays arabes et africains anglophones. Le choix du nouveau président en exercice peut être considéré comme significatif. Il s'agit du général Juvenal Habyarimana, chef de l'État du Rwanda, ancienne possession belge, nouveau venu sur la scène politique africaine, qui remplace le président sénégalais Léopold Sédar Senghor.

Quant au nouveau secrétaire général, M. Régis Fanchet, élu à la place d'un autre sénégalais en poste depuis six ans, M. Falloukane, il est originaire de l'île Maurice, ancienne colonie britannique de l'océan Indien, indépendante depuis 1968 et membre du Commonwealth, qui fut possession française de 1715 à 1814. Directeur de l'Office du Tourisme de Maurice depuis sept ans, M. Fanchet est âgé de cinquante ans. Diplômé de l'université britannique de Cambridge, écrivain, ancien professeur d'anglais et de français, il a été choisi pour

faciliter le rapprochement entre pays africains francophones et anglophones, et susciter le cas échéant de nouvelles adhésions.

D'autres réformes sont intervenues aussi sur le plan des structures. Il a été décidé d'accroître les pouvoirs des ministres représentant les gouvernements des États membres, de ne réunir la conférence au sommet, initialement annuelle, que tous les deux ans, de laisser une plus large autonomie financière et administrative aux institutions spécialisées - économiques ou techniques - de l'Organisation et d'assurer une meilleure répartition des responsabilités des États membres au sein de cette organisation. C'est ainsi notamment que le siège de l'agence pour la sécurité de la navigation aérienne (Aseca) sera transféré de Dakar à Libreville.

Fonds de garantie

La création d'un fonds de garantie a également été arrêtée pour assurer la bonne marche de l'Organisation et particulièrement pour aboutir à la mise sur pied d'une solidarité économique et financière plus efficace entre les États membres. Ce fonds pourrait aussi apporter des garanties aux investisseurs étrangers et venir au secours des membres victimes de calamités naturelles comme la sécheresse affectant actuellement la zone sahélienne.

L'avenir dira si cette rencontre de Bangui aura le caractère "historique" que les participants ont tenu à lui donner dans leurs déclarations. Rendez-vous a été pris pour juillet 1976 afin de tenir à Kigali, capitale de Rwanda le prochain "sommet". Celui-ci réunira-t-il d'autres participants que les dix membres actuels: République Centrafricaine, Côte d'Ivoire, Dahomey, Gabon, Haute-Volta, Ile Maurice, Niger, Rwanda, Sénégal et Togo? D'ici là le siège du secrétariat général aura été transféré de Yaoundé (Cameroun) à Bangui où cette décision a été prise.

Lors de la séance de clôture, lecture a été donnée d'un message du chef de l'État du Togo, le général Etienne Eyadema, qui ne participait pas à la conférence de Bangui mais tenait ainsi à réaffirmer son attachement à l'O.C.A.M. Cette réaffirmation prend toute sa valeur quand on la rapproche d'un commentaire officiel de la radio togolaise, diffusé avant le "sommet", et selon lequel l'O.C.A.M. devait devenir "une institution moins politique et plus technique, moins inspirée de l'extérieur et plus africaine, moins dominée par la volonté de puissance de quelques pays et moins exclusivement fondée sur la langue".

Devant la brusque montée de la tension Kissinger cherche à apaiser les esprits au Moyen-Orient

WASHINGTON (AFP) — Le secrétaire d'État Henry Kissinger s'efforce actuellement de réduire la tension qui s'est fait jour de nouveau entre Israël et la Syrie et qui risque de compromettre la prochaine étape du règlement du conflit du Moyen-Orient.

Une source proche de M. Kissinger a fait état des préoccupations du gouvernement américain devant les signes récents d'une nervosité accrue dans la région, notamment l'arrivée d'importantes fournitures militaires soviétiques en Syrie et l'annonce d'exercices de mobilisation en Israël.

"De tels développements alimentent les soupçons mutuels et vont à l'encontre du processus de règlement négocié, a dit ce haut fonctionnaire du département d'État. C'est ce que nous cherchons à éviter."

La montée de fièvre au Moyen-Orient, dont il est significatif que l'agence d'information officielle soviétique TASS se soit déjà fait l'écho, survient au moment où M. Kissinger discute avec M. Ismail Fahmi, ministre des Affaires étrangères d'Égypte, des perspectives de nouveaux progrès sur la voie de la paix.



Henry Kissinger

Problème non résolu

La presse américaine rapportait largement, hier, que les conversations sur le Moyen-Orient sont maintenant engagées dans la direction d'un premier accord de désengagement entre Israël et la Jordanie, comparable à ceux qui ont déjà été conclus avec l'Égypte et la Syrie.

"Rien n'a encore été décidé et les conversations préliminaires vont se poursuivre encore pendant plusieurs semaines", a dit le haut fonctionnaire en rappelant que le roi Hussein de Jordanie conférerait à la fin de la semaine avec le président Gerald Ford et M. Kissinger.

Mais le Washington-Post écrit dans un éditorial que la prochaine étape des négociations sera la recherche d'une formule de retrait partiel des forces israéliennes dans la vallée du Jourdain. Israël abandonnerait une bande de territoire occupé, y compris la ville de Jéricho, à l'administration jordanienne tout en conservant provisoirement quelques postes de sécurité sur le fleuve.

Une telle formule de compromis est encore loin d'être acceptée par le gouvernement israélien et elle laisse

entier le problème de la résistance palestinienne, qui n'est pas disposée à voir la rive occidentale du Jourdain revenir sous l'administration du roi Hussein.

Inquiétudes

En même temps qu'il cherche le moyen de maintenir la dynamique de la négociation, M. Kissinger est obligé de rassurer les uns et les autres sur la permanence de la politique des États-Unis après le départ du président Nixon.

Les Israéliens et les Arabes ont manifesté des inquiétudes quant aux intentions du président Ford. "Il n'y a évidemment pas de changement dans notre politique au Moyen-Orient, dit-on au département d'État, mais il suffit que les pays de la région aient l'impression qu'il va y en avoir pour la négociation devienne encore plus compliquée."

Israël a bombardé le camp de Rachidyeh, dans le sud du Liban

BEYROUTH (AFP) — Le camp de réfugiés palestiniens de Rachidyeh (situé dans la banlieue de Tyr, dans le sud du Liban) a été bombardé hier en début de soirée par la marine israélienne, pour la deuxième fois en l'espace de quatre mois.

Ce raid, qui intervient quelques jours après le combat naval qui s'est déroulé dans les eaux territoriales israéliennes entre des unités de la flotte de l'État d'Israël et des embarcations palestiniennes, est la première opération militaire d'envergure menée par les Israéliens depuis les actions combinées de leur aviation et de leur marine contre les camps palestiniens du Sud-Liban, en mai et juin derniers.

Ces raids avaient fait une centaine de morts et plusieurs centaines de blessés.

Selon les communiqués of-

fiels palestiniens et libanais, une des cinq vedettes qui ont pris part au raid d'hier après-midi a été incendiée, un habitant du camp, situé à une soixantaine de kilomètres de Beyrouth, a été tué et cinq autres blessés.

Selon le communiqué du ministère de la Défense du Liban, les vedettes israéliennes ont bombardé le camp à partir d'une distance située entre 8 et 12 kms des côtes libanaises. L'attaque, qui a duré une trentaine de minutes, était dirigée contre le secteur nord-ouest du camp.

L'artillerie libanaise est entrée en action et la milice palestinienne du camp de Rachidyeh a riposté aux tirs des missiles des vedettes israéliennes, indiquent ces mêmes communiqués.

Le camp de Rachidyeh, avait été bombardé une première fois par mer en mai dernier.

bref monde

Ex-dirigeant syndical chilien libéré

SANTIAGO DU CHILI (AFP) — L'ex-dirigeant syndical, membre du Parti communiste chilien, Oscar Nunez, arrêté le mois dernier à Santiago du Chili, a été remis en liberté hier, apprend-on de sources officielles.

Une enquête approfondie, précise-t-on, a permis de constater qu'il n'avait commis aucun délit alors qu'il était secrétaire général de l'ancienne CUT (Centrale unique des Travailleurs).

Situation critique à Dacca

DACCA (AFP) — Au Bangla-Desh, la situation était toujours très critique, hier, à la suite des inondations catastrophiques qui ont frappé le pays. De source non officielle, on annonce que le chiffre des morts s'élèverait à plus de 2.000 alors que de source officielle, le bilan serait d'environ 1.300 morts.

Les eaux ont baissé dans la majeure partie du pays mais à Dacca elles ont encore monté lundi, inondant de nouveaux quartiers de la capitale et obligeant l'administration à ouvrir de nouveaux camps de réfugiés.

De son côté, le programme alimentaire mondial ONU/FAO (PAL) va faire parvenir aux victimes des inondations au Bangla-Desh une aide alimentaire d'une valeur de 2,5 millions de dollars.

Nouveautés archéologiques

AMMAN (AP) — Selon le Service jordanien des antiquités, une équipe d'archéologues américains a découvert, à une trentaine de kilomètres au sud d'Amman, les fortifications de la cité biblique de Hishbon, remontant au 12ème siècle avant J.-C.

Parmi les restes des fortifications, on a trouvé un énorme réservoir d'eau, des squelettes, des poignards et des éclats remontant à l'Âge de fer.

Les murs d'enceinte remontent à l'époque hellénistique. De l'époque romaine, datent les fortifications de la ville, une route conduisant à la vallée du Jourdain, et de nombreuses tombes contenant de superbes objets.

Au niveau supérieur, on a trouvé une église chrétienne avec des pavages en mosaïques, des tombes et un grand four à chaux, datant de l'époque byzantine.

De l'époque musulmane des Ayyubides, on a retrouvé d'autre part des bains très bien conservés, plusieurs citernes et une maison contenant une grande quantité de pièces.

On a enfin mis au jour une grosse pierre portant des inscriptions de l'époque hellénistique.

Désapprobation américaine

WASHINGTON (AFP) — Le département d'État a manifesté hier sa désapprobation des peines de prison infligées à l'ex-président coréen Yun-Po Sun et à des personnalités religieuses et universitaires de ce pays par une cour martiale de Séoul pour activités anti-gouvernementales.

Faisant allusion à ce procès, le porte-parole de ce ministère a déclaré que les États-Unis "n'approuvent pas les mesures qui privent de l'exercice des droits de l'homme des personnes privées".

Nouvel accord Cuba-Pérou

LIMA (AFP) — Le Pérou et Cuba ont décidé d'augmenter leur coopération économique et leur assistance technique, aux termes d'un accord signé lundi soir à Lima par les ministres de l'Éducation des deux pays.

Ce texte, élaboré par la commission inter-gouvernementale cubano-péruvienne après quinze jours de négociations, prévoit un développement de la coopération entre les deux pays dans tous les secteurs de l'activité économique et administrative.

Accident aérien

BOGOTA (AFP) — Vingt-quatre personnes sont mortes, lundi, dans l'accident d'un avion colombien de la compagnie Avianca qui s'est écrasé dans une zone montagneuse de l'ouest de la Colombie, annonce-t-on officiellement, mardi.

L'appareil effectuait un vol entre Tumaco et Cali. C'est à quelques 200 kms de Cali que les débris de l'avion ont été découverts.

Poème politique chinois

PEKIN (Reuters) — Un sourire est apparu dans la campagne d'affiches qui se poursuit sur les murs de Pékin. Attaché à une affiche plus grande, un court poème se moque de son auteur, une femme, au Shu-Fang, auteur déjà de huit autres affiches.

Si on continue à faire des affiches, indique l'auteur du poème, c'est que les autorités ne lui donnent pas un emploi suffisamment important. Librement traduit, son quatrain est le suivant.

"Si le centre me donne un travail
"Je commence à travailler tout de suite.
"S'il m'en donne pas, j'pleurerai pas.
"J'viendrai les embêter tous les jours."

Si le poème a fait sourire quelques-uns des lecteurs, les auteurs d'affiches n'ont pas apprécié l'humour de l'intrus, Shu Fi-Fang.

Trois nouvelles affiches dont une de seize pages contre lui ont été posées la nuit suivante. Elles ne soulèvent toutefois qu'un intérêt modéré, contrairement aux affiches du mois de juin qui attireraient chacune des centaines de personnes. Il semble maintenant que les affiches ne soient plus que l'oeuvre de quelques mécontents acharnés.

Mini-Watergate viennois

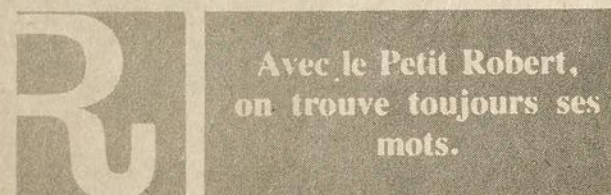
VIENNE (Reuters) — La police viennoise poursuit son enquête sur un cambriolage que les journaux autrichiens assimilent déjà à un "mini-Watergate".

Les autorités cherchent à déterminer si l'affraction commise le dernier week-end dans les locaux de la Fédération des agriculteurs autrichiens n'a pas été politiquement motivée.

Les cambrioleurs n'avaient rien dérobé, mais ils ont éparpillé un grand nombre de documents dont plusieurs semblent avoir été examinés.

La Fédération des agriculteurs, une organisation de tendance conservatrice, a souvent été en conflit avec le gouvernement socialiste de M. Bruno Kreisky.

Certains des documents conservés dans ses locaux portaient sur des projets de manifestations anti-gouvernementales et de grèves à l'appui d'une augmentation des prix agricoles.



No. 140 PAR GERMAIN

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
11											
12											

HORIZONTALEMENT

- On n'aime pas travailler sous elle.
- Contenant. - Artifice.
- Accumuler avec difficulté, surtout en parlant d'argent. Choque les oreilles bien éduquées.
- Personne qui complète l'éternel triangle. - Difficulté à voir, à discerner.
- Comprendre, s'apercevant de.
- D'un verbe qui implique qu'on fait confiance. - Coeur, esprit.
- Tombent avec l'âge. (sing.) Pr. pers.
- Dém. - Dans un champ ou sur une plage. - Bruit du tambour.
- Se chante difficilement tout seul. - Troublée.
- Changea. - Ils ne parlent jamais en travaillant!
- Aurochs, taureau sauvage. - Abri de sentinelle.
- Repos. - Froles.

VERTICALEMENT

- Bout de papier qu'on obtenait après avoir frotté nos derrières pendant quelques années sur les bancs d'école.
- Supprimai. - Espoir de naître, - Une femme le dit rarement facilement.
- Adjectif pour comptables. - Ne finit pas.

4—Coiffure papale. - Pêché de capitalistes. (pl.)

- Action ou façon de scander.
- Fait fondre la glace. - Pr. pers. - Ce qu'une femme dévoile en dernier.
- Oasis pour marins. - Seul dans son coin.
- S'usent rapidement au XXe siècle. - Désigner, promouvoir.
- Pronom pour intimes. - Fatigue. - Mettra des bâtons dans les roues.
- Complètement dans les patates. - Exprimés.
- Camionneur. - Il tire à sa fin, déjà!
- Ils cassent les oreilles de certains banlieusards. - On aime bien prendre les notes chez nous.

Solution No. 139

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
F	R	A	N	C	O	P	H	O	N	E	S
L	A	B	E	E	A	I	R	T	A	U	
A	B	C	T	E	S	S	A	N	T		
G	O	N	A	T	T	E	P	I			
E	T	A	I	T	E	M	A	S			
L	E	U	A	F	U	S	E	R			
L	U	A	R	E	R	N	E	U	F		
A	S	S	I	S	E	T	E	M			
T	E	N	T	A	P	L	E	S			
O	R	I	G	E	R	A	O	I			
N	O	B	E	I	D	E	A	L			
N	I	Z	E	R	E	S	A	N			

Les noms propres, les abréviations et les symboles chimiques sont proscrits.

La démocratie au Chili Pinochet interdit toute activité politique pour les deux prochaines années

SANTIAGO (AP) — Aucune activité politique ne sera autorisée au Chili avant deux ans encore au moins et les partis marxistes resteront interdits pour toujours, a déclaré le général Augusto Pinochet, chef de la junte chilienne, dans une interview.

Nous ne sommes pas prêts pour une liberté politique, a-t-il dit, ajoutant que la corruption politique était chose courante sous le gouvernement Allende. "Un individu appartenait à deux, trois ou quatre partis politiques, avec quatre cartes d'identité différentes."

"En ce qui concerne les partis marxistes, ils ont apporté la tension, la lutte et la haine. Ils ne peuvent se réimplanter au Chili."

Le général Pinochet, d'autre part, a refusé de faire des pronostics sur la durée du pouvoir des militaires. "Je ne peux dire, ni un an, ni deux, ni cinq, ni 10. Mais le temps d'achever notre oeuvre".

Il a également annoncé que le couvre-feu, en vigueur de 1h à 5h 30 du matin, est très efficace et subsistera longtemps. "Le père de famille rentre tôt à la maison et

la femme est heureuse."

Répressions

À la question de savoir s'il y aurait de nouvelles exécutions, le général Pinochet a répondu en hochant négativement la tête. Mais, a-t-il ajouté, s'il y a des combats, il pourrait y avoir de nouvelles morts.

Une centaine de personnes, pense-t-on, ont été passées par les armes après avoir été condamnées par des tribunaux militaires, au cours des quatre mois qui ont suivi le putsch de septembre dernier. Aucune nouvelle exécution n'a été annoncée depuis janvier et quatre condamnations à mort, prononcées par un tribunal de l'Armée de l'Air, le 30 juillet, ont été commu-

nées en prison à vie.

Interrogé sur les informations de source étrangère faisant état de tortures pratiquées par des militaires et des policiers, le général Pinochet a déclaré que les tortionnaires seraient punis. Il a dit qu'un capitaine et un lieutenant avaient été exclus de l'armée, pour abus de pouvoir, qu'un autre capitaine avait été incarcéré et qu'il y a 20 ou 30 autres cas de punitions sévères.

Le général Pinochet a également déclaré que les procès de personnalités du gouvernement Allende continueraient. Quelque 2.000 personnes, arrêtées après le putsch, sont encore détenues en attendant l'instruction de leur dossier, a-t-il dit.

La police cherche à mater le terrorisme en Argentine

D'importants contingents de la police fédérale argentine ont été envoyés hier dans diverses provinces du pays pour tenter de mettre un terme à l'escalade terroriste.

Des brigades de choc anti-guérillas, des artificiers, des unités de chiens policiers sont partis de la capitale pour Cordoba, Santa Fe, Tucuman, Catamarca et Mendoza.

Plus de mille policiers ont déjà été dépêchés dans les provinces du nord, jusqu'à la frontière bolivienne, pour porter "un coup final" aux activités des groupes terro-

CONFIEZ
VOS OFFRES
D'EMPLOI
AU QUOTIDIEN
LE JOUR.
VOUS SEREZ
SATISFAITS.



Trois démocrates "satisfaits"

Les sénateurs démocrates, Edmund Muskie (Maine), Edward Kennedy (Massachusetts), et George McGovern (Delaware) ont qualifié le discours de M. Ford devant le Congrès, de "sincère", d'"abordable" et d'"honnête". Même si le discours de lundi soir du nouveau président

américain a été bien accueilli par la majorité des sénateurs, M. Ford a déclaré qu'il ne voulait pas d'une simple lune de miel avec le Congrès et le peuple américain, mais d'un "bon mariage".

Gérald Ford a bien réussi son examen de passage devant le Congrès

WASHINGTON (AFP) — Les réactions au premier discours du Président Gerald Ford devant les deux Chambres du Congrès réunies lundi soir ne se sont pas faites attendre.

Les parlementaires républicains et les démocrates conservateurs n'ont pas tari de louanges à l'égard du successeur de M. Richard Nixon.

Les démocrates libéraux n'ont pas fait preuve d'un enthousiasme déclinant envers les mesures économiques envisagées par M. Ford pour combattre l'inflation. Ils se sont toutefois montrés prudents en utilisant des adjectifs flatteurs tels que "dynamique", "franc", "honnête", "sincère", "abordable" pour décrire le président qui a généralement fait une excellente impression.

Voici quelques commentaires recueillis parmi les politiciens:

Sénat, démocrates:

M. Mike Mansfield (Montana), influent leader de la majorité démocrate: "Il s'est déclaré enchanté de constater que le président avait adopté sa suggestion de réunir une conférence économique au sommet pour s'attaquer au problème de l'inflation."

M. Edward Kennedy (Massachusetts): "Il y a une nouvelle atmosphère pour le dialogue... Le Watergate est mort en tant que cheval de bataille politique". Puis voyant déjà plus loin sur le plan électoral il a ajouté que les élections de novembre et celles de 1976 se joueraient sur les problèmes économiques de base du pays.

M. Hubert Humphrey

(Minnesota), ancien vice-président de M. Lyndon Johnson: "Bien qu'il n'ait rien dit de nouveau, il a révélé son caractère... Un honnête homme qui se rend compte des limites du pouvoir gouvernemental et de la nécessité de la coopération entre toutes ses branches".

M. Edmund Muskie (Maine): "Le président a fait un appel à l'unité sur des questions diverses... Des problèmes divers il en aura, surtout en ce qui concerne l'économie".

M. Joseph Biden (Delaware): "Ce sera un réactionnaire mais je n'ai pas pu m'empêcher d'applaudir, même quand je n'étais pas d'accord avec lui".

M. Henry Jackson (État de Washington): "Il a posé de bonnes fondations. Il a dit les choses que le peuple voulait entendre. Il faut à présent qu'il trouve des solutions".

M. Philip Hard (Michigan): "Je ne sais pas comment il va faire pour équilibrer le budget d'ici 1976 sans faire des coupes sombres dans les crédits du Pentagone".

M. Frank Church (Idaho): "C'est un homme droit qui a parlé franchement. Un bon départ pour la nouvelle administration".

Sénat, républicains:

M. Hugh Scott (Pennsylvanie) leader de la minorité républicaine: "Il a sonné le carillon. C'est exactement ce dont le pays a besoin".

M. Barry Goldwater (Arizona): "Il a dit exactement ce qu'il fallait".

Chambre, démocrates:

M. Carl Albert (Okla-

homa) speaker de la chambre des représentants:

"Il a couvert la situation en termes très vagues. Il faudra voir ça de plus près quand il donnera plus de détails".

M. Thomas O'Neill (Massachusetts), leader de la majorité démocrate:

"J'ai eu l'impression qu'il pensait à son parti en parlant des priorités... Mais il mentionne les compromis, la conciliation et les communications. Nous lui laissons la porte ouverte".

M. Clarence Long (Louisiane): "Le ton du discours était correct tant sur le plan économique que sur le plan moral".

Chambre, républicains:

M. John Rhodes (Arizona), leader de la minorité républicaine: "Il faudra un scalpel et même une hache pour réduire les dépenses gouvernementales et arrêter l'inflation".

À l'exception du Daily News, quotidien new-yorkais conservateur à grand tirage, les grands journaux n'ont pas analysé l'allocation dans les éditoriaux de leurs premières éditions.

Le "News" qualifie le discours de "magnifique" et applaudit sans réserve l'avertissement lancé au monde par le président Ford affirmant que l'Amérique restera fidèle à ses alliés et qu'elle n'affaiblira pas ses défenses.

Le journal demande ensuite à ses lecteurs de faire front commun et de soutenir le nouveau président dans sa lutte contre l'inflation.

—Reprise des pourparlers à Genève— —Situation explosive à Chypre

GENÈVE, Nations-Unies. (D'après l'AFP) — Même si la séance plénière de la conférence sur Chypre avait repris hier soir, la situation demeure explosive dans l'île et les différents représentants turcs et grecs à la conférence sont loin d'être solutionnés.

État d'alerte dans l'île

Le porte-parole de l'ONU à Chypre a annoncé à Nicosie que les 4.400 soldats et officiers de la force de pacification (UNIFICYP) étaient mis en état d'alerte.

Tandis qu'à Athènes le Premier ministre M. Constantin Caramanlis, recevait un message personnel du secrétaire d'État américain Henry Kissinger, et jugeait "satisfaisant l'état de préparation des forces armées grecques", le "Foreign-Office" britannique mettait les touristes britanniques en garde

contre les risques encourus par toute personne se rendant en Grèce ou dans les îles grecques.

In extremis, le ministre des Affaires étrangères anglais a proposé un ajournement de 48 heures de la conférence de Genève pour permettre aux participants à la conférence de consulter leurs capitales respectives. La proposition acceptée par le ministre grec des Affaires étrangères, ne l'a pas été par le ministre turc, M. Turgut Güneş, qui en a référé à Ankara où se sont succédés deux conseils des ministres. "L'armée turque est assez forte pour occuper toute l'île", a déclaré M. Oguzhan Aziltürk, ministre de l'Intérieur. "Nous ne voulons que notre droit et nous sommes déterminés à l'avoir", a-t-il ajouté.

C'est le climat dramatique mêlé de querelles de procédure souvent qualifiées de

"byzantines" qui risque de ranimer dans l'île de Chypre des incidents graves.

Le fond du différend

Le fond du différend entre Grecs et Turcs réside dans la question de savoir si l'avenir constitutionnel de l'île doit être discuté en présence des représentants de l'Angleterre, de la Grèce et de la Turquie, puissances garantes des accords de Zurich et de Londres, ce que demandent les Cyprotes-turcs ou si, comme l'exigent les Cyprotes-grecs, la discussion doit se dérouler uniquement entre les représentants des deux communautés de l'île.

Turcs et Cyprotes-turcs veulent une fédération, Grecs et Cyprotes-grecs veulent simplement amender la Constitution actuelle qui définit un État unitaire.

Richard Nixon est très riche... sur papier

WASHINGTON (AFP) — M. Richard Nixon dispose d'une fortune considérable... sur papier.

Bien que ses avoirs en argent liquide ne soient pas énormes, des experts en la matière estiment que sa collection de bandes enregistrées, de dossiers personnels, de films et de photos du temps où il était président vaut actuellement plusieurs millions de dollars.

Selon les mêmes experts, la collection de documents qu'il avait accumulés avant d'accéder à la présidence valait déjà un million et demi de dollars. Ces pièces diverses, maintenant qu'il est devenu le premier président des États-Unis à avoir donné sa démission, vont monter de prix.

Un porte-parole de l'administration des services généraux, de laquelle dépendent les archives nationales, a confirmé que la tradition veut que les dossiers d'un président lui soient remis après son départ de la Maison-Blanche. Les fameuses bandes enregistrées ayant trait à l'affaire du Watergate font partie de ces documents et seront rendues à M. Nixon après la conclusion de l'enquête qui se poursuit toujours.

À titre d'exemple, les documents de M. Nixon du temps où il était vice-président avaient été expertisés et catalogués aux prix suivants:

—Lettres de dignitaires étrangers ou documents faisant partie de la correspondance de M. Nixon, 250 dollars pièce (il y en avait une centaine). —Bandes enregistrées, 15 dollars pièce (il y en avait près de 750).

—Films, 250 dollars pièce (il y en avait une centaine). —Bandes enregistrées, 15 dollars pièce (il y en avait près de 750).

Et ainsi de suite.

Les documents de M. Nixon devenu président, qui sont de loin plus nombreux, vaudront à présent beaucoup plus que leur poids d'or.

Les Arabes ont-ils voulu "renflouer" Nixon?

L'Arabie-Saoudite n'avait décidé la levée de l'embargo sur les exportations de pétrole que dans le but de "renflouer" le président Nixon, affirmait hier le quotidien libanais de langue française "L'Orient-Le Jour".

En avril dernier, le ministre saoudien des Affaires étrangères, M. Omar Sakka, avait confié à un journaliste de "L'Orient-Le Jour" rappelle le quotidien, que son gouvernement "éprouvait les plus vives inquiétudes face, à la lente déchéance de Richard Nixon". Il avait alors ajouté en nous interdisant de le publier, poursuit "L'Orient-Le Jour", "L'Arabie-Saoudite n'a décidé de lever prématurément l'embargo pétrolier que dans le but de le renflouer".

Interrogé sur cette conversation vendredi dernier au moment où il quittait Rabat et alors que le représentant du journal lui demandait si, en fin de compte, la levée de l'embargo avait été utile, M. Sakka a répondu "L'Amérique sait désormais où se trouvent ses intérêts véritables. Jusqu'à preuve du contraire nous croyons que l'orientation de la politique extérieure américaine ne changera pas" a ajouté le ministre saoudien qui a conclu "si l'irréparable se produit, il faudra aviser".



(Découpez et apportez)

PROGRAMME COMPLET

Festival International de la Jeunesse à Québec, du 13 au 24 août 74



1. Grande scène extérieure
2. Village des arts
3. Grand Théâtre - Salle Louis Fréchette
4. Grand Théâtre - Salle Octave-Grémazeau
5. Institut Canadien
6. Parc des Gouverneurs
7. Parc Montmorency
8. Place Royale
9. Place de l'Hôtel de Ville
10. Palais Montcalm
11. Jardin Grande-Allée
12. Peps - Université Laval
13. Terrain du Peps
14. Théâtre cité universitaire
15. Pavillon de Konink
16. Chapelle Grand Séminaire
17. Pavillon Pollack
18. Musée
19. Édifice G. Auditorium

Tous les jours

- | | | | |
|---------------|-----------------------------|---------------|--------------------------------------|
| 9h00 - 18h00 | 15. CARREFOUR ENVIRONNEMENT | 9h00 - 18h00 | 15. PARACHUTISME |
| 10h00 - 12h30 | 16. Art de l'écrit | 10h00 - 12h30 | 16. Initiation aux Échecs et Fanions |
| 10h00 - 12h30 | 17. Atelier de sculpture | 10h00 - 12h30 | 17. Nétou Jazz |
| 10h00 - 12h30 | 18. Atelier de danse | 10h00 - 12h30 | 18. Théâtre UQAM de Raymond Bouchard |
| 10h00 - 12h30 | 19. Atelier de musique | 10h00 - 12h30 | 19. Grand Théâtre |
| 10h00 - 12h30 | 20. Atelier de peinture | 10h00 - 12h30 | 20. Dances sur échasses |
| 10h00 - 12h30 | 21. Atelier de photographie | 10h00 - 12h30 | 21. Dances sur échasses |
| 10h00 - 12h30 | 22. Atelier de calligraphie | 10h00 - 12h30 | 22. Dances sur échasses |
| 10h00 - 12h30 | 23. Atelier de sculpture | 10h00 - 12h30 | 23. Dances sur échasses |
| 10h00 - 12h30 | 24. Atelier de danse | 10h00 - 12h30 | 24. Dances sur échasses |
| 10h00 - 12h30 | 25. Atelier de musique | 10h00 - 12h30 | 25. Dances sur échasses |
| 10h00 - 12h30 | 26. Atelier de peinture | 10h00 - 12h30 | 26. Dances sur échasses |
| 10h00 - 12h30 | 27. Atelier de calligraphie | 10h00 - 12h30 | 27. Dances sur échasses |
| 10h00 - 12h30 | 28. Atelier de sculpture | 10h00 - 12h30 | 28. Dances sur échasses |
| 10h00 - 12h30 | 29. Atelier de danse | 10h00 - 12h30 | 29. Dances sur échasses |
| 10h00 - 12h30 | 30. Atelier de musique | 10h00 - 12h30 | 30. Dances sur échasses |
| 10h00 - 12h30 | 31. Atelier de peinture | 10h00 - 12h30 | 31. Dances sur échasses |
| 10h00 - 12h30 | 32. Atelier de calligraphie | 10h00 - 12h30 | 32. Dances sur échasses |
| 10h00 - 12h30 | 33. Atelier de sculpture | 10h00 - 12h30 | 33. Dances sur échasses |
| 10h00 - 12h30 | 34. Atelier de danse | 10h00 - 12h30 | 34. Dances sur échasses |
| 10h00 - 12h30 | 35. Atelier de musique | 10h00 - 12h30 | 35. Dances sur échasses |
| 10h00 - 12h30 | 36. Atelier de peinture | 10h00 - 12h30 | 36. Dances sur échasses |
| 10h00 - 12h30 | 37. Atelier de calligraphie | 10h00 - 12h30 | 37. Dances sur échasses |
| 10h00 - 12h30 | 38. Atelier de sculpture | 10h00 - 12h30 | 38. Dances sur échasses |
| 10h00 - 12h30 | 39. Atelier de danse | 10h00 - 12h30 | 39. Dances sur échasses |
| 10h00 - 12h30 | 40. Atelier de musique | 10h00 - 12h30 | 40. Dances sur échasses |
| 10h00 - 12h30 | 41. Atelier de peinture | 10h00 - 12h30 | 41. Dances sur échasses |
| 10h00 - 12h30 | 42. Atelier de calligraphie | 10h00 - 12h30 | 42. Dances sur échasses |
| 10h00 - 12h30 | 43. Atelier de sculpture | 10h00 - 12h30 | 43. Dances sur échasses |
| 10h00 - 12h30 | 44. Atelier de danse | 10h00 - 12h30 | 44. Dances sur échasses |
| 10h00 - 12h30 | 45. Atelier de musique | 10h00 - 12h30 | 45. Dances sur échasses |
| 10h00 - 12h30 | 46. Atelier de peinture | 10h00 - 12h30 | 46. Dances sur échasses |
| 10h00 - 12h30 | 47. Atelier de calligraphie | 10h00 - 12h30 | 47. Dances sur échasses |
| 10h00 - 12h30 | 48. Atelier de sculpture | 10h00 - 12h30 | 48. Dances sur échasses |
| 10h00 - 12h30 | 49. Atelier de danse | 10h00 - 12h30 | 49. Dances sur échasses |
| 10h00 - 12h30 | 50. Atelier de musique | 10h00 - 12h30 | 50. Dances sur échasses |
| 10h00 - 12h30 | 51. Atelier de peinture | 10h00 - 12h30 | 51. Dances sur échasses |
| 10h00 - 12h30 | 52. Atelier de calligraphie | 10h00 - 12h30 | 52. Dances sur échasses |
| 10h00 - 12h30 | 53. Atelier de sculpture | 10h00 - 12h30 | 53. Dances sur échasses |
| 10h00 - 12h30 | 54. Atelier de danse | 10h00 - 12h30 | 54. Dances sur échasses |
| 10h00 - 12h30 | 55. Atelier de musique | 10h00 - 12h30 | 55. Dances sur échasses |
| 10h00 - 12h30 | 56. Atelier de peinture | 10h00 - 12h30 | 56. Dances sur échasses |
| 10h00 - 12h30 | 57. Atelier de calligraphie | 10h00 - 12h30 | 57. Dances sur échasses |
| 10h00 - 12h30 | 58. Atelier de sculpture | 10h00 - 12h30 | 58. Dances sur échasses |
| 10h00 - 12h30 | 59. Atelier de danse | 10h00 - 12h30 | 59. Dances sur échasses |
| 10h00 - 12h30 | 60. Atelier de musique | 10h00 - 12h30 | 60. Dances sur échasses |
| 10h00 - 12h30 | 61. Atelier de peinture | 10h00 - 12h30 | 61. Dances sur échasses |
| 10h00 - 12h30 | 62. Atelier de calligraphie | 10h00 - 12h30 | 62. Dances sur échasses |
| 10h00 - 12h30 | 63. Atelier de sculpture | 10h00 - 12h30 | 63. Dances sur échasses |
| 10h00 - 12h30 | 64. Atelier de danse | 10h00 - 12h30 | 64. Dances sur échasses |
| 10h00 - 12h30 | 65. Atelier de musique | 10h00 - 12h30 | 65. Dances sur échasses |
| 10h00 - 12h30 | 66. Atelier de peinture | 10h00 - 12h30 | 66. Dances sur échasses |
| 10h00 - 12h30 | 67. Atelier de calligraphie | 10h00 - 12h30 | 67. Dances sur échasses |
| 10h00 - 12h30 | 68. Atelier de sculpture | 10h00 - 12h30 | 68. Dances sur échasses |
| 10h00 - 12h30 | 69. Atelier de danse | 10h00 - 12h30 | 69. Dances sur échasses |
| 10h00 - 12h30 | 70. Atelier de musique | 10h00 - 12h30 | 70. Dances sur échasses |
| 10h00 - 12h30 | 71. Atelier de peinture | 10h00 - 12h30 | 71. Dances sur échasses |
| 10h00 - 12h30 | 72. Atelier de calligraphie | 10h00 - 12h30 | 72. Dances sur échasses |
| 10h00 - 12h30 | 73. Atelier de sculpture | 10h00 - 12h30 | 73. Dances sur échasses |
| 10h00 - 12h30 | 74. Atelier de danse | 10h00 - 12h30 | 74. Dances sur échasses |
| 10h00 - 12h30 | 75. Atelier de musique | 10h00 - 12h30 | 75. Dances sur échasses |
| 10h00 - 12h30 | 76. Atelier de peinture | 10h00 - 12h30 | 76. Dances sur échasses |
| 10h00 - 12h30 | 77. Atelier de calligraphie | 10h00 - 12h30 | 77. Dances sur échasses |
| 10h00 - 12h30 | 78. Atelier de sculpture | 10h00 - 12h30 | 78. Dances sur échasses |
| 10h00 - 12h30 | 79. Atelier de danse | 10h00 - 12h30 | 79. Dances sur échasses |
| 10h00 - 12h30 | 80. Atelier de musique | 10h00 - 12h30 | 80. Dances sur échasses |
| 10h00 - 12h30 | 81. Atelier de peinture | 10h00 - 12h30 | 81. Dances sur échasses |
| 10h00 - 12h30 | 82. Atelier de calligraphie | 10h00 - 12h30 | 82. Dances sur échasses |
| 10h00 - 12h30 | 83. Atelier de sculpture | 10h00 - 12h30 | 83. Dances sur échasses |
| 10h00 - 12h30 | 84. Atelier de danse | 10h00 - 12h30 | 84. Dances sur échasses |
| 10h00 - 12h30 | 85. Atelier de musique | 10h00 - 12h30 | 85. Dances sur échasses |
| 10h00 - 12h30 | 86. Atelier de peinture | 10h00 - 12h30 | 86. Dances sur échasses |
| 10h00 - 12h30 | 87. Atelier de calligraphie | 10h00 - 12h30 | 87. Dances sur échasses |
| 10h00 - 12h30 | 88. Atelier de sculpture | 10h00 - 12h30 | 88. Dances sur échasses |
| 10h00 - 12h30 | 89. Atelier de danse | 10h00 - 12h30 | 89. Dances sur échasses |
| 10h00 - 12h30 | 90. Atelier de musique | 10h00 - 12h30 | 90. Dances sur échasses |
| 10h00 - 12h30 | 91. Atelier de peinture | 10h00 - 12h30 | 91. Dances sur échasses |
| 10h00 - 12h30 | 92. Atelier de calligraphie | 10h00 - 12h30 | 92. Dances sur échasses |
| 10h00 - 12h30 | 93. Atelier de sculpture | 10h00 - 12h30 | 93. Dances sur échasses |
| 10h00 - 12h30 | 94. Atelier de danse | 10h00 - 12h30 | 94. Dances sur échasses |
| 10h00 - 12h30 | 95. Atelier de musique | 10h00 - 12h30 | 95. Dances sur échasses |
| 10h00 - 12h30 | 96. Atelier de peinture | 10h00 - 12h30 | 96. Dances sur échasses |
| 10h00 - 12h30 | 97. Atelier de calligraphie | 10h00 - 12h30 | 97. Dances sur échasses |
| 10h00 - 12h30 | 98. Atelier de sculpture | 10h00 - 12h30 | 98. Dances sur échasses |
| 10h00 - 12h30 | 99. Atelier de danse | 10h00 - 12h30 | 99. Dances sur échasses |
| 10h00 - 12h30 | 100. Atelier de musique | 10h00 - 12h30 | 100. Dances sur échasses |

Mardi, 13 août

- | | | | |
|---------------|-----------------------------|---------------|--------------------------------------|
| 9h00 - 18h00 | 15. CARREFOUR ENVIRONNEMENT | 9h00 - 18h00 | 15. PARACHUTISME |
| 10h00 - 12h30 | 16. Art de l'écrit | 10h00 - 12h30 | 16. Initiation aux Échecs et Fanions |
| 10h00 - 12h30 | 17. Atelier de sculpture | 10h00 - 12h30 | 17. Nétou Jazz |
| 10h00 - 12h30 | 18. Atelier de danse | 10h00 - 12h30 | 18. Théâtre UQAM de Raymond Bouchard |
| 10h00 - 12h30 | 19. Atelier de musique | 10h00 - 12h30 | 19. Grand Théâtre |
| 10h00 - 12h30 | 20. Atelier de peinture | 10h00 - 12h30 | 20. Dances sur échasses |
| 10h00 - 12h30 | 21. Atelier de calligraphie | 10h00 - 12h30 | 21. Dances sur échasses |
| 10h00 - 12h30 | 22. Atelier de sculpture | 10h00 - 12h30 | 22. Dances sur échasses |
| 10h00 - 12h30 | 23. Atelier de danse | 10h00 - 12h30 | 23. Dances sur échasses |
| 10h00 - 12h30 | 24. Atelier de musique | 10h00 - 12h30 | 24. Dances sur échasses |
| 10h00 - 12h30 | 25. Atelier de peinture | 10h00 - 12h30 | 25. Dances sur échasses |
| 10h00 - 12h30 | 26. Atelier de calligraphie | 10h00 - 12h30 | 26. Dances sur échasses |
| 10h00 - 12h30 | 27. Atelier de sculpture | 10h00 - 12h30 | 27. Dances sur échasses |
| 10h00 - 12h30 | 28. Atelier de danse | 10h00 - 12h30 | 28. Dances sur échasses |
| 1 | | | |

petites annonces

Nos bureaux sont ouverts du
lundi au vendredi de 10h. à 5h.
331-8961

IMMEUBLES 100
101 propriétés à vendre
105 propriétés à louer
108 propriétés à la campagne
110 propriétés à la campagne
113 propriétés demandées
117 propriétés commerciales
120 cottages bungalows
122 maisons mobiles
128 immeubles
130 chalets à vendre
134 condominiums
138 manufactures à vendre
141 entrepôts à vendre
144 commerces à vendre
147 terrains à vendre
150 terres à vendre
154 maisons de pension à vendre
156 bureaux et locaux à vendre

159 magasins à vendre
162 garages à vendre
165 divers à vendre
LOCATION 200
202 appartements à louer
204 appartements chauffés à louer
207 appartements meublés
209 appartements demandés
211 appartements et
logements à partager
214 logements à louer
218 logements chauffés à louer
222 logements chauffés
meublés à louer
224 logements demandés
227 logements à sous-louer
229 chambres à louer
231 chambres demandées
234 commerces à louer

237 commerces demandés
239 bureaux & locaux à louer
241 bureaux demandés
243 magasins à louer
248 propriétés à louer
250 propriétés demandées
252 bungalows et cottages à louer
254 pensions à la campagne
258 chalets à louer
260 chalets demandés
263 maisons de campagne
266 places commerciales
269 entrepôts à louer
271 hôtels villégiature
273 terrains de camping
275 garages à louer
278 entrepôts
280 terrains à louer
283 on demande à louer
285 salles - studios - ateliers
288 divers à louer

MARCHANDISES 300
302 ameublement
305 antiquités à vendre
308 antiquités demandées
310 articles de ménage
314 articles camping
316 articles sport - skis
319 instruments de musique
322 photos et cinés
325 caméras
328 machinerie
330 matériaux de construction
332 effets de bureau - magasins
335 tableaux - peintures
338 artisanat
340 tapis - carreaux - linoléum
343 terrazzo - céramique
346 machines à coudre
349 lingerie - fourrure vêtements

350 T.V. stéréos - radios
354 monnaie - timbres
360 bois charbon - huile
367 terre jardinage
369 animaux à vendre
371 achèterais animaux
375 chevaux - voitures
377 imprimerie
379 divers à vendre
380 divers demandés
385 équipement de ferme

429 garderie d'enfants
430 perdu et trouvé
433 chauffage
435 planchers
438 déménagements
440 service divers
444 lavage - nettoyage
448 chapeaux - couture - couturière
450 décoration
455 impôts - tenue de livres
459 portes et fenêtres
460 tailleur
465 terrassement

520 administration
AVIS DIVERS 600
602 activités sociales
605 voyages & Transport
608 ventes de charité
612 encans
620 chasse & pêche
625 divers
630 avis légaux appels d'offres
634 décès
638 remerciements
640 messe
ÉDUCATION 700
701 école
706 école de conduite
709 école de métiers

712 école de danse
715 cours de perfectionnement
720 éducation
722 cours de piano
725 divers - cours
EMPLOIS 800
800 service de personnel
807 couples demandés
810 hommes demandés
820 femmes-filles demandées
830 hommes-femmes demandés
835 agents vendeurs
840 coiffeurs-coiffeuses demandés
845 emplois demandés
VEHICULES 900
903 bateaux moteurs yachts
905 maisons mobiles

910 remorques roulottes
914 bicyclettes
918 motocyclettes
922 tracteurs
928 équipement à neige
933 motoneiges
940 avions
944 clinique d'autos
955 réparations autos camions
958 pneus
962 pièces d'auto
970 équipement de garage
973 accessoires d'autos et camions
978 camions à vendre
985 autos
988 débousselage peinture
990 autos camions demandés
999 autos à vendre

108 propriété à l'extérieur

DEUX-MONTAGNES
Superbe cottage, deux étages, sous-sol fini, construction hors-pair, 10 appts dont 5 ch. à coucher, cuisine-dînette, four encastré, 2 s. de bain, tapis mur à mur, foyer naturel, garage double, PLUSIEURS AUTRES EXTRAS. Terrain 112' x 100' avec 10 arbres mûres, pas de réparation à faire, constr. brique et bois, 15 minutes de Montréal, situé près du train, Mi-chemin entre Mtl et Mirabel.
A. Deschênes:
382-5890
387-5237
LES IMMEUBLES WESTGATE

101 propriétés à vendre

Ville Lemoyne, 261 Roy, Split-Level, 8 pièces, garage, foyer naturel, sous-sol fini, \$35,000. 671-5801.

144 commerces à vendre

Marché légumes. Licence bière. Épicerie près Pie IX. Bonne affaire. Agé. Immeubles Bélair 381-1937.

150 terres à vendre

3 mi. de Sherbrooke. Route no. 1, 37 acres avec grange - étable de 36' x 75' et puits artésien. Réf.: L. Couture - 1 (819) 1925

159 magasins à vendre

Joli petit restaurant à vendre, complètement équipé, acceptons les offres. Renseignements: 843-8373, 843-7835.

202 appartements à louer

1501 Jarry est, près Papineau, 1 1/2, 2 1/2, 3 1/2 pièces. Modernes, équipé grandes chambres, taxe d'eau payée. Sundec, garage, meubles ou non, raisonnables. Tél.: 725-8757.

204 appartements chauffés à louer

Verdun près de l'Église, 3 1/2 pièces. Fraîchement repeintes, \$90. 678-0303 Po 9-9495, Po 7-8915.

224 logements demandés

Couple sans enfants recherche 3 1/2, 4 1/2 pour le sept. 843-3151.

302 ameublement

Matelas, sommiers, directement du manufacturier simple, double Queen King, lits ronds, sofas lits. Aussi rembourrage. Tél.: 681-0307.

413 entrepreneur

20% D'ESCOMPTE
Peinture intérieur et extérieur, lavage, posage de gypox, tirage de joints. Estimation gratuite. 271-9797.

417 denturologiste

Denturologiste J. Gauthier, fabrication et réparation de prothèses dentaires amovibles. Tél.: 728-3401. Charge acceptée.

435 planchers

Sablage, finition plastique, varathane, nettoyage tapis, tél.: 721-7738.

438 déménagements - transport - camionnage

Accepterais déménagements à prix modique. Local ou longue distance, 737-8009.

440 service divers

AMASO
Service de rencontres sérieux, 822 est rue Sherbrooke, suite 5. Marthe Gaudette, b.a.b. péd. b. ph. 1. es lettres. Tél.: 524-3852.

444 lavage - nettoyage

AA-1 Lavage, murs, vitres, tapis, plancher, sablage, varathane, peinture. Estimation gratuite. M. Roger 676-3332.

455 impôts - tenue de livres

DÉCLARATIONS D'IMPÔT
Formule depuis 1968. Tél.: 381-5425.

625 divers

Brique, foyer, pierre, ciment, cheminée, joints, menuiserie générale, balcons, escaliers. Réparons fondations, émyrons eau des murs. Rénovations. Assurances incluse. Tél.: 642-4077.

810 hommes demandés

À QUI LA CHANCE, qui veut un 2e revenu chez lui, à temps partiel. Sécurité à vie de \$1,000, par mois, d'ici 5 ans, transférable aux enfants. Pour rendez-vous 374-0007

810 hommes demandés

REPRÉSENTANT AUTÉLÉPHONE
pour servir la clientèle de restaurant, hôtel, motel. Salaire, bénéfices marginaux 35 ans et plus. 389-8415.

820 femmes-filles demandées

Recherchons pour garçon de 7 ans, dame habitant près école St-Norbert de Chomedey ou près Place Bellier, pouvant garder jusqu'à 7 hres p.m. Tél.: 688-4881.

999 autos à vendre

Fort Chambly Auto dépositaire Volvo, Fiat. Prix défiant toute compétition. Tél.: 658-6623. Livraison immédiate.

Fort Chambly Auto dépositaire Volvo, Fiat. Prix défiant toute compétition. Tél.: 658-6623. Livraison immédiate.

Triumph spit-fire 69 27,000 milles jamais roulé l'hiver. Excellente condition \$990. 721-2485, le soir.

Peugeot 504 1971, 35,000 milles automatique, am-fm. Très propre. Après 6 hres. 684-2288

Renault 15. Parfaite condition 1973. Tél. jour 738-8002 - Soir 274-3495

630 Avis légaux - soumissions - appels d'offres

Jeanne-d'Arc s'adressera à la Commission des Transports du Québec dans le but d'obtenir l'autorisation de donner le service de location suivant: Location à court terme (moins d'un an) de roulottes motorisées au public en général au 2590 Paul-Pau, Montréal.

Jeanne-d'Arc s'adressera à la Commission des Transports du Québec dans le but d'obtenir l'autorisation de donner le service de location suivant: location à court terme (moins d'un an) de roulottes motorisées au public en général au 2590 Paul-Pau, Montréal.

Tout personne voulant s'opposer à la présente demande devra le faire dans les quatre (4) jours suivant la première publication du présent avis.

Jeanne-d'Arc s'adressera à la Commission des Transports du Québec pour obtenir un permis additif pour le transport de bois dans la région no 8.

Tout intéressé à la dite requête peut porter opposition dans les quatre (4) jours de la date de la première publication dans ce journal, à la Commission des Transports du Québec.

Jeanne-d'Arc s'adressera à la Commission des Transports du Québec pour obtenir un permis additif pour le transport de bois dans la région no 8.

Tout intéressé à la dite requête peut porter opposition dans les quatre (4) jours de la date de la première publication dans ce journal, à la Commission des Transports du Québec.

Jeanne-d'Arc s'adressera à la Commission des Transports du Québec pour obtenir un permis additif pour le transport de bois dans la région no 8.

Tout intéressé à la dite requête peut porter opposition dans les quatre (4) jours de la date de la première publication dans ce journal, à la Commission des Transports du Québec.

Jeanne-d'Arc s'adressera à la Commission des Transports du Québec pour obtenir un permis additif pour le transport de bois dans la région no 8.

Tout intéressé à la dite requête peut porter opposition dans les quatre (4) jours de la date de la première publication dans ce journal, à la Commission des Transports du Québec.

Jeanne-d'Arc s'adressera à la Commission des Transports du Québec pour obtenir un permis additif pour le transport de bois dans la région no 8.

Tout intéressé à la dite requête peut porter opposition dans les quatre (4) jours de la date de la première publication dans ce journal, à la Commission des Transports du Québec.

Jeanne-d'Arc s'adressera à la Commission des Transports du Québec pour obtenir un permis additif pour le transport de bois dans la région no 8.

Tout intéressé à la dite requête peut porter opposition dans les quatre (4) jours de la date de la première publication dans ce journal, à la Commission des Transports du Québec.

Jeanne-d'Arc s'adressera à la Commission des Transports du Québec pour obtenir un permis additif pour le transport de bois dans la région no 8.

Tout intéressé à la dite requête peut porter opposition dans les quatre (4) jours de la date de la première publication dans ce journal, à la Commission des Transports du Québec.

Jeanne-d'Arc s'adressera à la Commission des Transports du Québec pour obtenir un permis additif pour le transport de bois dans la région no 8.

Tout intéressé à la dite requête peut porter opposition dans les quatre (4) jours de la date de la première publication dans ce journal, à la Commission des Transports du Québec.

Jeanne-d'Arc s'adressera à la Commission des Transports du Québec pour obtenir un permis additif pour le transport de bois dans la région no 8.

Tout intéressé à la dite requête peut porter opposition dans les quatre (4) jours de la date de la première publication dans ce journal, à la Commission des Transports du Québec.

Jeanne-d'Arc s'adressera à la Commission des Transports du Québec pour obtenir un permis additif pour le transport de bois dans la région no 8.

Tout intéressé à la dite requête peut porter opposition dans les quatre (4) jours de la date de la première publication dans ce journal, à la Commission des Transports du Québec.

Jeanne-d'Arc s'adressera à la Commission des Transports du Québec pour obtenir un permis additif pour le transport de bois dans la région no 8.

Tout intéressé à la dite requête peut porter opposition dans les quatre (4) jours de la date de la première publication dans ce journal, à la Commission des Transports du Québec.

Jeanne-d'Arc s'adressera à la Commission des Transports du Québec pour obtenir un permis additif pour le transport de bois dans la région no 8.

Tout intéressé à la dite requête peut porter opposition dans les quatre (4) jours de la date de la première publication dans ce journal, à la Commission des Transports du Québec.

810 hommes demandés

REPRÉSENTANT AUTÉLÉPHONE
pour servir la clientèle de restaurant, hôtel, motel. Salaire, bénéfices marginaux 35 ans et plus. 389-8415.

820 femmes-filles demandées

Recherchons pour garçon de 7 ans, dame habitant près école St-Norbert de Chomedey ou près Place Bellier, pouvant garder jusqu'à 7 hres p.m. Tél.: 688-4881.

999 autos à vendre

Fort Chambly Auto dépositaire Volvo, Fiat. Prix défiant toute compétition. Tél.: 658-6623. Livraison immédiate.

Fort Chambly Auto dépositaire Volvo, Fiat. Prix défiant toute compétition. Tél.: 658-6623. Livraison immédiate.

Triumph spit-fire 69 27,000 milles jamais roulé l'hiver. Excellente condition \$990. 721-2485, le soir.

Peugeot 504 1971, 35,000 milles automatique, am-fm. Très propre. Après 6 hres. 684-2288

Renault 15. Parfaite condition 1973. Tél. jour 738-8002 - Soir 274-3495

630 Avis légaux - soumissions - appels d'offres

Jeanne-d'Arc s'adressera à la Commission des Transports du Québec dans le but d'obtenir l'autorisation de donner le service de location suivant: Location à court terme (moins d'un an) de roulottes motorisées au public en général au 2590 Paul-Pau, Montréal.

Jeanne-d'Arc s'adressera à la Commission des Transports du Québec dans le but d'obtenir l'autorisation de donner le service de location suivant: location à court terme (moins d'un an) de roulottes motorisées au public en général au 2590 Paul-Pau, Montréal.

Tout personne voulant s'opposer à la présente demande devra le faire dans les quatre (4) jours suivant la première publication du présent avis.

Jeanne-d'Arc s'adressera à la Commission des Transports du Québec pour obtenir un permis additif pour le transport de bois dans la région no 8.

Tout intéressé à la dite requête peut porter opposition dans les quatre (4) jours de la date de la première publication dans ce journal, à la Commission des Transports du Québec.

Jeanne-d'Arc s'adressera à la Commission des Transports du Québec pour obtenir un permis additif pour le transport de bois dans la région no 8.

Tout intéressé à la dite requête peut porter opposition dans les quatre (4) jours de la date de la première publication dans ce journal, à la Commission des Transports du Québec.

Jeanne-d'Arc s'adressera à la Commission des Transports du Québec pour obtenir un permis additif pour le transport de bois dans la région no 8.

Tout intéressé à la dite requête peut porter opposition dans les quatre (4) jours de la date de la première publication dans ce journal, à la Commission des Transports du Québec.

Jeanne-d'Arc s'adressera à la Commission des Transports du Québec pour obtenir un permis additif pour le transport de bois dans la région no 8.

Tout intéressé à la dite requête peut porter opposition dans les quatre (4) jours de la date de la première publication dans ce journal, à la Commission des Transports du Québec.

Jeanne-d'Arc s'adressera à la Commission des Transports du Québec pour obtenir un permis additif pour le transport de bois dans la région no 8.

Tout intéressé à la dite requête peut porter opposition dans les quatre (4) jours de la date de la première publication dans ce journal, à la Commission des Transports du Québec.

Jeanne-d'Arc s'adressera à la Commission des Transports du Québec pour obtenir un permis additif pour le transport de bois dans la région no 8.

Tout intéressé à la dite requête peut porter opposition dans les quatre (4) jours de la date de la première publication dans ce journal, à la Commission des Transports du Québec.

Jeanne-d'Arc s'adressera à la Commission des Transports du Québec pour obtenir un permis additif pour le transport de bois dans la région no 8.

Tout intéressé à la dite requête peut porter opposition dans les quatre (4) jours de la date de la première publication dans ce journal, à la Commission des Transports du Québec.

Jeanne-d'Arc s'adressera à la Commission des Transports du Québec pour obtenir un permis additif pour le transport de bois dans la région no 8.

Tout intéressé à la dite requête peut porter opposition dans les quatre (4) jours de la date de la première publication dans ce journal, à la Commission des Transports du Québec.

Jeanne-d'Arc s'adressera à la Commission des Transports du Québec pour obtenir un permis additif pour le transport de bois dans la région no 8.

Tout intéressé à la dite requête peut porter opposition dans les quatre (4) jours de la date de la première publication dans ce journal, à la Commission des Transports du Québec.

Jeanne-d'Arc s'adressera à la Commission des Transports du Québec pour obtenir un permis additif pour le transport de bois dans la région no 8.

Tout intéressé à la dite requête peut porter opposition dans les quatre (4) jours de la date de la première publication dans ce journal, à la Commission des Transports du Québec.

Jeanne-d'Arc s'adressera à la Commission des Transports du Québec pour obtenir un permis additif pour le transport de bois dans la région no 8.

Tout intéressé à la dite requête peut porter opposition dans les quatre (4) jours de la date de la première publication dans ce journal, à la Commission des Transports du Québec.

Jeanne-d'Arc s'adressera à la Commission des Transports du Québec pour obtenir un permis additif pour le transport de bois dans la région no 8.

Tout intéressé à la dite requête peut porter opposition dans les quatre (4) jours de la date de la première publication dans ce journal, à la Commission des Transports du Québec.

630 Avis légaux - soumissions - appels d'offres

Prenez avis que M. Lucien Lanthier détenteur de l'attestation M 500 324 D-1 s'adressera à la Commission des Transports du Québec afin d'obtenir un permis additif pour le transport en vrac de sable, terre, pierre et gravier dans la région 6.

Tout intéressé peut contester cette demande en s'adressant à la Commission des Transports du Québec dans les quatre (4) jours à compter de celui de la première parution du présent avis.

Béliveau, Alarie, Chouinard & Associés, 2 Place Québec, suite 836, Procureurs des requérants

Prenez avis que M. Rodolphe Michaud Q 502 801 s'adressera à la Commission des Transports du Québec pour obtenir un permis additif pour le transport de toutes les matières en vrac nécessaires sur les chantiers de Mirabel région numéro 6.

Tout intéressé à la dite requête peut porter opposition dans les quatre (4) jours de la date de la première publication dans ce journal, à la Commission des Transports du Québec.

Béliveau, Alarie, Chouinard & Associés, 2 Place Québec, suite 836, Procureurs des requérants

Prenez avis que M. Jean-Charles Beaulieu Q 503 248, Léonard Beaulieu Q 503 959, Germaine Girard Q 501 591, Bertrand Morin Q 501 606 s'adresseront à la Commission des Transports du Québec, pour obtenir un permis additif pour le transport de bois dans la région numéro 8.

Tout intéressé à la dite requête peut porter opposition dans les quatre (4) jours de la date de la première publication dans ce journal, à la Commission des Transports du Québec.

Béliveau, Alarie, Chouinard & Associés, 2 Place Québec, suite 836, Procureurs des requérants

Prenez avis que M. Yves Durand M 504 453 s'adressera à la Commission des Transports du Québec pour obtenir un permis additif pour le transport de bois dans la région no 8.

Tout intéressé à la dite requête peut porter opposition dans les quatre (4) jours de la date de la première publication dans ce journal, à la Commission des Transports du Québec.

Béliveau, Alarie, Chouinard & Associés, 2 Place Québec, suite 836, Procureurs des requérants

Prenez avis que M. Yves Durand M 504 453 s'adressera à la Commission des Transports du Québec pour obtenir un permis additif pour le transport de bois dans la région no 8.

Tout intéressé à la dite requête peut porter opposition dans les quatre (4) jours de la date de la première publication dans ce journal, à la Commission des Transports du Québec.

Béliveau, Alarie, Chouinard & Associés, 2 Place Québec, suite 836, Procureurs des requérants

Prenez avis que M. Yves Durand M 504 453 s'adressera à la Commission des Transports du Québec pour obtenir un permis additif pour le transport de bois dans la région no 8.

Tout intéressé à la dite requête peut porter opposition dans les quatre (4) jours de la date de la première publication dans ce journal, à la Commission des Transports du Québec.

Béliveau, Alarie, Chouinard & Associés, 2 Place Québec, suite 836, Procureurs des requérants

Prenez avis que M. Yves Durand M 504 453 s'adressera à la Commission des Transports du Québec pour obtenir un permis additif pour le transport de bois dans la région no 8.

Tout intéressé à la dite requête peut porter opposition dans les quatre (4) jours de la date de la première publication dans ce journal, à la Commission des Transports du Québec.

Béliveau, Alarie, Chouinard & Associés, 2 Place Québec, suite 836, Procureurs des requérants

Prenez avis que M. Yves Durand M 504 453 s'adressera à la Commission des Transports du Québec pour obtenir un permis additif pour le transport de bois dans la région no 8.

Tout intéressé à la dite requête peut porter opposition dans les quatre (4) jours de la date de la première publication dans ce journal, à la Commission des Transports du Québec.

Béliveau, Alarie, Chouinard & Associés, 2 Place Québec, suite 836, Procureurs des requérants

Prenez avis que M. Yves Durand M 504 453 s'adressera à la Commission des Transports du Québec pour obtenir un permis additif pour le transport de bois dans la région no 8.

Tout intéressé à la dite requête peut porter opposition dans les quatre (4) jours de la date de la première publication dans ce journal, à la Commission des Transports du Québec.

Béliveau, Alarie, Chouinard & Associés, 2 Place Québec, suite 836, Procureurs des requérants

Prenez avis que M. Yves Durand M 504 453 s'adressera à la Commission des Transports du Québec pour obtenir un permis additif pour le transport de bois dans la région no 8.

Tout intéressé à la dite requête peut porter opposition dans les quatre (4) jours de la date de la première publication dans ce journal, à la Commission des Transports du Québec.

Béliveau, Alarie, Chouinard & Associés, 2 Place Québec, suite 836, Procureurs des requérants

Prenez avis que M. Yves Durand M 504 453 s'adressera à la Commission des Transports du Québec pour obtenir un permis additif pour le transport de bois dans la région no 8.

Tout

Horaires Télévision

matinée

9.30
4 Au bout du fil
8 (13) Pay Cards
10 Bonjour Montréal
12 The Community (information)

9.45
7 Informa 7
9.55
6 Standby Six and Religious Thoughts

10.00
(4) 5.6 Mon ami

après-midi

12.00
2.9.11 Woodlinda (aventure)
(4) 5.6 Luncheon Date (interview)
(6) Aujourd'hui
7.10 Les tannants (variétés)
(8) (13) Puppet People (enfant)
12 The Dick Van Dyke Show (comédie)
(12) De jour en jour

12.15
4 De tout de tous
(6) Nouvelles du midi

12.30
2.9.11 (12) 13 Un enfant parmi tant d'autres (documentaire)
(6) Rond-Point
(8) (13) Rocket Robin Hood (dessins animés)
12 Doctor in the House (comédie)

13.00
2.9.11 (12) 13 Oh! La! (jeu)
(4) All about Toronto
5 Canadian Travel Tour (documentaire)
(6) Telescop (documentaire)
(8) Pour vous mesdames
7.10 Personnalités (jeu)
(8) (13) The Merv Griffin Show (variétés)
12 Summer Theatre "The Story of Ruth" (1ère partie) E.U. 1960. Drame biblique d'H. Koster avec Elana Eden, Stuart Whitman et Tom Tryon.

13.15
4 Dolcis de tée (conseils)

13.30
2.9.11 (12) 13 Téléjournal
(4) 5.6 Family court (drame)
10 Au jour le jour (interview)

soirée

18.00
2.9.11 Le francophonisme (jeu)
4.7.10 Pierre, Jean Jasant
(4) Valley Sketches (documentaire)
5.6 City At Six (information)
(8) Studio Six (information)
(8) (13) Newsline
9C Prime Time: Senior Citizens
9NC Les écrivains de chez nous
12 Pulse (information)

18.30
2.9.11 Actualités 24
(4) The day (information)
5 Around the City with Bob (information)
6 Reach for the top (jeu)
(6) Pierre, Jean Jasant
(8) (13) Top Dough (jeu)
9NC Télé nous-autes
(11) Sentez-vous comme nous sentons bon?
(12) Le téléjournal

18.40
(12) Information première

18.45
(12) Sports et commentaires

19.00
2.9.11 (12) Festival International de la jeunesse
4 Panorama (information)
(4) This week (information)
5.6 The Spare Time Machine (interview)
7 Symphonie (comédie)
(8) (13) The Untamed World (documentaire)
9C 9NC Radio-Québec — Robinson Crusoe
10 Le 10 vous informe
(11) Sortez vos pincesaux
(12) McGowan & Co. (magazine)
13 Le 13 vous informe

19.30
2.9.11 (12) 13 Baseball
(4) 6.7.10 Le ranch à Willie (musique western)
(8) (13) Country Way (musique western)
9C 9NC — Radio-Québec à même la vie "L'apprentissage de la lecture"
(11) Québec-art
12 Headline Hunters (jeu)

20.00
4 Les grandes productions: "Hombre", E.U. 1967. Western de M. Ritt avec Paul Newman, Fredric March et Richard Boone.
(6) Les grandes productions: "Compartment tuesurs", Fr. 1965. Drame policier de Costa-Gavras avec Yves Montand, Claude Mann et Jacques Perrin.

8.12 (13) National Geographic Society
9C 9NC Radio-Québec — Poste frontalière "Aventures chez les Papous en Ethiopie et aux Nouvelles Hébrides"

10 Les grandes productions: "La belle et le cavalier", It. 1967. Comédie fantaisiste de F. Rosi avec Sophia Loren, Omar Sharif et Dolores Del Rio.

21.00
8.12 (13) Wednesday Movie: "The marriage of a young stockbroker", E.U. 1971. Drame psychologique de L. Turman avec Richard Benjamin, Joanna Shimkus et Elizabeth Ashley.
9C 9NC Radio-Québec — Eureka "Les jouets de bois".

7 Marine Boy (dessins animés)
8 (13) The A.M. Show (magazine)
12 Eye Bet (jeu)

10.15
2.9.11 (12) 13 En mouvement
(4) 5.6 The Friendly Giant (enfant)

10.30
2.9.11 (12) 13 La souris verte (enfant)
(4) 5.6 Mr. Dressup (enfant)
10 Pour vous mesdames
12 The Art of Cooking (cuisine)

10.45
2.9.11 (12) 13 L'univers de Sylvie (documentaire)

13.35
2.9.11 (12) 13 Réseau-Soleil (magazine féminin)
13.45
4 Été 74 (interview)

14.00
4 Entre vous et moi
(4) 5.6 Juliette & friends (magazine)

14.30
2.9.11 (12) 13 Cinéma: "Le mime Marcel Marceau", Fr. Film réalisé par D. Delouche avec Marcel Marceau, Pierre Verry, Pierre Byland, Simone Kosta et Edith Mag.
(4) The Phil Silvers Show (comédie)
4 Cinéma "La fille de Palerm", It. 1952. Mélodrame de S. Corbucci avec Silvana Pampanini, Folco Lulli et John Kitzmiller.

5 What on Earth (jeu)
6 The Lucy Show (comédie)
(6) Cinéma "Papa, maman, la bonne et moi", Fr. 1954. Comédie de mœurs de J.-P. Le Chanois avec R. Lamoureux, G. Morlay et F. Ledoux.
7 Ciné-Vacances "Un homme... sept femmes", All. 1963. Drame psychologique de R. Thiele avec Marisa Mell, Jane Axel et Nicole Badal.
8 (12) (13) Somerset (téléroman)
10 Ciné-marché "Le grand bidule", Fr. 1967. Comédie de R. André avec Francis Blanche, Darry Cowl et Micheline Dax.

15.00
(4) 5.6 Take 30 (actualité)
8.12 (13) Another World (téléroman)

17.30
(4) 5.6 That Girl (comédie)
9C Black Is
9NC Secoursisme au foyer
12 The New Beat The Clock (jeu)

Un des classiques du mélodrame "Roger la honte", sera présenté à Cinéma, ce soir à minuit, à la chaîne française de Radio-Canada. Irène Pappas, Georges Geret, Jean-Pierre Marielle, Jean Topart, Anne Vernon et Marie-France Boyer tiennent les principaux rôles de ce film réalisé par Ricardo Freda.

Un industriel, père de famille, entretient une liaison avec une femme passionnée et jalouse. Accusé du meurtre de son créancier, il ne peut présenter une défense assez solide sans avouer sa liaison. Il choisit de se taire. Condamné, il réussit à s'évader pour revenir en France 10 ans plus tard. Fou de vengeance, il se lance à la recherche du véritable assassin.

Voici l'horaire des émissions présentées à la chaîne française de Radio-Canada sur le Festival de la jeunesse à Québec: le mercredi 14 août, de 19h00 à 19h30; le jeudi 15 août, de 19h00 à 19h30; le vendredi 16 août, de 19h00 à 19h30; le dimanche 18 août, de 18h00 à 18h30; le mercredi 21 août, de 19h00 à 19h30; le jeudi 22 août, de 19h00 à 19h30; le samedi 24 août, de 18h30 à 19h00.

21.30
9C 9NC Radio-Québec — Élan sportif. "Gestes techniques du volleyball".

22.00
2.9.11 (12) 13 Les moulins du nord.
(4) 6.10 Vrai ou faux (jeu)
(4) 5.6 Canadian Sports Reports
9C Atelier de télévision St-Laurent
9NC Dialogue Intime

22.30
2.9.11 (12) 13 Le téléjournal
(4) 6.10 Nouvelles TVA
(4) 5.6 Inside Passage
9NC Hellenic Voice

22.50
2.9.11 (12) Sport et météo
7 Informa 7
13 Le 13 vous informe

23.00
2.9.11 (12) Championnats du monde de cyclisme
(4) Où sont-ils donc? (jeu)
(4) 5.6 12 (13) News
(6) En fin de soirée: "La clé sous la porte", E.U. 1950. Comédie de G. Sidney avec Clark Gable, Loretta Young et Frank Morgan.

7 Cinéma: "Dieu est mort", E.U. 1948. Drame de J. Ford avec Henry Fonda, Dolores Del Rio et Pedro Armendariz.
9C Les célébrités de la lutte
9NC Informations communautaires

10 La couleur du temps
13 Ciné-sol: "Opération Amsterdam", G.B. 1958. Drame de guerre de M. McCarthy avec Peter Finch, Eva Bartok et Tony Britton.
23.05
4 Ciné-4: "Le bigame", It. 1956. Comédie de L. Emmer avec Vittorio de Sica, Marcello Mastroianni et Franca Valeri.

23.15
10 Sans pantoufles "Mademoiselle Stop", Fr. Comédie avec Agathe Aems, Jean-Claude Brialy et François Perrier.

9C Câble TV, Montréal
9NC National Cablevision, Montréal
10 CFTM (TVA), Québec
11 CBVT (R-C), Québec
(11) TCQ (câble), Québec
(6) CJP (TVA), Chicoutimi
7 CHLT, Sherbrooke
8 CJSF (CTV), Cornwall
9 CBSS (R-C), Ottawa

vie et culture

L'industrie cinématographique et la loi-cadre

On tient à être consulté!

par Jean-Pierre Tadros

Réuni jeudi dernier, le 8 août, les membres présents de la Fédération québécoise de l'industrie cinématographique

ont voté à l'unanimité une résolution demandant au gouvernement québécois "la tenue d'une commission parlementaire en rapport avec le projet de loi-cadre sur

le cinéma".

Dans une lettre adressée au premier ministre, Robert Bourassa, et au ministre des Affaires culturelles, Denis Hardy, la Fédération rappelle au gouvernement qu'il n'est pas question que le Parlement adopte un quelconque projet de loi-cadre du cinéma avant que l'industrie n'ait été consultée. Consultation que M. Hardy avait d'ailleurs promise aux membres de la Fédération venu le rencontrer il y a quelques mois déjà, mais qui semble ne plus vouloir se concrétiser.

Il ne reste donc plus qu'un seul recours à l'industrie cinématographique, et c'est la tenue d'une commission parlementaire. Et c'est là une "exigence" que formule la Fédération québécoise de l'industrie cinématographique. "Exigence" qui leur apparaît d'autant plus normale que "la confusion règne autour du projet de loi-cadre sur le cinéma que le gouvernement du Québec se propose d'adopter à l'automne", et qu'aucune "consultation officielle auprès des organismes représentatifs" ne semble être prévue par le gouvernement.

On se rappelle à ce sujet que le ministre des Affaires culturelles avait fait remarquer en Chambre, en réponse à une question du député de l'opposition Robert Burns, que si cette loi-cadre était si difficile à pondre c'est que son ministère "avait trop consulté".

L'industrie québécoise craint en fait de se retrouver

cet automne avec une loi du cinéma qui créerait à toutes fins pratiques un Centre du cinéma directement lié au pouvoir politique, c'est-à-dire au ministre des Affaires culturelles. Et non pas un Centre autonome et de cogestion dans lequel l'industrie aurait réellement son mot à dire.

On se rappelle que LE JOUR avait révélé en premier, en juin dernier, les grandes lignes d'une première ébauche de loi-cadre du cinéma. La publication de ce document confidentiel, émanant du ministère des Affaires culturelles, avait provoqué de vives réactions au sein du milieu cinématographique québécois, et en particulier des réalisateurs. Aujourd'hui, c'est toute l'industrie cinématographique québécoise réunie au sein de la Fédération qui prend position contre ce projet de loi cadre et qui de-

mande au gouvernement québécois qu'on n'oublie pas qu'on la consulte.

La Fédération québécoise des membres de l'industrie cinématographique regroupe l'Association canadienne des distributeurs de films, l'Association canadienne des distributeurs indépendants de films d'expression française, l'Association des producteurs de films du Québec, l'Association des propriétaires de cinémas du Québec, l'Association des réalisateurs de films du Québec, la Société des auteurs et compositeurs, le Syndicat national du cinéma et l'Union des artistes. Les membres présents à la réunion du 8 sont: Pierre René (propriétaire de cinémas), Rock Demers (distributeur), Michel Brault (syndicat national du cinéma), Claude Lamonde (auteurs et compositeurs) et Jacques Gagné (réalisateur).

Au fil des jours

Deux secondes pis on va faire des farces

Juillet 1973: deux femmes entre femmes parlent d'affaires de femmes. Il en résulte un show qui sera joué deux semaines au Théâtre du Horla: "Deux secondes pis après ça on va faire des farces". On tente d'y montrer non plus la mère cantonnée sur son prétexte de cuisine ou la waitress debout derrière son comptoir, mais des femmes d'aujourd'hui qui essaient de s'en sortir. Des femmes qui parlent de leurs problèmes "cellulitiques" ou "politiques", en ne comprenant bien souvent ni les uns ni les autres, mais qui au moins comprennent qu'on a trop longtemps parlé à leur place. Elles se racontent en monologues et en chansons dans un show.

Durant l'année, deux autres shows de femmes sont présentés à Montréal: "Un Jour Mon Prince Viendra" puis "L'Égo en l'Air la Jambé de Travers".

Puis en août 1974: Des femmes repartent d'affaires de femmes. Cette fois-ci elles sont trois: il en résulte "Deux secondes..." (nouvelle version) qui garde sa forme de show-revue et qui propose quatre nouveaux textes au public du Théâtre du Horla depuis hier et jusqu'au 24 août. Joué pour la seconde fois l'été, ce spectacle se veut avant tout léger et divertissant.

Les textes sont de Jean-Claude Germain, Gilbert Le-pape, Michèle Barrette, Ginette Beaulieu-Dumas et Johanne Seymour. La musique originale est de Jacques Noël. La bande sonore a été faite avec la participation de Claude Ganhimé.

Marie-Thérèse Laberge, élève de Gaston Arel au Conservatoire de Musique du Québec, donnera des concerts d'orgue au pavillon du Musée des beaux-arts de Montréal à Terre des Hommes. Ces concerts sont gratuits. Ils auront lieu à 17 h samedi le 17, dimanche le 18 et mercredi le 21 août.

Mlle Laberge est deux fois boursière du ministère des Affaires culturelles du Québec. Elle interprétera des oeuvres de Buxtehude, J.S. Bach, Brahms et Hindemith.

Organisés par M. Paul Chouinard, les concerts sont offerts en collaboration avec les facultés de musique de l'Université de Montréal et l'Université McGill, l'Institut Marguerite-Bourgeois, l'École Vincent d'Indy et le Conservatoire de musique de Montréal.

Hitchcock prépare ses repas... et trois nouveaux films

NEW YORK (AP) — Le célèbre metteur en scène Alfred Hitchcock, qui aura 75 ans mardi et qui, depuis 1922, a réalisé 55 films, vient de signer un contrat pour diriger trois nouveaux films.

Après une carrière déjà longue, le maître des films à "suspense" parle de sa méthode de travail: "Racontez votre histoire. Racontez-la avec beaucoup de puissance. Racontez-la d'une manière visuelle, c'est ma règle pour faire un film". "L'essentiel, ajoutez-il de son inimitable voix sépulchrée, c'est de faire participer le public. Mes films sont destinés à créer une émotion dans le public; c'est ce qui crée le suspense".

Selon Hitchcock, un film doit être visuellement parlant, de façon à ce que, par exemple, "un public ja-

ponais, assistant à une projection, puisse comprendre la situation sans avoir besoin de lire les sous-titres au bas de l'écran. Sinon, ils passeront leur temps à lire et non pas à regarder le film".

Il lui faudra peut-être deux ou trois ans pour réaliser ses trois nouveaux films, mais le metteur en scène affirme qu'il ne lui semble pas bon de trop se presser.

Chez lui, en Californie, Alfred Hitchcock et sa femme, Alma, préparent eux-mêmes leurs repas, auxquels ont participé, autour de la table de la cuisine, le prince Rainier et la princesse Grace, et une fois par semaine ils vont dîner à l'extérieur "pour distraire Madame".

"Madame et moi, nous vivons modestement, aussi nous n'avons pas la moindre

nécessité de réaliser des films pour faire de l'argent", déclare le metteur en scène. "Madame" et "Hitch", comme ils s'appellent affectueusement entre eux, vivent dans une petite maison, sans piscine, à Bel Air, en Californie.

Bien qu'il prépare ses films avec le plus grand soin, Hitchcock considère son travail plus comme un art. "J'ai une responsabilité vis-à-vis des gens que j'emploie, déclare-t-il, je ne suis pas un artiste se mettant seul en cause si sa peinture ne se vend pas. Un metteur en scène a-t-il le droit, de déclarer: 'Je vais faire ce film seulement pour me faire plaisir'. Je ne le crois pas. Car il a décidé de s'engager dans ce qu'on appelle, et ceci est pour moi un mot important, "l'industrie cinématographique".

où irons-nous?

Cinéma

ANJOU: Les choses de l'amour: 9.40 — Les invitations dangereuses: 12.55, 4.30, 8.05.
ARLEQUIN: Lawrence: 12.55, 4.30, 8.05.
ATWATER II: The Sting: 12.20, 2.30, 4.50, 7.20, 9.30.
AVENUE: Herbie Rides Again: 12.30, 2.15, 4.00, 5.45, 7.35, 9.10.
BERRI: À coup de Magnum: 1.50, 5.45, 9.35. — Super Duper: 12.05, 3.55, 7.55.
BIJOU: C'est plus facile de garder la bouche ouverte...: 12.20, 3.35, 6.32, 9.58. — Les gourmandises: 1.47, 5.03, 8.19.
CANADIAN: Danse sous la jupe — La revanche des coolies: des 12.30.
CHAMPLAIN: L'arnaque: 1.30, 5.30, 9.35 — Duel dans la poussière: 12.30, 3.50, 7.55.
CHEVALIER: Les galeats d'Étretat: 12.30, 2.47, 5.04, 7.21, 9.38.
CINÉ CENTRE No 1: La punition: 12.30, 2.35, 4.45, 6.55, 9.05.
CINÉ CENTRE No 2: C'est plus facile de garder la bouche ouverte — Les gourmandises: 12.30.
CINÉMA V (salon rouge): The Adventures of Rabbi Jacob: 7.00, 9.00.
CINÉMA V (salon bleu): Mrs Barrington: 7.30, 9.30.
CINÉMA 7e ART: Bananas: 9.00 — Tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur le sexe, sans jamais oser le demander: 7.30.
CINÉMA 2001: Harold et Maude: minuit.
CLAREMONT: Not Now Darling: 1.00, 2.40, 4.25, 6.05, 7.45, 9.25.
CRÉMAZIE: Mon nom est personne: 7.20, 9.30.
DAUPHIN (McLaren): Bingo: 7.30, 9.30.
DAUPHIN (Renart): Les valseuses: 7.20, 9.30.
DE PARIS: Les Chinois à Paris: 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30.
EYSEE (Salle Resnais): Le charme discret de la bourgeoisie: 7.30, 9.30.
EYSEE (Salle Eisenstein): Le jardin des Finzi-Contini: 7.00, 8.45, 10.30.
FESTIVAL: La grande bouffe: 7.10, 9.30.
FLEUR DE LYS: Les Chinois à Paris: 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30.
GRANADA: Quand les jeunes vont rouge — Miss Karate, jeu de main, jeu de Chinois: des 6.20.
GREENFIELD No 1: L'amour à cheval — Prostituée le jour, épouse la nuit des 6.10.

GREENFIELD No 2: Plaisir et danger du sexe — Les désaxés: des 7.55.
JEAN-TALON: Les corps célestes: 7.45, 9.30.
KENT: Digby: 12.25, 2.10, 3.50, 5.45, 7.30, 9.15.
LA SCALA: Le Parrain: 3.15, 8.00.
LOVE STORY: 3.10, 6.20.
LAVAL No 1: L'amour à cheval — Insatiables poupées érotiques: des 7.00.
LAVAL No 2: Plaisir et danger du sexe — Les désaxés: des 7.00.
LOEW'S: Thunderbolt and Lightfoot: 1.30, 3.00, 7.00, 9.00.
MAISONNEUVE: Les corps célestes: 7.45 — Il était une fois dans l'est: 8.00, 9.30.
MERCIER: 3 étoiles 36 chandelles: 2.25, 6.15, 10.00. — 2e grand film Disney: 12.10, 4.05, 8.00.
MONKLAND: Walking Tall: 1.10, 5.20, 9.40. — Harrod Experiment: 3.35, 7.55.
OUTREMENT: Son of Dracula: 6.00. Millhouse: A White Comedy: 8.00 — The Boys in the Band: 10.00.
PALACE: Mr Majestyk: 12.40, 2.55, 5.05, 7.20, 9.35.
PAPINEAU: Quand les jaunes violent rouge: 1.10, 4.30, 7.55. — Miss Karate, jeu de main, jeu de Chinois: 2.50, 6.15, 9.35.
PIERROT: Orange mécanique: 6.20, 9.00.
PIGALLE: Black Eyes: 2.25, 5.55, 9.20. — Lady Kung-Fu: 12.45, 4.10, 7.40.
PLACE DU CANADA: The Three Musketeers: 1.15, 3.15, 5.15, 7.15, 9.15.
PLAZA: Chinatown: 12.10, 2.35, 5.00, 7.25, 9.45. — (Petite salle): The Apprenticeship of Duddy Kravitz: 12.20, 2.35, 4.50, 7.05, 9.20.
PLAZA: On danse sous la jupe — La revanche des coolies: des 12.30.
SAINT-DENIS: La maison des dames: 12.00, 3.17, 6.34, 9.51. — La Goulue: 2.23, 5.10, 8.27.
SEVILLE: Badlands: 1.00, 2.40, 4.20, 6.00, 7.40, 9.25.
SNOWDON: The Apprenticeship of Duddy Kravitz: 12.50, 2.50, 4.55, 7.00, 9.05.
VAN HORNE: Uptown Saturday Night: 1.10, 3.10, 5.15, 7.15, 9.20.
VENDOME: Love in 3 dimensions: 12.10, 1.50, 3.30, 5.10, 6.50, 8.30, 10.10.
VERDUN: The Bootleggers: 8.00 — Les flics et les voyous: 6.30, 10.00.

VERSAILLES (salle bleu): L'amour sur

un cheval — Feminin, féminin: des 6.15. (Salon rouge): Plaisir et danger du sexe — Lâchez les chiennes: 12.20, 4.30, 8.00.
VILLERY: 3 étoiles 36 chandelles: 2.45, 6.15, 9.45. — Un petit indien: 12.20, 4.30, 8.00.
WESTMOUNT SQUARE: That's Entertainment: 2.00, 4.20, 6.45, 9.10.
YORK: Bank Shot: 1.15, 2.50, 4.30, 6.10, 7.45, 9.25.

CINÉ-PARC ODEON: Ecran: Mon nom est personne: L'héritier. Ecran: L'arnaque, Duel dans la poussière, 3.35, 7.55.

CENTRE D'ESSAI DE L'U. DE M. (2332) Édouard-Montpetit, 6e étage) "Vas-y mon bébé", par La Ralouge, tout court. Du mercredi au dimanche, 20.00. Entrée libre, jusqu'à 18.00.

L'ESCALE: (Saint-Marc sur Richelieu, 525-0821) "Relatively Speaking" d'Alan Ayckbourn. Lun. et mar. 20.30; ven. et sam., 21.30; dim.: 19.30. "Pantoufle" d'Alan Ayckbourn. Mer. et jeu. 20.30; ven. et sam. 18.30; jusqu'à 21.00.

ORATOIRE SAINT-JOSEPH: "Une croix de chemin" de Monique Milville. Deschênes. Lun. mer. et jeu. 21.30; jusqu'à 29.00.

LA POUILLÈRE (Ile Ste-Hélène, 526-0821): "Look No Hands" de Lesley Storm. Du mar. au ven. 20.30. Jusqu'à 17.00.

STUDIO-THÉÂTRE (Ste-Sophie de La-corne, (1) 436-1304): "La leçon de l'Innocence". Sam. à 20.00 et 22.15; jusqu'à 21.30. "Et pis la... La... La Helmi" de Lisa Lesclapart de Silva. Merc. à ven. à 20.45; jusqu'à 20.30.

THÉÂTRE DES MARGUERITES (Trois-Rivières, 377-3223): "Quand épousez-vous ma femme", de Luc et Conti. Du mar. au ven., 21.00. Sam. 19.30, 22.30. Jusqu'à 31.00.

THÉÂTRE DES PRAIRIES (Notre-Dame des Prairies, Joliette (1) 756-1661): "Deux et deux font sexe", de Richard Harris et Leslie Darnon. Du mar. au ven. 21.00. Sam. 19.30 et 22.00. Jusqu'à 31.00.

THÉÂTRE D'ÉTÉ DE SAINT-OURS (village des Ecluses): "Baby Doll" et "Vingt-sept remorques pleines de tabac", de T. Williams. Mer., jeu., ven. et dim., 21.00. Jusqu'à 31.00.

THÉÂTRE DU NOUVEAU MONDE (84 ouest, Ste-Catherine, 861-0563): A compter de jeudi: "Théâtre en folie", extraits de pièces de Molière, Tardieu, Pinter, Gauthier, etc., à 21.00. Relâche dim. et ven. jusqu'à 31.00.

THÉÂTRE DU RIDEAU-VERT (4664, St-Denis, 844-1793): "La Sagouine" d'Antoine Maillet. Du mar. au dim. 20.00. Jusqu'à 31.00.

THÉÂTRE SUN-VALLEY (Val-Morin, 298-3511): "Lorsque l'enfant paraît" d'André Roussin. Du mar. au jeu.,

21.00. Sam. 20.00 et 22.30. Dim. 20.00. Jusqu'à 1er septembre.

THÉÂTRE DU HORLA (15 rue des Peupliers, St-Bruno: 653-0501): "Deux secondes" (nouvelle version). Un spectacle de Michèle Barrette, Ginette Dumais et Johanne Seymour. Du 13 au 24 août à 20h30. Relâche dimanche et lundi.

LE PATRIOTE DE STE-AGATHE (Ste-Agathe): Diane Dufresne. HOTEL NELSON (425 Jacques-Cartier, 861-5731): "The Shaky Al Band" du 13 au 18 août à 22h, et minuit. Vendredi et samedi à 22h, 23h30 et 1h.

LA BUTTE À MATHIEU (Val-David, 819-322-2248): Gilles Valliquette. Tous les soirs à 21.00. Samedi à 21.30 et 23.00. Lundi relâche. Jusqu'à 14.00.

LE PATRIOTE DE STE-AGATHE (Ste-Agathe): Diane Dufresne. HOTEL NELSON (425 Jacques-Cartier, 861-5731): "The Shaky Al Band" du 13 au 18 août à 22h, et minuit. Vendredi et samedi à 22h, 23h30 et 1h.

2015 rue de la montagne, suite 610, Montréal 107 permis d'enseignement en vertu de la loi de l'enseignement privé

843-6481

Institut
Culinaire
Henri
Bernard

le sport

Championnats mondiaux de cyclisme 1974

Ça commence aujourd'hui

(PC-Reuter) — Les championnats du monde cyclistes amateurs et professionnels, pour la première fois de leur histoire, auront lieu cette année sur le nouveau continent. Montréal accueille en effet les représentants de 52 pays — un record en la matière — qui en découdront pour 15 maillots arc-en-ciel. Détenteur jusqu'à la dernière décennie du record mondial pour le nombre de victoires aux Six Jours cyclistes, le Canadien Torch Peden, qui habite maintenant Chicago, entrevoit un "grand championnat".

"Après tout, il y a plus de pays participants et plus de concurrents que jamais auparavant. Nous assisterons donc inévitablement à une compétition de grande classe", a dit Peden.

"Cela n'augure que du bien pour 1976, et vous pouvez parier que je reviendrai de nouveau pour les jeux".

Plein air, chasse et pêche

Base de plein air Pohénégamook

par Gilles Richard

Le Québec est peu gâté côté base de plein air. Il semblerait que ce soit tout récemment que les Québécois pourtant fort habitués, du moins leurs ancêtres récents, à évoluer en forêt se soient intéressés à des bases de plein air. Quelques-unes fonctionnent depuis un certain nombre d'années tandis que d'autres semblent avoir de la difficulté à démarrer.

Pohénégamook signifie "lieu d'hibernation". En plus d'être un lac c'est aussi une base de plein air championnats comme l'appelle un des responsables de la base, Réal Gagnon. En un an, elle a réussi à surgir du sol, de la montagne et du lac. C'est une des plus belles et peut-être la plus grande du Québec.

L'élément important retenu pour l'implantation de cette base fut le choix d'un lieu riche en faune et en flore de façon à ce que ceux qui s'y rendent puissent profiter pleinement de tous les atouts de la nature. Les rives du lac du même nom, Pohénégamook, et la région environnante nous donne cet endroit idéal, facile d'accès et tout près de la limite du Maine. Elle se situe à 38 milles à peine de Rivière-du-Loup et peut être atteinte facilement par des routes en très bonne condition.

Activités

La base a pour devise "La nature... une école". Jusqu'à maintenant, on avait pensé classe blanche (de neige), classe verte (printemps et automne). À Pohénégamook on pense en fonction de toute l'année scolaire. Techniciens, instructeurs spécialisés, équipements locaux pouvant répondre aux normes académiques, moniteurs expérimentés sont mis à la disposition de ceux qui fréquentent la base.

Le camping, l'escalade, la natation, le canot-camping, la voile, les randonnées pédestres, le tir à l'arc, le tir, le kayak, l'orientation, l'hébertisme sont des activités qu'on a ajoutées aux éléments principaux que cette région peut apporter, soit la chasse et la pêche.

Les troupes qui utilisent la base peuvent aussi profiter d'excursions, de clubs de pêche, d'ateliers culturels, de projection de films et d'études de la nature.

Possibilités de chasse

Le chevreuil dont on sent fortement la diminution dans la plupart des régions de la province, surtout le nord-ouest de Montréal, est une espèce qui est presque sous-exploitée dans la région de Pohénégamook. C'est ce qui rend, pour l'automne qui vient, ce secteur particulièrement intéressant. La proximité du Maine où la simple

Le vélodrome olympique étant loin d'être achevé, les compétitions commencent aujourd'hui sur un anneau en bois construit à la hâte dans le complexe sportif de l'Université de Montréal. Les cyclistes qui ont eu l'occasion de se familiariser avec cette piste la trouvent d'ailleurs bonne qualité que celle de Munich, très rapide, et on peut légitimement s'attendre à de très bonnes performances.

"Il s'agit sans aucun doute de la piste la plus rapide jamais construite", estime Peden. "Elle a été conçue par des ordinateurs et dépasse ainsi en précision tout ce qui aurait pu être créé par un architecte, aussi brillant soit-il".

Morelon
S'il fallait ne désigner qu'un seul favori pour toutes les épreuves sur piste, il ne fait aucun doute que le nom du Français Daniel Morelon

reviendrait le plus souvent. Agé de 30 ans, cinq fois champion du monde, champion olympique à Mexico et à Munich, le Français a également un palmarès riche de 600 victoires dans diverses classiques et règne depuis bientôt une décennie sur la vitesse amateur.

Il y a encore quelques semaines, Morelon avait un rival sérieux en la personne de l'Australien John Nicholson.

BLUE BONNETS

Les sélections du JOUR

par Mario Lavallée

- 1— Sylvie Bunter — Richard Ensign — Dancing Man.
- 2— Tordarroch — Happy Acres Susie — Gentile Charlie.
- 3— Muddys Boy — Tony Raid — Vapo Pick.
- 4— Buttonwood Prince — Boderview Roy — Fire Dance.
- 5— Arlington — Robin Lobell — Royal Mirage.
- 6— Keystone Georgia — Phoenix Bird — Crestwood Copper.
- 7— Jambo Barber — Desiradios — Cardinal James N.
- 8— Cassette — Telstar Hanover — Turnabout.
- 9— Wanaque — Taurus Lobell — Early Arrival.
- 10— Keystone Goliath — Meadow Oakie — Dusty Art.

Après le football (soccer), le cyclisme est le sport le plus populaire au monde. Et c'est une "technique" partie intégrée des impérialismes qu'avoir voulu fonder des sports qui leur soient propres, qu'ils voulaient ensuite exporter pour affirmer leur domination et couper des racines populaires; mais sans aucun succès (rugby britannique, baseball et football américain). Le cyclisme est aussi le plus dur de tous les sports. Les jambes et les cuisses doivent fournir un effort harassant soutenu pendant plusieurs heures, le cœur est soumis à la plus rude épreuve, le souffle est souvent ce qui fait la différence au moment critique d'une course: combien de coureurs ne se relèvent-ils pas, étouffés, asphyxiés? Le dos et les bras sont eux aussi "pliés" au plus épuisant labeur. Aussi n'est-il pas étonnant qu'un coureur cycliste ait commencé à beaucoup rouler dès son enfance — à 12 ans, j'étais en pension, je faisais régulièrement Paris-Dreux ou Dreux-Paris, près de 100 kilomètres, 60 miles, en 4 heures au plus. Aussi n'est-il pas étonnant que ceux des coureurs cyclistes qui s'affirment les meilleurs, qui marquent une époque, qui affichent les palmarès les plus prestigieux, soient des hommes qui savent souffrir, et ceux qui s'astreignent à un entraînement quotidien le plus exigeant. Et la carrière d'un coureur cycliste dure généralement 14 ans au plus, de 18 à 33, les plus grandes performances étant réalisées entre 25 et 30 ans.

La quasi totalité des coureurs cyclistes sont issus de milieux ouvriers, souvent les plus pauvres. Au lieu d'un travail à la chaîne qui abrute et épuise 50 ans, sans aucune espèce d'espoir en système capitaliste, le cyclisme, à qui sait s'entraîner jour après jour et avoir mal en course, offre en 10 ans de petites fortunes, que les plus avisés savent ensuite gérer. Ceci ne vaut que pour les meilleurs. Les autres font néanmoins des salaires plus considérables que ceux des ouvriers, et sans faire toute une vie du 9 à 5 à la merci d'un boss ignorant et borné, qui peuvent ensuite se trouver un emploi "parallèle": mécanicien, directeur sportif, promoteur, certains deviennent journalistes, certains acquièrent un commerce. Aussi les plus grands noms du cyclisme sont-ils belges, hollandais, italiens, français, espagnols, allemands — origines des

bref sport

(AFP) — L'Américain Jimmy Connors a battu le Suédois Bjorn Borg 5/7, 6/3 et 6/4 lundi soir dans la finale (simple messieurs) des championnats internationaux des États-Unis sur terre battue à Indianapolis (Indiana).

Dans la finale du double messieurs des championnats de tennis des États-Unis, Jimmy Connors (USA) et Ilie Nastase (Roumanie) ont battu Jürgen Fassenbender et Hans Pohmann (RFA) 6/7, 6/3 et 6/4.

(AFP) — Pelé, le plus célèbre joueur brésilien doit s'embarquer demain soir mercredi à destination de Toronto (Canada). Il a accepté de participer aux festivités qui marqueront le début du championnat junior dans cette ville. Toutefois, avant de prendre l'avion, Pelé participera au match de championnat que le Santos FC disputera mercredi contre Botafogo de Ribeirão Preto.

(AFP) — Dix bateaux représenteront l'Allemagne de l'Ouest pendant la "semaine de Kingston"

(Canada) du 24 au 31 août. Willi Kuheide, spécialiste européen et olympique de Soling ne fera pas partie du déplacement pour raisons financières. La RFA a engagé deux embarcations dans toutes les autres disciplines olympiques.

(AFP) — John Conteh, champion de Grande-Bretagne, d'Europe et du Commonwealth de poids mi-lourd rencontrera l'Argentin Jorge Ahunada dans un combat comptant pour le titre mondial de cette catégorie (version W.B.C.) le 10 septembre prochain à l'empire Pool de Wembley.

(AFP) — La question de savoir où se déroulera la finale inter-zone de tennis coupe Davis entre l'Italie et l'Afrique du Sud n'a toujours pas été tranchée. Le comité de direction de la coupe Davis en a discuté pendant le week-end à Londres mais n'a pris aucune décision. On sait que les Italiens refusent de jouer en Afrique du Sud, lieu que ce pays réclame de droit. De même, les Sud-africains refusent de jouer en Italie.

— ce qui est également leur droit.

(PC) — Dix-neuf membres de l'équipe nationale deski quittent Toronto aujourd'hui pour l'Amérique du Sud. Ils s'entraîneront en vue de la coupe du monde qui débute en no-



Les soeurs Clifford

vembre. L'équipe patrouillera les montagnes de Barichole, d'Argentine et de Portillo, et du Chili jusqu'au 17 septembre.

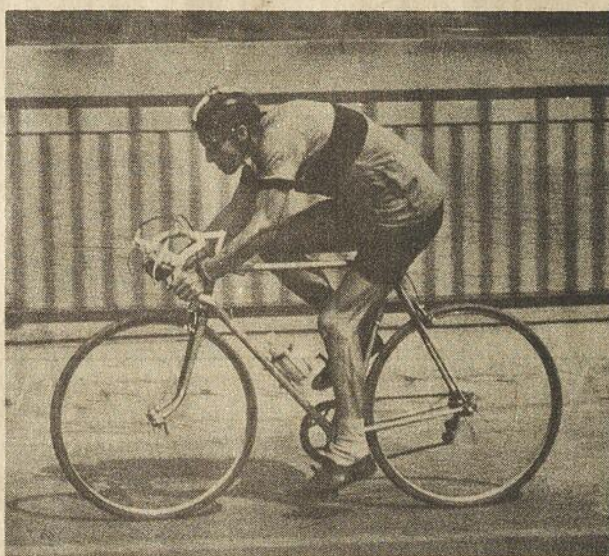
La composition de l'équipe: Betsy Clifford, Susan Clifford, Karen Cloutier, Kathy et Laurie Kreiner, Andrea Esson,

Vanita Haining, Jane Tidball et Joan Wilson. Les hommes: David Murray, Gary Aiken, Phil Graves, Jim Hunter, Dave Irwin, Robert Miller, Steve Podborski, Don Mills, Ken Read, Robert Safrata et Joey Lavigne.

STOCKHOLM — Un total magnifique de 600.000 kilomètres (soit 25 fois le tour du monde) a été enregistré sur la selle de Malte Nilsson, 57 ans, qui a fait l'essai de pneus de bicyclettes à Trelleborgs Gummifabrik au cours des 20 dernières années, rapporte la revue de la compagnie suédoise, M. Nilsson parcourt à bicyclette une cent vingtaine de kilomètres par jour dans la région de l'usine de Trelleborg à la pointe sud de la Suède.

Les Expos de Montréal ont une fin de mois tumultueuse en perspective. Avec la course au championnat de plus en plus endiablée dans la division Est, les hommes de Gene Mauch viennent s'installer au parc Jarry pour pas moins de deux semaines à compter de vendredi.

Le bison ravi



fend la bise

grands prolétaires de l'Europe industrielle. Mais de plus en plus de coureurs viennent aujourd'hui des démocraties populaires de l'Est, et, plus récemment, des pays sud-américains et des pays africains. Le cyclisme professionnel, comme le football, est au prolétaire européen ce que sont le football américain, le baseball, la boxe ou l'athlétisme au Noir américain, ou parfois à l'immigré. Ce qu'est le hockey au Québécois. Et le peuple ne s'y trompe pas, que fascinent les courses, qui élèvent les meilleurs coureurs au rang de héros. Autre comparaison

à faire: le cyclisme est au prolétaire ce que le show-business et le cinéma sont aux petits-bourgeois, la seule chance, dans un monde de l'exploitation de l'homme par l'homme, d'une réussite sociale transcendant celui qui gagne et de gains fabuleux. Bien sûr, fascination, culte du héros et transcendance relèvent-ils d'un excès auquel contraindrait l'idéologie bourgeoise, qui occulte ainsi le réel, afin de dissimuler les véritables contradictions, toutes résumées en dernière instance dans la lutte des classes.

Mais Bertolt Brecht, le critique fondamental de la modernité, n'avait pas tort de privilégier le spectacle et le jeu sportifs, plus accessibles à tous que le spectacle se réclamant de l'Art, et où la performance de l'individu dépend de son endurance et de son énergie propres. En outre, si des entreprises commerciales ont la haute main sur le cyclisme, auquel elles ne comprennent rien, payant salaires et primes aux coureurs, parce qu'une marque de fabrique véhiculée partout par un champion que les foules idolâtrèrent, c'est une publicité sans pareille, requins de la finance et corruption dans le cyclisme sont très relatifs comparés à ce qui existe dans le monde du spectacle, ce qui le fonde.

L'intellectuel serait donc avisé de ne pas mépriser comme il le fait le coureur cycliste (le sportif): l'un et l'autre auront demain à défendre de mêmes intérêts de classe périphérique.

Il n'est d'ailleurs que voir la Renaissance actuelle de la bicyclette partout pour comprendre quelle contestation s'y inscrit sociologiquement, qu'il appartient aux intellectuels progressistes d'analyser et de soutenir.

Et je pense au romancier Roger Vailland, qui comparait la forme dans laquelle il faut que soit le coureur cycliste à la forme pour écrire, en regardant s'entraîner Daniel Morelon et Ferdinand Bracke...

Patrick Straram, le Bison Ravi

Tout au long de la journée soyez à l'heure des championnats.

Écoutez
CBF/690
la radio officielle
des championnats
du monde de cyclisme

Des mini-reportages
des entrevues
commentaires et résultats
Les reportages des épreuves
en direct sont
l'exclusivité de
CBF/690

La radio de Radio-Canada



**CHAMPIONNATS
DU MONDE
DE CYCLISME
1974**

un bon coup
d'pouce!
AUX CHAMPIONNATS
DU MONDE
DE CYCLISME 1974



DU 14 AU 25 AOÛT/MONTRÉAL
Centre sportif de l'Université de Montréal
Boulevard Edouard-Montpetit et Vincent d'Indy.

Labatt

